53e ANNEE—No. 30
MONTREAL, CANADA
Jeudi 28 Mai 1925
LE NUMERO : TROIS CENTS

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE *(Le Cultivateur)*

L'agriculture est la base de toute prospérité publique comme la force vive des sociétés.

ROALD AMUNDSEN PRENDRA PEUT-ETRE UN MOIS POUR REVENIR DE SON VOYAGE

Ses amis norvégiens disent qu'il ne faut pas s'alarmer car l'explorateur est homme à se tirer des pires difficultés.

LE TEMPS SE REMET AU BEAU

OSLO, 27. (Presse associée). — Le Dr Hesselberg, chef du bureau météréologique, et un expert en exploration polaire, est tout-à-fait rassuré sur le sort d'Amundsen et de ses compagnons. Nous n'avons aucune raison de nous alarmer, dit-il dans un communiqué à la presse.

Il rappelle que l'explorateur norvégien s'arrêta plusieurs fois dans son voyage au pôle sud pour faire des observations et qu'il doit certainement faire la même chose au pôle nord, ce qui lui prendra plusieurs jours.

Resterions-nous plusieurs mois sans nouvelles d'Amundsen, dit-il encore, que nous ne devrions pas désespérer. L'expédition a avec elle des skis, des tentes et tout ce qu'il faut pour se rendre du cap Columbia à l'île Ellesmere, au nord-ouest du Groënland.

SIX JOURS!

NEW-YORK, 27. (Presse associée). — Voilà six jours aujourd'hui que Roald Amundsen a quitté la baie Royale, Spitzberg, pour le pôle nord.

Or, comme ni l'un ni l'autre des appareils n'est muni de T. S. F. on est depuis sans nouvelles de l'expédition. C'est afin de pouvoir transporter une plus grande quantité d'essence, que l'explorateur norvégien n'a pas installé de sans-fil dans ses machines.

L'attention universelle est toute concentrée sur le sort d'Amundsen et de ses cinq compagnons. Comme nous l'avons annoncé, il est même question d'expédition de secours. En Norvège, toutefois, on considère ces préparatifs un peu prématurés. Amundsen, disent ses amis, est homme à se tirer d'affaires facilement et on peut être sûr de le voir apparaître un de ces jours.

Les dernières dépêches d'Oslo mandent que la température à la baie Royale est, aujourd'hui, plus favorable qu'hier.

PAR SANS-FIL

MOSCOU, 27. (Presse associée). — A la demande de la Presse associée, le Rosta, bureau de nouvelles de l'état, a communiqué à tous les postes de sans-fil longeant l'Arctique la disparition d'Amundsen leur demandant de signaler la moindre découverte.

Les îles Nova Zembla et Nicolas II sont les coins de terre russes les plus rapprochés du pôle, mais ils sont inhabités et n'ont pas de postes de sans-fil. Si Amundsen atterrit à l'un ou l'autre de ces endroits, on croit qu'il pourra subvenir à ses besoins car le gibier abonde en ces îles à cette époque de l'année.

A LEUR SECOURS

SANTA MONICA, Californie, 27. (Presse associée). — Le lieutenant Erik Nelson, qui a fait le tour du monde en avion avec les officiers américains, est à la disposition de Haakon Hammer qui veut organiser une expédition de secours pour Amundsen, à condition que ce dernier obtienne de l'aéronautique le congé nécessaire pour qu'il y prenne part.

LOS ANGELES, 27. — Haakon H. Hammer, ancien compagnon d'Amundsen, veut aller au secours du hardi explorateur norvégien.

L'expédition projetée nécessiterait deux avions équipés de pontons et capables de voler durant vingt-cinq et trente heures sans arrêt. Hammer déclare qu'il s'est adressé à une maison européenne afin de savoir si elle pourrait lui livrer ces deux avions pour le dix juin, à Rotterdam, en Hollande.

Il croit que les avions d'Amundsen ont dû être avariés en atterrissant sur le sol glacé et rugueux de la mer arctique et il est d'avis qu'au mois de juin il aura de meilleures chances d'amerrir. Hammer veut suivre la même route que l'explorateur norvégien et fouiller tout le territoire qu'il traversera. Il se dit prêt à quitter l'Europe avant le premier juillet.

IMPOSSIBILITE

COPENHAGUE, 27. — On a toujours été sceptique sur la possibilité de se rendre au pôle par les airs. Le colonel Koch, qui a franchi le Groënland en 1912-13 et qui est aujourd'hui chef du corps d'aviation de l'armée, a dit que jamais Amundsen ne peut se rendre au pôle dans une seule envolée.

* * *

WASHINGTON, 27. — Le secrétaire Wilbur a dit qu'il ne fallait pas songer à envoyer le Los Angeles ou la dirigeable Shenandoah au secours d'Amundsen au pôle.

OUVRIERS QUI SAUVENT UNE DESESPEREE

Elle se jette d'un pont dans la rivière Saint-Charles.

ELLE VOULAIT MOURIR

QUEBEC, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un sauvetage émouvant a été accompli, ce matin, dans la rivière Saint-Charles par deux employés des chantiers maritimes de la maison F.-X. Drolet.

Il était environ huit heures, lors que le contremaître du chantier maritime, Monsieur Pierre Fortier remarqua sur le pont Dorchester, une femme d'allure quelque peu étrange qui paraissait venir de Limoilou. Comme elle passait à peu près au milieu du pont, la femme enjamba le garde-fou et se précipita dans la rivière qui, à cette heure-là, était assez haute et avait à cet endroit une profondeur de plus de 15 pieds. En un rien de temps Monsieur Fortier et un de ses hommes Monsieur Léon SansSouci sautèrent dans u ne chaloupe et se portèrent au secours de la malheureuse femme, qui se débattait dans l'eau.

Les deux hommes eurent fort à faire pour arriver à la saisir car elle semblait chercher à les éviter, mais à force de travail, ils parvinrent à la remonter dans jeur chaloupe pour la conduire au rivage. Elle avait alors perdu connaissance et ce n'est que plus tard à l'hôtel-Dieu qu'il fut possible de lui tirer quelques mots.

Quelques heures après elle reprenait un peu sa connaissance et aux questions qui lui furent posées elle déclara ne se rappeler de rien. On réussit à lui faire donner son nom qu'elle déclina comme étan' madame Harold Slattery, demeurant rue Lachevrotière. Elle ajouta que son mari était absent et qu'elle n'avait pas d'enfants.

On nous informe à l'hôtel-Dieu, ce midi, que son état s'est amélioré et qu'elle en rechappera certainement.

Hamilton accepte la démission du trésorier

HAMILTON, 27. (Presse canadienne). — Par un vote de 13 contre 7, le conseil municipal a approuvé la décision du bureau des commissaires ej accepté la démission de Walter H. Davies, trésorier de la ville.

M. Davies a présenté un long mémoire dans lequel il se défend d'être responsable du vol de $60,000 commis par le caissier Harold Forbes, actuellement au large.

Vente à l'enchère de limites à bois dans Saint-Jean

QUEBEC, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — La vente à l'enchère de plus de 1800 milles carrés de limites forestières de la province sera décidée à la prochaine réunion du cabinet provincial. Ces limites sont situées dans la région du lac Saint-Jean et dans le comté de Pontiac.

Les territoires qui seront affermés dans la région du lac Saint-Jean comprennent 1500 milles carrés de bois vert de première qualité situés dans les bassins de la rivière Chamouchouan et de la rivière Péribonka. En même temps seront offerts en vente les droits de coupe sur 200 milles carrés de limites situées sur la rivière Mégiscan, dans le district de Pontiac.

Plus tard, le gouvernement offrira aussi en vente à l'enchère un pouvoir d'eau sur la rivière Mégiscan.

Les bouchers qui vendent de la bière aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les bouchers ayant une licence pour la vente de la bière ont obtenu du conseil l'autorisation de laisser leurs établissements ouverts tous les soirs de la semaine jusqu'à dix heures, à condition que leur état de boucher soit séparé par une grille et qu'il ne se fasse pas de vente de viande.

Les semailles dans la Saskatchewan

REGINA, 27. (Presse canadienne). — D'après les informations reçues au bureau des statistiques du ministère de l'agriculture, les semailles de froment sont faites dans toute la province. La germination s'annonce satisfaisante. En quelques districts, on a commencé à semer l'avoine. Au commencement de la semaine, le temps s'est maintenu au chaud, mais à la fin il s'est rafraîchi et la pluie est tombée en abondance.

Canadiens boursiers de l'université de Yale

NEW-HAVEN, Conn., 27 (Presse associée). — Parmi les 127 étudiants diplômés de l'université de Yale et qui ont obtenu des bourses se trouvent quatre Canadiens. Ce sont: Luville Steadman, Kentville, N.-E.; Joseph Dexter, Brooklyn, N.-E.; Thomas W. Cook, Murray River, I. du P.-E.; Carl Tolman, Vancouver.

SAISIE DANS UNE MAISON LOUCHE DE MONTREAL D'UNE CONSIGNATION AMERICAINE DE 200 LIVRES D'OPIUM

Contrebandiers introuvables. —Un distillateur clandestin opérait à la porte voisine des douanes.

UNE TRAPPE

Les officiers du service préventif des douanes, section du port de Montréal, ont saisi ces temps derniers 200 livres d'opium que les contrebandiers venaient de recevoir par voie des Etats-Unis. La consignation avait été cachée dans une des maisons du Red Light District, et lorsque les officiers arrivèrent sur les lieux, on avait déjà fui, abandonnant le tout aux mains des autorités. Malgré les recherches actives du département, aucune arrestation n'a encore été opérée relativement à cette affaire. On croit que les contrebandiers n'étaient que de passage à Montréal et qu'ils préférèrent fuir plutôt que de courir les risques d'éveiller l'attention sur eux.

Au département préventif, on n'a pas mémoire d'une si importante saisie d'opium que celle que l'on vient d'opérer.

IL SE CACHAIT PRES DES DOUANES

Vendredi dernier, à Lacolle, les agents Brossard et Kellart, du département des douanes, ont fait main basse sur un alambic qu'un nommé Georges Parent avait caché dans un plafond. Le contrebandier habitait la porte voisine de l'édifice des douanes, à Lacolle, et son deuxième voisin se trouvait être également un douanier de cette division.

C'est par un pur hasard, racontent les officiers, qu'on en vint à lever la vue vers le plafond de cette demeure. Des lignes, qui paraissaient gravées sur la chaux du plafond, attirèrent l'attention, et l'officier Brossard monta sur une chaise pour sonder la sonorité de cet endroit. A peine avait-il touché le plafond, à l'endroit exact de la trappe, que celle-ci s'ouvrit brusquement, mue par un ressort intérieur. L'officier reçut un serpentin sur la tête, et c'est ainsi que la découverte fut mise à jour.

Georges Parent, de Lacolle, comparaîtra demain matin à Saint-Jean.

LE R-36 VOLERA JUSQU'EN EGYPTE

LONDRES, 27. — (Presse Associée). — Le dirigeable R-33 ne pourra pas prendre les airs avant la fin de juillet ou le commencement d'août, les avaries qu'il a subies étant plus considérables qu'on l'avait d'abord cru. Le R-36 se prépare pour son voyage en Egypte et fera plusieurs envolées d'ici à ce qu'il parte.

CHAQUE PERSONNE DANS SON LIT!

BERLIN, 27. — (Presse Associée). — Sofia Goetze, directrice de l'Institut du bien-être allemand, est d'avis que, pour des raisons hygiéniques, morales et sociales, chaque homme, chaque femme et chaque enfant devraient avoir son lit à soi. Ce qui veut dire que pour en arriver là, l'Allemagne aurait besoin de 9,000,000 de lits.

DES MILLIERS ASSISTENT A L'EXECUTION

SOPHIA, 27. (Presse associée). —Trois des principaux auteurs de l'attentat de la cathédrale Sveit Kral qui a coûté la vie à 160 personnes ont été pendus ce matin. Ce sont Zadgorsky, gardien de l'église, Friedmann et Koeff.

Les coupables furent pendus dans un jardin public sis juste en arrière d'un cimetière juif. Les troupes formaient un cordon imposant autour du lieu de l'exécution. Des milliers de personnes en furent témoins.

Trois autres individus ont été condamnés à mort pour le même crime. Tous furent trouvés coupables d'avoir héberger des conspirateurs. Ce sont Perchemlieff, Léger, un Français condamné à l'emprisonnement à perpétuité, et Mme Nicolova.

Une heure avant l'exécution, on dit aux condamnés la sentence prononcée contre eux. Koeff monta le premier sur l'échafaud. Zagorsky suivit avec plus de difficultés. Friedman monta la tête haute et ne manifesta aucune émotion.

LE PARC DES LAURENTIDES SERA PROTEGE

Les règlements que le gouvernement de Québec met en vigueur.

LES CAMPEMENTS

QUEBEC, 27 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le gouvernement provincial vient de promulguer les nouveaux règlements décrétés par arrêté en conseil pour la protection du parc national des Laurentides.

A l'avenir les règlements suivants seront en vigueur pour tous ceux qui pénétreront dans le Parc National:

L'administration du Parc National des Laurentides est confiée au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries ainsi qu'au surintendant.

Sous la direction du ministre et du surintendant, les gardiens auront plein pouvoir de faire exécuter la loi concernant le parc ainsi que les règlements suivants:

(a) Personne ne peut pénétrer dans le Parc sans avoir un permis spécial du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à moins de pouvoir autrement justifier sa présence;

(b) Il est défendu de faire du feu dans le parc excepté pour des fins de campement, et alors on devra prendre soin de choisir un endroit propice et d'éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux;

(c) Il est strictement défendu de chasser, tuer ou prendre en tout temps de l'année les animaux à fourrure, ainsi que d'avoir en sa possession des trappes, des pièges ou des collets, dans les limites du parc;

(d) Les gardiens ou leurs assistants devront confisquer tous pièges, trappes ou collets quels qu'en soient les propriétaires;

(e) Excepté les gardiens en devoir et les visiteurs ayant un permis de chasser ou un permis spécial à cet effet, personne ne doit avoir d'armes à feu en sa possession dans le parc. Les gardiens doivent saisir les armes à feu trouvées en la possession de personnes n'ayant pas de tels permis;

(f) Personne ne peut pêcher sans avoir un permis spécial et ce permis n'autorise la pêche qu'à la canne et ligne et à la mouche. Les gardiens ont le pouvoir de saisir tous les instruments de pêche d'une personne qui n'a pas de permis, ou de saisir les seines, trôles ou autres instruments défendus se trouvant en la possession d'une personne qui a obtenu la permission de pêcher à la mouche;

(g) Il est défendu de couper, mutiler ou détruire aucun arbre, excepté dans les cas de nécessité pour des fins de campement;

(h) Il est strictement défendu, en tout temps de l'année, de tuer, prendre ou molester les oiseaux insectivores ou de détruire leurs nids;

(i) Personne ne sera admis dans le parc ou les dépendances du gouvernement, à moins d'avoir un permis à cet effet;

(j) Toute personne qui causera des désordres, soit dans les bâtisses ou sur le territoire du parc, ou qui enfreindra l'un quelconque des règlements, sera renvoyée, sans préjudice aux procédures qui pourront être intentées contre cette personne pour recouvrer les dommages causés à la propriété, s'il y a lieu;

(k) Le ministre aura le droit de fixer le prix des permis qui seront octroyés pour pêcher ou chasser dans le parc, ainsi que pour avoir possession des camps et dépendances du gouvernement.

(l) Le ministre a également le droit de déterminer le nombre de truites qui pourra être pris par jour par chaque pêcheur dans les lacs et rivières du parc.

DE JEUNES ALLEMANDS SE RENDRAIENT AU MAROC POUR COMBATTRE LES FRANCAIS

On mande de Fez que 147 Allemands seraient en route pour l'Afrique où ils se joindront aux troupes des rebelles riffains.

ABD-EL-KRIM VEUT DES VIVRES

PARIS, 27. (Presse associée). — Abd-el-Krim, chef des rebelles marocains, poursuit activement sa propagande au sein des tribus habitant la zone septentrionale de la rivière Ouergha que viennent d'abandonner les Français.

La lutte se continue, mais sans avantage marqué pour les uns ou pour les autres.

Une rumeur circule voulant que 147 jeunes Allemands, d'organisations mi-athlétiques, mi-militaires, ont quitté l'Allemagne pour aller rejoindre les troupes d'Abd-el-Krim par l'Espagne.

L'objectif immédiat d'Abd-el-Krim est de se procurer des vivres, mandent les dernières dépêches de Fez. La concentration des Riffains contre les Français en certaines régions a provoqué un état de grande disette. C'est pourquoi le chef des rebelles voudrait pénétrer dans la riche vallée de l'Ouergha et s'approvisionner.

COMMUNIQUE

PARIS, 27. — Le communiqué officiel d'hier se lit comme suit:

"De furieuses attaques qui ont parfois résulté en corps à corps ont été lancées par les rebelles pour s'opposer à la jonction des troupes du lieutenant-colonel Féral et du général Colombat. Les avions et l'artillerie ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi qui a abandonné la lutte à la fin de la journée.

"La chaine montagneuse de Bibane est demeurée aux mains de nos postes qui ont été ravitaillés et approvisionnés de munitions pour se défendre durant quelque temps.

"La situation est la même dans l'ouest."

BARRIERE EFFICACE

PARIS, 27. — Les troupes françaises ont renoncé à maintenir de petits postes de défenses. Des forts plus puissants placés sur une ligne plus avantageuse fourniront une barrière plus efficace contre les incursions des tribus riffaines.

Les troupes d'Abd-el-Krim, de part quelques expéditions de pillage parmi les tribus Ouergha paraissent ne vouloir tuer que le temps. Des concentrations sur les deux flancs indiquent que les Riffains espèrent pouvoir toujours contourner les ailes françaises vers Taza et Ouezzan.

LA GREVE CONTINUERA

SYDNEY, N.-E., 23. — (Presse canadienne). — Par une décision unanime de la convention des Mineurs-Unis d'Amérique du district no 26, il fut résolu de continuer la grève des mineurs de charbon de la Nouvelle-Ecosse, qui dure déjà depuis trois mois.

Les lauréats du prix "Jean Rivard"

QUEBEC, 26. — (Du correspondant de la Patrie). — Le résultat du premier concours intercollégial pour le prix "Jean Rivard" fondé l'an dernier par un prêtre anonyme pour développer l'attachement au sol, a été annoncé hier. Le sujet de ce premier concours portait précisément sur l'objet de cette fondation: "l'attachement au sol. Le premier prix a été remporté par monsieur Alphonse Pelletier, du collège Saint-Anne-de-la-Pocatière. Ont aussi mérité une mention MM. Georges Larose, du Séminaire de Québec; J.-P. Provencher, du collège d'Edmonton, Alberta; ex-aequo: MM. Raymond Douville, de Nicolet, Camille Lafrance, de Rimouski, Médéric Lavoie, de Chicoutimi et Noël Richard, de Mont-Laurier.

UN DRAME SUR LE FLEUVE NON LOIN DE TROIS-RIVIERES

Un remorqueur, le "Sin-Mac", est détruit par une explosion et les flammes. — La jeune fille du capitaine Bibeau se noie.

AU COURS DE LA NUIT

TROIS-RIVIERES, 27 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le remorqueur "Sin-Mac", l'un des plus gros remorqueurs de la compagnie Sincennes-McNaughton, a été brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison, vers une heure et trente, ce matin, à un mille en bas du quai de Port S.-François, et Mlle Bibeau, 22 ans, fille du capitaine Pierre Bibeau, a perdu la vie dans le S.-Laurent en tentant de se laisser glisser le long du câble d'acier rattachant le remorqueur "Sin-Mac" à une vingtaine de barges.

Le feu a éclaté avec la plus grande soudaineté. A 1 h. 30, ce matin, les réservoirs à pétrole du remorqueur firent explosion. En moins de trente secondes, le remorqueur n'était plus qu'un brasier ardent.

Les flammes s'étaient répandues avec une si foudroyante rapidité qu'il fut impossible de mettre à l'eau une seule embarcation de sauvetage.

Pour atteindre l'arrière du remorqueur, les membres de l'équipage durent passer à travers les flammes. Comme les autres membres de l'équipage, Mlle Bibeau tenta d'atteindre la première barge à l'arrière du remorqueur en se laissant glisser le long du câble d'acier reliant cette barge au remorqueur.

Tout alla bien au début, mais soudain le remorqueur cessa de marcher et le câble se relâcha, s'enfonçant dans l'eau. Mlle Bibeau lâcha prise et tenta de se sauver à la nage. Ses forces la trahirent bientôt et elle coula dans l'eau profonde. Comme il faisait sombre, il fut impossible de se porter à temps à son secours.

Tous les autres membres de l'équipage, une trentaine en tout, purent se sauver sans trop de difficultés.

Détruit jusqu'à sa ligne de flottaison par les flammes, le "Sin-Mac" est allé s'échouer sur la grève à un mille et demi au sud du port S.-François.

Les barges qu'il remorquait sont maintenant amarrées à un des quais de Trois-Rivières.

Les recherches pour retrouver le corps de Mlle Bibeau n'ont donné aucun résultat.

L'EXECUTIF A LA RECHERCHE D'UN DIRECTEUR DE LA SURETE

Sous le régime de la Commission administrative qui administra la ville de 1918 à 1921, fut adopté un règlement municipal créant un service municipal de la sûreté. Ce service doit comprendre les divisions de la police, des incendies et du recorder. Comme le règlement n'a jamais été rappelé, le représentant du quartier Saint-Edouard s'en prévaut aujourd'hui pour demander qu'il soit appliqué, comme l'a au reste recommandé à l'administration municipale l'honorable juge Louis Coderre.

L'administration municipale a-t-elle l'intention de combler cette lacune. Les perspectives sont contradictoires.

D'un côté, nous savons que la ville, en vertu des derniers amendements à la charte sanctionnés au cours de la dernière session, est autorisée à avoir sept services municipaux; et c'est exactement le nombre que compte l'administration: finances, secrétairerie municipale, hygiène, travaux publics, police, incendie et recorder. Mais il convient de faire remarquer encore une fois, que le règlement municipal fusionnant ces trois derniers est encore en vigueur, ce qui porte le nombre des servics à quatre seulement.

Nous sommes informés d'autre part que le comité exécutif est à la recherche depuis quelque temps d'un cinquième directeur, qui occuperait la fonction de diriger ce service de la sûreté. On mentionne à ce poste les noms des colonels LeDuc, Girouard et Gaudet, de M. Tremblay, qui occupa déjà cette position, de même que M. Gaudet, et enfin MM. Narcisse Grandchamp et le docteur J. P. Gadbois.

Mgr CLOUTIER A PROTESTE A SON TOUR

Au sujet du déplacement possible des Frères à Trois-Rivières.

PAS DE CHANGEMENT

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la Patrie.) — "Toute cette histoire du déplacement des Frères des Ecoles Chrétiennes enseignant à l'école Saint-François-Xavier et de la fermeture du pensionnat de l'académie de LaSalle est un canard éclos, je ne sais où. Ça sent les élections municipales. Evidemment quelqu'un a cru pouvoir s'en servir. Si nous avions eu, à la commission scolaire, un tel projet, nous l'aurions su. C'est absolument du nouveau ce projet que l'on nous prête. Pour couper les ailes à ce canard, pour dissiper les craintes des Frères des Ecoles Chrétiennes, je propose que l'on maintienne leur engagement actuel pour une autre année et je prierais le commissaire Dubé de retirer sa résolution."

Telle est la déclaration que le président de la commission scolaire, M. Arthur Bettez, a faite, hier soir, à la séance de la commission scolaire, après la lecture d'une proposition du commissaire des écoles, M. Anselme Dubé, demandant de déterminer les conditions d'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes dans les écoles de la commission scolaire, soit en continuant celles déjà existantes ou en en faisant de nouvelles et de donner avis aux Frères qu'à l'expiration de la présente année scolaire, les commissaires désirent renouveler les arrangements entre eux et les Frères.

En même temps que la proposition du commissaire Dubé, l'on soumit à la commission scolaire une requête portant près de 800 signatures et protestant contre le prétendu projet de déplacement des Frères des Ecoles Chrétiennes de l'école Saint-François-Xavier et la fermeture du pensionnat de l'académie de LaSalle. Mais le document le plus important soumis aux commissaires d'écoles fut une lettre de Sa Grandeur Mgr Cloutier protestant lui aussi contre un tel projet, déclarant que ce serait "une décision regrettable et qui n'avancerait pas la cause de l'éducation."

Tout en s'opposant à un tel changement, Sa Grandeur Mgr Cloutier n'en a pas moins profité de cette occasion pour se prononcer de la façon la plus catégorique en faveur d'une nouvelle école dans le quartier S.-Ursules.

L'ODYSSEE D'UN NAVIRE BRITANNIQUE

La fin du seul navire marchand baptisé par la reine Victoria.

TRES CONNU

LIVERPOOL, 27. (Presse Associée). — Le quatre-mâts "Buckingham" connu dans tous les ports du monde sous le nom de "Navire de la reine" qu'achetèrent les Etats-Unis, durant la guerre, et qu'ils équipèrent au coût de $270,000 va finir ses jours dans le transport du charbon à l'intérieur du pays.

A Double Bay depuis 1922, il vient d'être acheté, annonce un journal de Liverpool, par la Waratah Coal au prix de $10,000.

Le "Buckingham" a eu une carrière mouvementée depuis le jour où il fut lancé, il y a de ça 36 ans. L'un des premiers voiliers en acier du type moderne, il était connu de Halifax à Puget Sound, à Honolulu. Il portait à la proue la tête sculptée de la reine Victoria, étant le seul navire de la marine marchande qu'ait jamais baptisé cette reine. Au baptême, la reine brisa une bouteille de champagne sur une statue représentant sa propre personne.

Locataire trouvé coupable d'acte de vandalisme

OTTAWA, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le magistrat Millar, siégeant à Hull, a ordonné, à Harry Groulx de payer $100 à madame J.-A. Hobson, d'ici à lundi, pour dommages causés à sa maison à Valletreau. Groulx a enlevé des parties de plancher et a scié des poutres de la maison qu'il habitait pour se faire du bois de chauffage. Le magistrat dit que cet acte de vandalisme n'est pas le premier porté à sa connaissance et il faut que ce sans-gêne des locataires cesse.

L'armée du salut en Allemagne

BERLIN, 27. — (Presse associée). — Mlle Mary Booth, fille du général W. Bramwell Booth vient d'être nommée directrice de l'Armée du salut en Allemagne, en remplacement du commandant Osgrim.

Les taxes sont trop nombreuses

LONDRES, 25. — Un autre des vieux domaines nobiliaires sera bientôt mis aux enchères. Le jeune duc de Rutland, qui vient de succéder à son père, a décidé de vendre Longshaw Lodge, son pavillon de chasse du Derbyshire et près de 14,000 acres de terre.

"Le fardeau écrasant des taxes", a répondu laconiquement le duc quand on lui a demandé la raison de sa décision.

Le duc reçut ce domaine en cadeau de son père en 1921.

Marx renonce à former un cabinet

BRUXELLES, 27. (Presse associée). — Le bourgmestre Max a renoncé à former un cabinet et a fait part de sa décision au roi, ce matin.

Nathan Leopold a été opéré

STATEVILLE, Ill., 27 (Presse associée). — Nathan Leopold, condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre de Bobby Franks a subi, hier, l'ablation de l'appendice. Son compagnon, Richard Loeb, souffre actuellement de la rougeole.

DEPENSES QUE L'ON POURRAIT BIEN REDUIRE

Ce que coûte aux Etats-Unis le service des rebuts aux postes.

NEGLIGENCE

WASHINGTON, 27 (Presse associée). — Le maître des postes New a décidé de faire, pendant une semaine, l'éducation du public afin de lui apprendre à bien adresser les envois qu'il fait. Le nombre de lettres qui vont, chaque année, aux rebuts est de 21,000,000 et celui des colis postaux de 803,000.

Si, dit-il, l'on prenait le soin d'écrire au coin gauche de l'enveloppe le nom de l'expéditeur, le service des rebuts n'aurait plus sa raison d'être et l'Etat épargnerait d'importantes sommes. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des lettres qui restent en panne n'ont aucune indication de ce genre.

Des 21,803,000 lettres qui aliènent au rebut l'an dernier, il y en avait 100,000 sans aucune suscription. De ces lettres les autorités ont retiré $55,523 qui ont été remis à la trésorerie, personne ne les ayant réclamés. On y a trouvé également pour $12,165 de timbres non oblitérés. Les chèques, les traites et les mandats d'argent représentaient une valeur de $3,546,542. Après avoir été gardés quelque temps, ils furent détruits ne pouvant être touchés.

M. MONTPETIT EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE

Le secrétaire de l'Université fait son dernier cours à Paris.

L'EMPIRE

PARIS, 27 — (Presse canadienne). — M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a complété, hier soir, en Sorbonne, la série de Cours qu'il avait été appelé à donner sur le Canada. Devant un nombreux auditoire, il a parlé du Canada et de l'Empire.

Après avoir décrit le rôle joué par les Canadiens en faveur de l'autonomie, M. Montpetit a déclaré que les Canadiens-français demandaient deux choses à la Grande-Bretagne: le droit du peuple de voter sur le budget et la responsabilité ministérielle.

Il est vrai, continua-t-il, que derrière les conférences impériales se glisse toujours le projet de défense cher à Chamberlain, mais il y est aussi question d'autonomie. Depuis la constitution du cabinet impérial de guerre en 1917, la correspondance entre Ottawa et Londres s'est faite directement, sans l'intermédiaire du représentant du roi.

Le Canada, poursuit M. Montpetit, a signé des traités indépendamment du gouvernement britannique et il possède, à l'heure actuelle, le droit d'avoir un ministre plénipotentiaire dans la capitale des Etats-Unis.

M. Montpetit a terminé son cours, le dernier de sa série, en faisant siienne l'idée du sénateur Dandurand d'augmenter graduellement l'autonomie du Canada sans briser les liens de la tradition impériale.

M. Preston perd en appel dans l'affaire Gaboury

OTTAWA, 27. (Du correspondant de la "Patrie").—H. J.-H. Preston, du ministère des postes, a perdu son appel dans l'affaire Gaboury et Glover. Il réclamait $20,000 de M. L. J. Gaboury, sous-ministre et M. W. J. Glover, surintendant financier des postes, prétendant que dans une correspondance entre les départements du ministère des postes, certaines réflexions attaquaient sa réputation. Le juge Loggie renvoya la poursuite de M. Preston et ce dernier en appel perdit encore une fois.

Reponse à tout

Nous publions chaque jour, sous ce titre, les réponses aux communications et questions que nous adressent nos lecteurs et lectrices. Chaque jour, se présentent à l'esprit ou à la curiosité de nos lecteurs et lectrices des problèmes dont ils voudraient avoir la solution immédiate: qu'ils nous les soumettent et ils trouveront ici une prompte réponse à leur question. Nos lectrices veulent-elles avoir une recette quelconque, un conseil, une opinion, une directive quelconque? Elles n'ont qu'à s'adresser à la "Patrie" et elles auront une prompte réponse. Ce courrier quotidien appartient à ceux qui lisent la "Patrie". Il a pour titre: "Réponse à tout" et il continuera d'en être digne. Nous invitons tous ceux et celles qui lisent la "Patrie" à se sentir ici chez eux. Les correspondants qui ne veulent pas que leur nom soit connu n'ont qu'à signer d'un pseudonyme; nous n'exigeons pas que les envois soient du nom véritable de l'expéditeur. Les réponses aux questions des correspondants sont publiées sans retard, dans un délai de quelques jours.

D.—Quel cadeau ferais-je à une tante religieuse qui célèbrera bientôt ses noces d'or et qui ne veut ni gâteaux ni fleurs, et que pensez-vous d'un cadeau en argent? — MAD. SUP. G.

R.—La petite bourse qu'on offre est encore le cadeau le plus pratique car cette religieuse pourra l'employer comme bon lui semblera et ainsi vous ne risquerez pas de lui offrir ce dont elle n'aurait pas besoin ou un objet que ses supérieures lui interdirait de garder.

D.—Je voudrais prendre part à une loterie dans laquelle il y a seize numéros; voulez-vous m'indiquer lequel de ces numéros serait chanceux pour une personne née en septembre? — BASE BALL.

R.—Ma foi je n'ose prendre sur moi de vous indiquer sur lequel de ces numéros déposer votre argent car s'il vous arrive de la perdre je ne voudrais pas que vous m'en vouliez. Et les livres d'horoscope ont rarement raison vous savez. Promettez de faire une part pour les pauvres dans votre gain, cela vous sera peut-être plus chanceux.

D.—Auriez-vous la bonté de me renseigner sur la manière d'écrire "des paniers de raisins verts" et me dire la règle qui dicte cet orthographe? — SUTER-NOS.

R.—On écrit "des paniers de raisins verts" et Larousse, au mot "panier" cite justement cet exemple de cette manière orthographié. C'est tout simplement le substantif qui évoque une idée de pluralité.

D.—Veuillez me dire le caractère d'une personne née le 13 de juin et m'indiquer ses années de chance? — H. F.

R.—Elle sera capricieuse, sensitive et difficile à contenter. Elle aura le caractère vif, nerveux, sera jalouse de sa liberté. Elle sera en outre studieuse, aimant les sciences, de progrès et d'action. La 40e année est, dit-on, la meilleure.

D.—Quelles sont les années décisives pour un homme né le 29 de juillet et un autre né le 15 d'octobre? — UNE BLONDE.

R.—Pour ceux qui sont nés en juillet, la 25e, la 50e et la 75e sont des années difficiles; pour ceux qui sont nés en octobre, il y aura changement de fortune tous les huit ans.

D.—Connaissez-vous la valeur nutritive de l'oeuf? — RACHEL L.

R.—Les oeufs sont un aliment complet non par le blanc mais par le jaune qui, riche en principes nutritifs, les cède sans trop de fatigue à l'assimilation.

D.—Deux jeunes gens me fréquentent et tous deux voudraient m'épouser. L'un s'enivre et l'autre est joueur. Je vous avoue que je suis disposée à pardonner à l'un autant qu'à l'autre et que, en dépit du mécontentement de ma mère, à me marier le plus tôt possible avec celui qui sera le premier prêt à s'établir. Et vous que pensez-vous de cela? — LA BELLE BLONDE.

R.—Ce que je pense? de vous ou des jeunes gens dont vous parlez? Vous avez l'air bien résolue et je ne crois pas que mon appréciation vous fasse retarder ce mariage que je considère dangereux. Vous savez "qui a bu boira" et il en est ainsi des autres défauts. L'ivrognerie et la dissipation peuvent amener la ruine d'un foyer, songez-y bien. Vous êtes maintenant disposée à pardonner mais votre patience se lassera devant les ennuis inévitables, sinon les malheurs, que vous apportera ou l'ivrese ou la dissipation. Pourquoi se marier le plus tôt possible et s'exposer à le regretter durant le reste de sa vie? Franchement à votre place je n'épouserais aucun de ces jeunes gens, et je partage l'avis de votre mère.

D.—Quelles sont les années de chance d'un homme né le 25 de décembre, d'une femme née le 27 de mai, d'un homme née le 27 août, d'une femme née le 19 de janvier? — COEUR BRISE.

R.—Pour un homme né en décembre, les années entre 20 et 40 sont importantes; pour une femme née en mai, la 20e année est bonne mais en général ces personnes sont particulièrement chanceuses; pour ceux de août, c'est la 50e année qui est la plus prospère et à celle qui sera née le 19 de janvier, on annonce de grands malheurs qui seront contrebalancés par une bonne fortune remarquable.

D.—Quelles sont les années de chance d'un homme né le 6 de novembre et d'une femme née le 29 de septembre et voulez-vous m'indiquer ce qu'il faut faire pour être chanceux dans la vie? — VIOLETTE.

R.—La 30e année sera la plus chanceuse pour un homme né en novembre et une femme née en septembre est douée d'un charme qui lui apporteront de grande joies entre 20 et 30 ans. Je crois que la bonne chance est surtout une question d'habileté dans la vie; choisissez toujours le droit chemin, soyez sincère, soyez tttentif à saisir les bonnes occasions et à en profiter et je ne crois pas que vous manquiez votre coup à vous organiser une vie agréable. Il y a toujours des difficultés à surmonter; il s'agit de ne pas se laisser aller au découragement et perdre ainsi des jours pendant lesquels il serait facile de se reprendre et de réparer le mal dont nous avons eu à souffrir.

D.—J'ai une jupe par plis en satin baronnet blanche rayée bleu et orange, croyez-vous que je pourrais l'utiliser pour m'en faire une robe droite? — ELIANE.

D.—J'ai une jupe par plis en satin baronnet blanche rayée bleu et orange, croyez-vous que je pourrais l'utiliser pour m'en faire une robe droite?—ELIANE.

R.—Oui, si elle est assez large. S'il vous manque un peu de satin, vous pourrez la faire à manches très courtes et même choisir un modèle à tunique de chiffon ou de crêpe georgette. C'est la mode et il y a de très jolis modèles que nous avons publiés dans la "Vie Féminine" de notre journal. Si vous ne les avez pas vus, consultez les cahiers de mode. Une visite dans les magasins pourra aussi vous inspirer.

D.—Quel est le caractère, d'après les oracles, d'une personne née le 30 de juin et d'une autre, née le 7 de novembre. Indiquez aussi les années importantes? — MESANGE.

R.—Les personnes nées en juin ont l'intelligence vive et portée vers les belles choses; elles sont obstinées, actives, laborieuses et capables d'actes énergiques. Leur air songeux et distrait ne les empêche pas de voir le positif de la vie. Pour eux, la 40e année est la meilleure. Celles qui seront nées en novembre ont l'esprit ouvert, inquiet et remuant. Elles sont gaies dans leur jeune âge mais la soiltude et la vieillesse les rendent taciturnes. Pour elles, la 30e année est chanceuse.

D.—Quel jour est la fête patronale de celles qui portent nom d'Yvette? — YVETE.

R.—Le 23 d'octobre.

D.—Quelle est l'adresse de la maison-mère des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Montréal? — JE SERAI RELIGIEUSE.

R.—1857 est, rue Notre-Dame. Adressez votre lettre à la Supérieure générale; c'est là qu'elle demeure.

D.—J'aimerais à avoir une recette de sirop de vinaigre? — LUCIE.

R.—Dans trois chopines de vinaigre, metez huit livres de framboises et laissez infuser quelques instants. Passez au tamis et pour chaque chopine de jus mettez deux livres de sucre. Ne faites bouillir que quelques minutes et brassez jusqu'à ce que le sirop soit fait. Mettez en bouteilles. Mais le temps des framboises est loin? Si vous ne vous souvenez plus de cette recette je vous la redonnerai au besoin.

D.—Comment enlèverais-je une tache d'encre? — MALADROITE.

R.—Si la tache est fraiche elle s'enlèvera avec du sel que vous saupoudrerez dessus; si elle est sèche, employez du vinaigre. Ces maladresses-là peuvent arriver à tout le monde.

D.—Quel fut le premier Poupart qui vint au pays? — CURIEUSE.

R.—Pierre Poupart, né à Paris, épousa Marguerite Perras, à Laprairie le 11 août 1682.

D.—Quel est le poids normal d'une jeune fille de 18 ans, mesurant 5 pieds, 7 pouces et demi? — ROSARIO.

R.—Environ 128 livres.

D.—Qui prêcha le carême à l'église Notre-Dame, à Montréal, en 1912? — J'AI OUBLIE.

R.—Le R. P. Gally.

D.—Comment dégraisse-t-on une sauce? — MAUVAISE MENAGERE.

R.—On laisse refroidir le bouillon, la graisse se fige à la surface et on l'enlève avec une cueillère.

D.—Est-il absolument nécessaire d'avoir un bouquet lorsqu'on se marie? — LOUISE.

R.—Le mariage sera valide quand même vous n'en auriez pas. C'est une coutume générale que le marié offre à son épouse un bouquet pour la cérémonie du mariage. Et maintenant que la mode à mis en vogue les bouquets de corsage que l'on peut se procurer pour peu d'argent, il est facile de ne pas s'en passer.

D.—De quoi se compose un trousseau de bébé? — MAMAN.

R.—On peut le faire plus complet et plus compliqué mais ce qui suit suffit: deux douzaines de couches, de coton ou de toiles; trois langes de flanelle ou de tricot de laine fine et douce; six piqués, six petites chemises ouvertes dans le dos; quatre robes; quatre jupons dont deux de flanelle; six robes de nuit en flanellette; quelques bonnets et quelques bavettes. On ajoute toujours un ou deux petits chandails en laine, faciles à tricoter et qui préserveront l'enfant des refroidissements subits. Il est aussi mieux de faire porter une petite bande de flanelle aux bébés. Pourquoi vous excusez-vous de me déranger? Le courrier est à la disposition des lectrices de notre journal et de tout le monde. Je suis toujours contente de répondre à ce que l'on me demande et le plus je reçois de lettres, le plus je suis satisfait. Ecrivez encore.

D.—A quelles conditions faut-il se conformer pour participer à votre courrier? — PETIT COEUR.

R.—Ecrivez sur un seul côté du feuillet. C'est tout. Je vous donnerai toujours tous les renseignements que vous désirerez.

D.—Voulez-vous, s'il vous plait, m'enseigner quelque chose pour détruire une affreuse croissance de poils sur les bras. J'ai essayé plusieurs poudres dépilatoires très recommandées et sans résultat, les poils repoussent et plus fournis qu'auparavant? — UNE DACTYLO DE VINGT PRINTEMPS.

R.—Les poudres et les liquides dépilatoires ont l'habitude de donner de bons résultats. Néanmoins, essayez ceci: Le matin et le soir appliquez aux endroits voulus un tampon de ouate imbibé de péroxide. Ces poils se décoloreront et finalement finiront par tomber mais cela prendra quelque temps.

D.—Quel est le caractère d'une femme née le 27 de novembre et quelles sont ses années de chance? — UNE LECTRICE.

R.—Les femmes nées en novembre sont enthousiastes et curieuses, vives et impressionnables, emportées et indépendantes. Elles sont cependant femmes de devoir et très soumises quand on sait les comprendre. La 30e année est chanceuse.

D.—1. Dans un banquet de famille où les viandes seront servies en dehors de la table de banquet, devrons-nous mettre sur la table, avec les vins et liqueurs, les fruits et gâteaux ou si nous devrons mettre autre chose? 2. A ce banquet, il y aura des dames et des messieurs, les cigares devront-ils être offerts à table, à la fin du banquet, ou dans une pièce séparée? 3. A un mariage, dans les premiers jours de septembre, où la mariée est en costume, le marié doit-il être en habit ordinaire, ou s'il peut être en morning coat, et quel chapeau devra-t-il mettre? 4. Les mariés peuvent disposer de $400.00 à $500.00 pour un voyage de noces. Quelle direction leur conseilleriez-vous de prendre. Nous ne voulons pas faire un voyage comme tous les jeunes mariés font, savoir, au Saguenay, aux mille Iles, etc.? 5. Dans un voyage de noces, (la mariée connait intimement un Père, qui était son directeur de conscience, quand il était à Montréal), les mariés peuvent-ils arrêter voir ce Père, devant passer dans la ville où il est actuellement; devront-ils laisser un souvenir et quel devra être ce souvenir? 6. Après le mariage, les nouveaux mariés sont-ils tenus de recevoir chez eux ou s'ils peuvent s'en dispenser en envoyant leur carte de remerciements. 7. Que doit-on servir après un mariage qui a lieu de bonne heure au commencement de septembre. Nous ne sommes pas riches mais nous voulons faires les choses convenablement et bien. 8. Les mariés sont-ils tenus d'offrir de l'argent ou un souvenir à des personnes (des amis et aussi des inconnus) qui ont chanté à leur mariage sur leur demande? — DIAMANT.

R.—J'ai publié ces questions qui sont d'un intérêt général et j'espère que vous ne m'en voudrez pas parce que j'ai saisi l'occasion de rendre service à d'autres personnes qui sont dans le même cas que vous-même. 1. Dans un banquet on se contente de décorer la table. Les verres sont à l'avance posés près du couvert de chaque invité et le vin, comme les liqueurs, doit être versé dans le verre du convive. Seulement lorsqu'on est en famille, que les invités sont nombreux et que le personnel des domestiques est restreint, on s'arrange de manière à s'absenter de la table le moins possible, et on dispose à l'avance dans la salle à manger tout ce qu'il est possible d'y mettre. Vous pouvez donc péparer sans scrupule votre table, ne réservant, pour la minute meme du service, que les plats servis chauds. 2. On passe les cigares et les cigarettes dans le boudoir après le banquet fini et que les dames sont rendues au salon. 3. C'est indifférent, le marié sera très bien en veston mais évidemment c'est de plus de tenue d'être en jaquette (morning coat). Avec ce dernier vêtement, le haut-de-forme ou le melon conviendra. Avec le veston, on portera le melon ou un feutre gris-clair. 4. Pour cette somme, vous pouvez faire un très beau voyage de noces. Je pourrais vous fournir quelques indications mais je risquerais d'oublier l'endroit qui vous plairait le mieux. Consultez une agence de voyage qui vous fournira une liste complète des endroits où vous pouvez aller avec cette somme en vous indiquant exactement toutes vos dépenses. Et puis si vous ne tenez pas à aller en voyage, vous pouvez fort bien faire un séjour à la campagne, à la mer ou dans les montagnes car à cette époque la température est encore fort belle. 5. Ce serait une délicate attention de votre part que de rendre ainsi visite en passant au directeur de conscience de la mariée. Offrez un cadeau si vous le désirez mais vous n'y êtes nullement tenu et ce Révérend Père ne s'attend probablement pas à recevoir quelque chose. Si, dans la communauté à laquelle, il appartient, on fume une boite de cigares conviendra; autrement offrez-lui un peu d'argent pour ses oeuvres. 6. Les cartes et la réception sont deux choses différentes et les unes ne remplacent pas l'autre. Envoyez des cartes à tous ceux qui ont envoyé un cadeau, une lettre, un télégramme. C'est d'obligation parce que vous devez remercier de ce que vous avez reçu. La réception n'est nullement d'obligation et si quelque raison vous empêche d'inviter vos parents et vos amis chez vous, à votre retour de voyage de noces, personne n'a le droit de passer la moindre remarque. 7. Du vin, des sandwiches, une salade si vous le voulez, des gâteaux. Il n'est pas nécessaire que les invités se mettent à table; ce petit menu doit se prendre debout. 8. Vous pouvez offrir un cadeau aux personnes qui vous ont rendu le service de chanter à la messe de votre mariage surtout à celles que vous ne connaissez pas. Je crois que les autres, vos amies, ont fait cela avec plaisir et vous n'êtes pas tenu de leur rien offrir. Si quelque chose vous inquiétait encore, écrivez-moi. Je me ferai un plaisir de vous renseigner.

D.—Une garniture de lit doit-elle rester sur le lit quand le malade est au lit? 2. Une jeune fille ou un jeune homme qui laisse la maison avec son père pour aller se marier doit-il ou doit-elle demander la bénédiction et à quel moment cela doit-il se faire? 3. Quel bras le marié doit-il offrir à la mariée au sortir de l'église après le mariage? 4. Un jeune homme doit-il envoyer sa carte de visite avec des lettres p.p.c., avant son mariage? — S. V. P.

R.—1. Non, quand le malade est au lit, on met un couvre-pieds blanc ou un drap de fantaisie en toile brodée avec dentelle et autre. 2. Avant de partir pour se marier, ce serait très touchant de demander la bénédiction de ses parents. Cela se ferait immédiatement avant le départ pour l'église. 3. Le marié offre son bras gauche. 4. C'est la jeune fille qui fait cela ordinairement, et envoie sa carte à elle.

D.—J'ai fait application pour être institutrice au Parc Molson ou dans les environs; à qui dois-je adresser ma lettre? — CELIA.

R.—Je regrette mais nous ne publierons pas de ces morceaux littéraires d'ici quelque temps à cause du manque d'espace. Vous êtes la bienvenue parmi nous et je m'efforcerai toujours de vous renseigner comme vous le désirez.

Adressez votre lettre au Secrétaire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, Académie du Plateau, Montréal.

D.—Qu'est-ce que je pourrais faire pour faire maigrir mes jambes. Je suis petite de taille et j'ai de grosses jambes. 2. Aussi comment pourrais-je faire paraître un "grain de beauté" que j'ai à côté de l'oeil gauche, qui est un peu brun mais pas assez pour être remarqué. 3. Quel est le caractère d'une femme née le 28 novembre, et d'une autre née le 12 août. 4. Dans un hôtel, tel que le Chateau-Laurier, quand nous prenons le diner, est-ce manquer de respect que de faire un signe de croix et dire son bénédicité avant le repas. "A" prétend que nous devons toujours le faire car notre religion est trop belle pour en avoir honte: "B" dit que dans ce cas-là il est préférable de s'en abstenir car cela la gêne? — J'AI VINGT-CINQ ANS.

R.—Faites des exercices et pratiquez des massages quotidiens d'un quart d'heure environ à l'endroit que vous voudriez voir diminuer. Portez à ce même endroit, la nuit, des bandelettes que vous aurez enduite de vinaigre ou d'eau vinaigrée et qui enserreront vos chevilles. 2. Pour accentuer ce grain de beauté, il suffit de le toucher avec un crayon de noir. Ça aura l'air naturel. 3. Les femmes nées en novembre sont enthousiastes et curieuses, vives et impressionnables, emportées et indépendantes. Elles sont cependant femmes de devoir et très soumises quand on sait les comprendre. 4. Vous pouvez parfaitement en vous mettant à table dans un grand hôtel faire le signe de la Croix et dire votre bénédicité, mais il faut le faire discrètement et éviter d'attirer l'attention. Vous pouvez aussi faire cela en vous rendant à table. Il n'y a ni honte ni gêne à avoir; le zèle des fidèles de l'Armée du salut est autrement intempestif.

D.—N'y a-t-il qu'un cardinal au Canada et me renseigneriez-vous au sujet des dignitaires de l'Eglise catholique au Canada? — RENAUD.

R.—Je crois que ces données sont justes et qu'il y a au Canada: un cardinal, dix archevêques, vingt-cinq évêques, cinq mille trois cent huit prêtres, deux mille deux cent vingt-six églises, mille trente-cinq missions, quatre universités, quatre cent quatre vingt-trois institutions pour l'enseignement, deux cent cinquante institutions de charité. Les catholiques au Canada sont environ de 3,591,706.

D.—Voulez-vous me dire où sont fabriqués les billets de banque du gouvernement canadien? — ROMEO.

R.—Le gouvernement canadien fait fabriquer tous les billets de banque du gouvernement par une succursale de la American Bank Note, à Ottawa.

D.—A quel âge peut-on asseoir un enfant dans une chaise? — MAMAN.

R.—On ne doit pas asseoir un enfant avant qu'il se soit assis spontanément lui-même dans son lit et qu'il soit capable de se tenir sur son séant. Cela se produit ordinairement vers le sixième ou le septième mois, parfois plus tard. La position assise n'est pas sans danger, même quand l'enfant la prend lui-même; si on la lui impose prématurément elle fatigue le dos et peut entraver la croissance. On ne doit jamais enseigner à un enfant à se tenir assis ou à marcher. C'est son affaire et non la nôtre.

D.—J'ai reçu un bouquet de fleurs de mon ami et parmi elles il y avait mis une pensée; que signifie cette fleur? — ROSA.

R.—Ne vous attristez pas de ce qu'a voulu dire ce jeune homme. L'envoi de cette pensée est un bon signe car cette fleur signifie: Eternellement à vous.

D.—Comment rendre sa couleur primitive à un chapeau de moufflon gris-clair qui est devenu foncé? — LA BELLE.

R.—Saupoudrez-le de farine chaude et brossez-le longuement; recommencez l'opération à plusieurs reprises et en le secouant bien après chaque brossage.

D.—Voulez-vous me donner une recette de crème à la glace? — OUI.

R.—Une pinte de crème à fouetter, une chopine de lait, une tasse et demie de sucre, trois oeufs frais; essence au goût. Cette quantité donne environ trois pintes de crème glacée.

D.—Lorsqu'on reçoit pour "le thé", peut-on servir du café? — DEBUTANTE.

R.—Oui. Je suis ici pour répondre à vos questions et je ne trouve rien sot. Ecrivez aussi souvent que vous le voulez, je vous répondrai toujours aussi promptement que possible.

D.—Je suis malheureuse: mon mari me frappe souvent, mes enfants n'ont pas beaucoup d'affection pour moi et tous me reprochent d'être souvent impatiente et de chicaner. Moi, je ne sais que faire, je suis découragée et je ne peux toujours pas tout endurer sans jamais rien dire. — LARME.

R.—Ma pauvre amie, je comprends combien la vie doit vous sembler pénible et toutes les contrariétés que vous souffrez altèrent votre patience et votre bonne humeur. Vous devez aussi être faible et fatiguée et votre état de santé vous pousse à "chicaner" mais ne croyez-vous pas que le mieux serait de ne pas vous emporter trop souvent? Ce serait le meilleur moyen, peut-être, si ceux dont vous me parlez ne sont pas complètement dépourvus de coeur, de leur montrer la bassesse de leur conduite à votre égard et vous resteriez digne. Le silence est une arme puissante ma chère amie à la portée de ceux seuls qui savent dominer le premier sentiment qui les porterait à la colère et aux injures. Je comprends votre situation et soyez assurée que je sais bien aussi que le remède que je vous recommande n'est pas si facile que cela à prendre. Ecrivez-moi encore. Après ces confidences nous ne sommes plus des inconnues.

D.—Quel jour était: 1o, le 5 d'octobre 1850; 2o, le 28 février 1855; 3o, le 15 de juin 1875; 4o, le 18 juillet 1883, et aussi, 5o, quelles sont les années chanceuses dans la vie des personnes nées le 9 de novembre? — UNE BRUNETTE AUX YEUX BLEUS.

R.—1o, un mercredi; 2o, un mercredi; 3o, un mardi; 4o, un mercredi; 5o les personnes nées à cette époque seront chanceuses au cours de leur 30e année. Si le courrier vous intéresse, faites-le connaitre à vos amies.

REP. à ROBERT LECOURS — Ne vous ai-je pas répondu à ce sujet? Nous n'avons malheureusement que peu d'espace et malgré le soin que vous aviez apporté à cette rédaction, je crains de ne pouvoir le publier. Toutefois, s'il y avait le moindre moyen, comptez sur moi.

REP. à SEMEUSE D'ESPOIR — Je suis contente de savoir que votre état s'améliore et que le printemps vous apporte autant de joies. Ecrivez-moi encore.

REP. à PORTIA — Mes sympathies. Je vous lirai toujours avec plaisir.

SOEUR CHRISTINE ET BRIN D'HERBE sont priées de m'envoyer leur nom et adresse afin que je leur fasse parvenir une lettre qui a été adressée à la "PATRIE" par des échangistes.

REP. à FLEURS CHAMPETRES — Merci de la poésie et des bons souhaits exprimés.

REP. à GAMINE — Il ne faut pas compliquer ses sentiments. L'amitié nait presque toujours spontanément; il suffit d'être prudente en amitié comme en autre chose et ne pas la répandre sans savoir si ceux à qui elle s'adresse en sont dignes. Le déménagement et les travaux qui le suivent enlèvent certainement la liberté.

REP. à BONNE HUMEUR — Ne vous attristez pas car je suis certaine que tout s'arrangera. D'ailleurs n'est-ce pas un bienfait que cette amie de votre mère qui vous recueille et vous aide comme son enfant? Certainement que vous pouvez profiter de l'hospitalité qu'elle vous offre si généreusement; je sais que vous saurez rendre votre compagnie agréable et partager, avec cette dame, les soins de la maison tout en vous soignant bien.

REP. à MON SECRET — Ne désespérez pas; nos prières et notre bonne volonté sont toujours couronnées quand nous savons être humbles et sincères.

REP. à PETIT COEUR — La vie de ménage a aussi ses agréments. Vous serez toujours la bienvenue et le Courrier de la "Patrie" vous est ouvert; vous pouvez demander tous les renseignements que vous désirez.

REP. à BRIN DE MOUSSE — Malheureusement, les écrits ne peuvent être tous publié mais cela ne change en rien le bon accueil que vous recevrez toujours lorsque vous vous adresserez à nous.

REP. à MIFFA — Au sujet des compositions voyez ce que je dis à d'autres. Il y aura maintenant peu d'espace afecté à cet effet. Je regrette et j'espère pouvoir vous rendre service d'une autre manière.

REP. à COMI — Je suis bien contente que vous laissiez cette liberté au sujet de votre article qui est intéressant mais qu'il se fait difficile de publier à cause de l'espace. Le courrier est encore à votre disposition.

REP. à MIRZA — Je suis contente d'apprendre ces bonnes nouvelles. Je fais des voeux pour le cousin, Maurice.

REP. à ANTIOPE — Vous êtes la bienvenue. Je vous souhaite de réussir ces examens.

REP. à FLEURS CHAMPETRES — Je sympathise de tout coeur à vos maux et je vous souhaite qu'ils finissent bientôt. Soyez résignée et vos tristesses seront comptées et récompensées, je puis vous l'assurer.

REP. à CHRYSANTHEME — Vous avez un beau caractère qui me plait: la reconnaissance que vous exprimez envers ceux qui vous causent quelque plaisir témoigne une noblesse d'âme qui n'est pas commune. Restez jeune et n'étouffez en vous rien de cette spontanéité qui doit vous faire chérir de vos amies.

REP. à TRUDE — Vos lettres sont les bienvenues et je les lirai toujours avec grand plaisir. Il ne faut pas vous désoler car les mois d'été seront bientôt arrivés et avec eux le soleil, qui guérit tant de malades, leur apporte les forces et la santé. Ecrivez quand cela vous sera possible, mais sans vous fatiguer. Envoyez de courtes lettres si vous ne pouvez davantage et je vous répondrai ici.

REP. à EDELWEISS — J'espère que vous éprouverez à votre tour combien les sentiments que vous manifestez font plaisir à ceux à qui vous les témoignez. Ce n'est pas tout le monde vous savez qui est capable de reconnaissance et d'affection envers ceux qui se sont dévoués pour soi.

REP. à REINE-FEE — Tant mieux si notre journal vous plait. Notre courrier est à votre disposition. Merci de la belle lettre.

REP. à COUP DE VENT — Une bonne lettre sensée que vous m'écrivez là. Si vous avez eu des désillusions en amitié, il faut les oublier et oublier la personne qui a considéré son intérêt avant le reste. Soyez clémente et silencieuse, si c'est nécessaire, car les paroles violentes déprécient toujours non ceux à qui elle s'adressent mais ceux qui les prononcent. Et puis au fond de tant de querelles il y a la mesquine jalousie qui mijote sans que ceux qui en sont l'objet veuillent se l'avouer. Vous êtes intelligente de prendre les choses comme vous le faites et je vous encourage fort à continuer.

REP. à OISEAU BLEU — Vous serez apprivoisé dès que vous vous sentirez chez vous parmi nous.

REP. à COEUR AIMANT — Pour ce dictionnaire, il vous reste encore le ressource d'écrire à l'un des nombreux éditeurs de Paris dont vous vous procurerez l'adrese sur la couverture des livres.

REP. à POIS DE SENTEUR — Les événements nous enseignent mille choses que nous oublions souvent plus vite que nous ne les avons apprises. Mais vous êtes sérieuse et vous garderez les impressions causées par cette maladie d'une de vos parentes. Au sujet de la graphologie dont vous parlez, je me renseignerai.

SOEUR CHRISTINE est priée de me faire parvenir son adresse; j'ai trois lettres à lui adresser.

ZOZO est prié de me faire parvenir son adrese; j'ai une lettre à lui adresser.

REP. à PETITE PENSEE—Vous ne m'en voudrez pas d'avoir supprimé une partie de votre envoi pour le Bureau d'Echange, nous avons peu d'espace. Restez fidèle à notre courrier.

REP. à PIERRE LUNE — Je ne crois pas d'ici quelque temps que nous puissions publier ces envois qui ne sont pas sans valeur mais trop longs pour l'espace dont nous pouvons disposer. Je ferai parvenir votre lettre dès que j'aurai l'adresse de Zozo. Ecrivez-moi encore.

REP. à DIABLE ROSE — Il n'y a aucune condition pour faire partie de notre courrier. Vous n'avez qu'à écrire et toujours vous aurez votre réponse. Vous avez une gentille lettre mais pourquoi dire que vous êtes une enfant gâtée? Tout le monde l'est plus ou moins car ceux qui n'ont personne pour les choyer organisent leur vie à leur goût, se faisant une large part, de contentement. Oh! je ne nie pas de multiples exceptions, mais je veux vous prouver que vous ne devez pas être aussi difficile que vous le dites et que ce que vous croyez un défaut exclusif à vous en est un commun à beaucoup de gens. Ecrivez-moi de nouveau.

REP. à YVONNE COUET — Je ne connais pas votre livre. Dites-moi, quel est-il? Je suis certaine que vous vous êtes bien tirée d'affaire lorsque vous avez dû adresser la parole à ce diner. Avez-vous placé votre livre dans les librairies? Ce ne serait pas une mauvaise idée de recevoir notre journal chaque jour, je crois que vous y puiseriez d'intéressants renseignements au sujet de la carrière que vous voulez suivre et pour laquelle je vous offre mes souhaits. Ecrivez-moi encore; je voudrais savoir où en sont vos travaux littéraires.

DEBAT SUR LE MAINTIEN DE CES FRERES

A Trois-Rivières, à l'école de Saint-François-Xavier et au pensionnat.

DES REQUETES

TROIS-RIVIERES, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le maintien des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'école S.-François-Xavier où ils enseignent depuis la fondation de cette maison d'école et le maintien aussi du pensionnat de l'Académie de la Salle sont demandés à la commission scolaire par de nombreuses requêtes qui circulent dans notre ville depuis hier après-midi, et qui nous informe-t-on, se couvrent rapidement de signatures.

Au nombre des premières signataires de ces requêtes se trouvent assure-t-on, les principales personnalités politiques, commerciales et industrielles de notre ville.

C'est ce soir, à la commission scolaire, que les commissaires d'écoles seront appelés, prétendent ceux qui font signer les requêtes en question, à se prononcer sur un projet d'enlever aux Frères des Ecoles Chrétiennes la direction et l'enseignement à l'école S.-François-Xavier et de les obliger en plus à fermer leur pensionnat de l'Académie de LaSalle.

On entendrait les obliger à n'enseigner qu'à l'Académie de LaSalle te à l'école de S.-Philippe où tous les instituteurs devront être, si possible, des religieux.

A qui conférerait-on l'enseignement à l'école S.-François-Xavier?

On affirme que ce serait à une nouvelle congrégation de frères enseignants.

Actuellement, il n'y a aucun projet de changement devant la commission scolaire. Automatiquement tous les instituteurs et institutrices enseignants dans les écoles de la commission scolaire se trouvent réengagés à moins d'être notifiés avant le premier juin que leurs services ne sont plus requis.

Le commissaire Lamprou interrogé sur ce projet de déplacement des Frères enseignants à S.-François-Xavier et de fermeture du pensionnat à l'académie de LaSalle, a déclaré qu'il y était carrément opposé.

Le commissaire Carignan a répondu qu'il était heureux que des requêtes vinssent circuler. "Elles nous permettront de connaître le sentiment du public, dit-il. Cette question est très importante et il importe de bien l'étudier avant de prendre une décision. Quant à moi, je ne suis pas prêt à me prononcer avant de l'avoir étudiée."

Les requêtes que l'on fait signer constituent une longue et énergique défense de l'oeuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes dans notre ville depuis trois quarts de siècle. Elles protestent vigoureusement contre le projet de leur enlever l'école SS.-François-Xavier et de les obliger à fermer leur pensionnat. On y déclare que depuis 1909, les Frères des Ecoles Chrétiennes ont, dans notre ville, dépensé $78,160 pour faire de l'Académie de LaSalle un grand pensionnat et que des 529 élèves qui y sont inscrits actuellement 31 sont étrangers à notre ville.

Mort d'un vieux citoyen à Hull

HULL, 26. (Du correspondant de la "Patrie").—M. Dosithée Chénier, 163 Notre-Dame, est décédé à l'âge de 81 ans. Il était né à St-Placide, comté des Deux-Montagnes. Il était venu à Hull en 1870. Il fut fonctionnaire public pour le gouvernement de Québec, comme garde-forestier et garde-pêche. Il fut 4 ans échevin et inspecteur de travaux publics pour la ville pendant plusieurs années.

L'EPOPEE CANADIENNE, UN PROLONGEMENT DE L'EPOPEE FRANCAISE

Magnifique discours de M. le chanoine Coubé à la manifestation à Dollard.

Des couronnes.

Devant une foule immense de canadiens-français venue au Parc Lafontaine rendre un hommage respectueux aux héros du Long-Sault, Dollard et ses seizes compagnons, M. le Chanoine Stéphane Coubé, prédicateur de la station quadragésimale à Saint-Eusèbe a fait dimanche la panagyrique du sauveur de la colonie naissante.

L'éminent prédicateur, qui célébra en strophes immortelles la gloire de Jeanne-D'Arc, la libératrice de la Vieille France, a chanté Dollard, le sauveur de la France-Nouvelle. Après avoir exalté la martyre du bûcher de Rouen, il a exalté le martyr du Long-Sault.

Avant la manifestation, de nombreuses couronnes furent déposées au pied du monument Dollard par différentes institutions et plusieurs corps publics de la cité de Montréal.

Cette fête, "fête d'éloquence et de patriotisme", comme l'a si bien dit M. le curé J. N. Dupuis, était sous les auspices de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, qui a droit d'être fière du magnifique succès obtenu.

C'est M. l'abbé J. N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil, qui présenta le principal orateur de l'après-midi, M. le chanoine Stéphane Coubé, en des termes éloquents.

M. LE CHANOINE COUBE

"Au printemps de 1660, dit l'éminent prédicateur, Dollard et ses seize compagnons, entendirent la messe, reçurent le Pain des Forts et la main sur l'Evangile, ils s'écrièrent: "Nous jurons de combattre jusqu'à la mort et de ne reculer jamais! Ne reculer jamais!" Quelle belle devise qui éclaire de pourpre l'épopée canadiene. Un peuple qui n'a jamais reculé devant la mort peut combattre sans peur, il n'a pas cessé d'avancer et il avancera toujours.

Pour comprendre cette épopée, il faut remonter à une autre dont elle est le prolongement, l'épopée française. M. le chanoine Coubé montre alors toute les grandes figures de l'histoire de France, vaillants soldats qui ne reculaient jamais.

BEAUTES DE L'EPOPEE CANADIENNE

Quand une race a écrit une pareille épopée avec son âme, avec son sang, et avec de tels hommes, elle peut-être blessée, mais elle se guérit de ses biessurse; elle peut toucher aux abimes, mais elle remontera bientôt jusqu'aux étoiles, elle a une jeunesse immortelle.

Elle n'est pas moins belle l'épopée canadienne, dit le chanoine Coubé, qui passe en revue les faits d'armes et les héroïsmes de nos ancêtres. "C'étaient des hommes et des femmes aux grands coeurs qui ne reculèrent devant rien et jusqu'à Dollard, qui disait: qu'"il faut qu'un homme meure pour le peuple", ce ne sont que des pages glorieuses. C'est là le point culminant de l'épopée canadienne. Tout est réuni dans cet acte: la splendeur de la charité chrétienne et la grandeur de l'héroïsme. C'est là que la jeunesse canadienne française ira retremper son énergie.

Cet acte revit trente-six ans plus tard en la jeune Madeleine de Verchères, la petit "Jeanne D'Arc du Canada". L'âme de Dollard et de la petite Jeanne d'Arc du Canada revivent à Carillon, elle revivent avec les Zouaves pontificaux, elles revivent avec les valeureux soldats canadiens de la dernière guerre, chapitre nouveau de votre histoire, écrit en lettres de feu et de sang sur les plaines de Vimy. Elle revivent dans vos coeurs et dans vos poitrines lorsqu'il y a une grande cause à défendre, car le canadien veut rester catholique comme Dollard! Votre langue comme votre religion est sortie victorieuse de tous les sarcasmes et de toutes les calomnies: le canadien veut parler français comme Dollard!

Votre race a aussi été victorieuse grâce à la vaillance de vos mères qui n'ont jamais tremblé devant les charges augustes de la maternité. Vous allez toujours de l'avant! Quand une race de jeunes gens comme Dollard, de jeunes filles comme Madelein ede Verchères, de martyrs comme Jogues, Bréboeuf et les autres, de pères comme vos pères, de mères comme vos mères, possède une telle épopée, elle est immortelle et elle a une place plus belle encore et plus brillante au soleil de l'avenir!

AUTRES DISCOURS

M. Jules Massé, président de la société du bon parler francais, demanda, en un discours brossé de main de maître, de suivre l'exemple de Dollard et de combattre pour la survivance de la langue française.

M. Léon Lortie, pour l'A. C. J. C., demande aux jeunes de suivre l'exemple de Dollard.

M. Aldéric Blain, au nom de M. l'échevin Léon Trépanier, président de la société Saint-Jean-Baptiste, offre ses félicitations aux jeunes et les encourage à continuer leur belle oeuvre.

M. l'échevin J.-E. Sansregret, leader du conseil municipal, au nom du maire de Montréal, félicite chaudement l'A. C. J. C. de son exemple de patriotisme si bien manifesté en ce jour glorieux et déclare qu'une nation est grande quand elle peut avoir de telles espérances dans sa jeunesse.

Des chants canadiens, accompagnés par la fanfare du collège Laval, entrecoupèrent chaque discours et cette manifestation inoubliable se termina aux accords de l'hymne national.

Les institutions et corps publics qui vinrent déposer des couronnes au pied du monument Dollard sont ceux dont les noms suivent: Comité régional de l'A. C. J. C.; comité central de l'A. C. J. C., le président général et les directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste; la Ligue des Droits du Français; l'école Saint-Stanislas; la société des Artisans Canadiens-Français; le collège de Montréal; la commission des écoles catholiques de Montréal; le conseil central des syndicats catholiques et nationaux; le Last Post Fund; des élèves du collège Sainte-Cunégonde; la section Louis Hébert de la société Saint-Jean-Baptiste; l'association catholique des voyageurs de commerce; l'association des étudiants de l'université de Montréal; l'école Sainte-Prilomène de Rosemont; les élèves de l'école Meilleur; les élèves de l'école Saint-Pierre, (aussi chacun d'eux vint déposer sa fleur au pied du monument); la société du Bon Parler Français de l'école normale Jacques-Cartier; l'académie Saint-Paul de Viauville et la garde Dollard.

On remarquait parmi ceux présents: le chanoine Emile Chartier, l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil, le chanoine Coubé, l'échevin J.-E. Sansregret, du comité régional de l'A. C. J. C.; le R. P. Edgar Colloucq, s.j., aumônier général, M. Jean Guérin, secrétaire général, le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat; M. Paul Mailloux, président du comité régional; M. W. Milette représentant de la section Saint-Edouard de la société Saint-Jean-Baptiste; l'abbé Adélard Desrosiers, l'abbé Eustache Saint-Maurice et plusieurs autres.

MAISONS RECOMMANDABLES
AUX LECTEURS DE
La Patrie
HEBDOMADAIRE

L'Antikor Laurence
Enlève les cors, verrues et durillons. Sûr, efficace, sans douleur.
En vente partout, 25c le flacon.
Franco par la poste.
Pharmacie LAURENCE
Montréal.
1-320

SOULAGE DU RHUMATISME ET DU LUMBAGO

Un homme du Québec recommande maintenant les Pilules de Dodd pour les Reins

M. Georges Tremblay ne pouvait travailler, mais il est maintenant en bonne santé.

Sainte-Marie, Qué., le 25 mai, (spécial)—"Vos pilules de Dodd pour les Reins m'ont fait un grand bien", déclare M. G. Tremblay, citoyen bien connu ici et jouissant d'un grand respect.

"Quand j'en envoyai chercher, je ne pouvais travailler. J'en ai pris dix boites et aujourd'hui je puis accomplir mon travail et ne ressens aucune douleur. Je les recommande à tous ceux qui souffrent de mal de dos, rhumatisme et douleurs aux reins".

Les Pilules de Dodd pour les Reins ne sont pas mises de l'avant comme panacée, mais pour les maladies spécifiques pour lesquelles on les recommande comme le rhumatisme, les maux au dos, le diabète, l'hydropisie, le lumbago, les maladies des voies urinaires et les maladies de coeur.

Les Pilules de Dodd pour les Reins agissent directement et promptement sur la racine du mal. Elles n'occasionnent aucun dérangement dans les fonctions naturelles de tout organe.

Les Pilules de Dodd pour les Reins soulagent, après que tous les autres moyens ont échoué.

Avait si mal à la tête qu'elle ne pouvait rien faire.

Quand la tête commence à vous faire mal et à vous faire souffrir, vous pouvez être sûr que cela est dû à l'estomac, au foie ou aux intestins, et cette cause doit être enrayée avant d'espérer obtenir un soulagement durable.

Il n'y a pas de meilleur remède contre les maux de tête de cette nature que

BURDOCK BLOOD BITTERS

vu qu'il n'est pas battu pour enrayer la cause du mal.

Mme Wm. Helpard, de Lower Stewiacke, N. E., écrit: "Ma tête me faisait souffrir depuis longtemps. Cela me rendait tellement malade que je ne pouvais rien faire, mais après avoir pris quatre bouteilles de B. B. B., je sens que je ne saurais le recommander trop chaleureusement à ceux qui souffrent de maux de tête quelconque.

B. B. B. est sur le marché depuis 46 ans et est reconnu par tous ceux qui en font usage comme remède sans égal contre le mal de tête; fabriqué uniquement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

ENTORSES

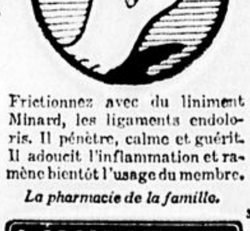

Frictionnez avec du liniment Minard, les ligaments endoloris. Il pénètre, calme et guérit. Il adoucit l'inflammation et ramène bientôt l'usage du membre.

La pharmacie de la famille.

361

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

QUE LA RUSSIE CESSE DE JOUER CE ROLE D'EPOUVANTAIL A LA PAIX!

FRENCH, LE COMMANDANT DES TROUPES ANGLAISES PENDANT LA GUERRE VIENT DE MOURIR

Le comte d'Ypres fut surnommé le chef le plus chanceux de l'armée.

FORT CRITIQUE

DEAL, Angleterre, 23. — (Presse associée). — Le comte d'Ypres, mieux connu sous el nom de feld-maréchal French, ancien comandant des troupes anglaises en France, pendant la guerre, est mort ici, le 22 à l'âge de 73 ans. Il était malade depuis le 19 mars, à la suite d'une opération de l'appendice.

Il avait soulevé beaucoup de controverses dans l'opinion anglaise par son livre sur la guerre intitulé "1914" dans lequel il critiquait ses subordonnés et plusieurs généraux français. Ces critiques touchaient surtout la bataille de Le Cateau, qui suivit celle de Mons, le 23 août 1914. C'est alors que French, apprenant le désastre de la 5e armée française sur sa droite, suivi de la chute de Namur, résolut de faire faire une retraite stratégique.

SA BIOGRAPHIE

S'élevant aux postes les plus élevés et décrochant les honneurs les plus recherchés, le comte d'Ypres passait pour l'homme "le plus chanceux" de l'armée britannique. Mais il convient de dire que son ascension ne fut pas immérités et que l'armée tout comme l'Empire britannique en retirèrent les plus grands avantages.

Ce fut lui, en effet, qui remporta la célèbre bataille d'Ypres qui sauva la Grande-Bretagne d'une invasion certaine. Victoire difficile s'il en fut, car c'est en cette occasion que les Allemands se servirent, pour la première fois, des gaz asphyxiants.

C'est en 1895 que la fortune sourit pour la première fois au comte d'Ypres. Les autorités militaires venaient de décider la réorganisation de la cavalerie et French, qui n'était alors que colonel, avait pris faire place aux plus jeunes. Sa sa retraite depuis deux ans pour carrière, croyait-il, était à jamais finie.

Mais le hasard voulut que l'inspecteur général de la cavalerie fut sir George Luck, sous qui French avait servi aux Indes. Se rappelant les services distingués de son subordonné, il le nomma adjudant général de la cavalerie. Et c'est de ce poste qu'il s'éleva au commandement des premiers 100,000 soldats britanniques qui subirent le premier choc de l'armée allemande.

Entre temps, French avait fait d'importantes réformes et obtenu le commandement d'une brigade de cevalerie. Aux manoeuvres de 1893, il attira sur lui l'attention de toute l'armée, en triomphant de son adversaire par des méthodes tout-à-fait nouvelles. L'année suivante, il était fait major-général.

La guerre des Boers fut pour French une autre occasion de déployer ses talents militaires. On le nomma commandant en chef de la cavalerie et il se montra grand stratège et tacticien accompli. Il fut cité à plusieurs reprises dans les dépêches et quand il retourna en Angleterre, il fut créé chevalier. A partir de ce moment, il prit le commandement des troupes d'Aldershot avec le titre de lieutenant-général.

En 1907, French fut nommé inspecteur général des troupes et cinq ans plus tard chef de l'état major impérial. Il fut fait feld-maréchal en 1914 et c'est comme tel qu'il alla en France au début de la guerre pour commander les troupes anglaises. C'est alors qu'il déploya son talent remarquable comme meneur d'hommes et chef militaire. Il obtint la création du ministère des munitions dans le cabinet anglais à la tête duquel l'ancien premier ministre Lloyd George démontra toute son énergie en éveillant les manufacturiers de munitions anglais à la nécessité de se rallier aux soldats qui combattaient sur le champ de bataille.

Lors des premiers engagements en France l'armée de French fut écrasée sous le nombre et manqua de puissants explosifs pour arrêter l'avance allemande. C'est à lui qu'on attribue la retraite stratégique des Anglais sur Mons. Plus tard, à la tête d'un million d'hommes, il remporta une éclatante victoire à Ypres.

Relatant ses opérations militaires, le feld-maréchal écrivait: "Les troupes glorieuses que je commandais sont aliés vaillamment à la mort quand quelques canons et quelques obus de plus auraient épargné cet immense sacrifice. Mais, les munitions ne venaient pas.

Il fut vertement critiqué en Angleterre pour avoir laissé les Allemands se retrancher de façon impugnable et il eut à ce sujet une longue controverse avec lord Kitchener, son ancien commandant de la guerre sud-africaine, qui était alors secrétaire de la guerre.

Feu lord Northcliffe fit alors une visite sur le front et, à son retour, déclara carrément qu'on avait manqué de munitions. C'est alors qu'on opéra un remaniement dans le ministère et que l'on activa la fabrication des obus.

Après seize mois de guerre intense en France, French abandonna le commandement des troupes pour rentrer en Angleterre. Le feld-maréchal Haig lui succéda. Il fut alors créé vicomte et commandant-en-chef des troupes du Royaume-Uni, poste qu'il conserva jusqu'en 1918. Plus tard, il fut nommé lord lieutenant d'Irlande, fonctions qu'il exerça jusqu'au 30 avril 1921 alors que le Home Rule entra en vigueur et le vicomte Fitzalan fut nommé vice-roi. Le 19 décembre 1919, il faillit tomber dan sune embûche alors qu'il se promenait en auto.

Le roi Georges le créa à cette époque comte, mais la nouvelle n'en fut annoncée qu'un an après. Le choix de son titre causa quelque surprise, car il n'est pas d'habitude que les nouveaux nobles choisissent des noms de places étrangères.

Le comte d'Ypres, John Denton French, était le fils d'un capitaine de la marine royale. Il naquit le 28 septembre 1858 à Ripple, dans le Kent. En 1866, il fit partie de l'équipage du "Britannia" sur lequel il servit quatre ans en qualité de cadet. C'est en 1874 qu'il entra dans l'armée.

Admirateur fervent de Napoléon qu'il considérait être le plus grand stratège de l'univers, le comte d'Ypres avait ptrcouru les principaux terrains de bataille où s'était distingué l'empereur en Belgique. Aussi, quand la guerer, éclata, le terrain où elle allait se dérouler lui était-il très familier. Et c'est là, fit-on remarquer, une autre de ses chances.

PREMIER BULLETIN DU MINISTERE DE LA VOIRIE PROVINCIALE

Le programme que suivra le ministère. — Appel à la coopération du public.

Le tourisme,

Voici le texte du premier bulletin officiel publié par le ministère de la Voirie:

La saison du tourisme hâtée cette année par un printemps particulièrement beau et doux, est ouverte depuis un mois dans la plupart des districts de la province. Si l'on en excepte des régions du bas Saint-Laurent et de Charlevoix, où les effets du dégel se font encore fortement sentir, partout nos routes reprennent rapidement leur condition normale. Dans la région de Montréal plus spécialement, les ravages sont e aussi bon état qu'ils le sont d'habitude au mois de juillet.

Grâce aux précautions que nius avons prises, le dégel n'a pas causé de dégâts absolument graves à nos chemins. Il a comme d'habitude rendu les surfaces plus ou moins raboteuses, ramolli les fondations et endommagé quelques sections ici et là. Le département de la voirie, dont les équipes d'entretien étaient sur pied le 15 avril, s'est occupé immédiatement des réparations les plus urgentes et poursuit actuellement son travail régulier d'entretien sur toutes les routes de la province.

Il a dû, en conformité de la loi, apporter quelques restrictions temporaires à la circulation lourde durant la période du dégel. Il l'a fait de façon à causer le moins d'ennuis possible au public voyageur. La bonne volonté qu'a montré ce dernier à se soumettre à ces restrictions a grandement aidé et lui a fait épargner des milliers de dollars en réparations de toutes sortes. C'est une économie dont le public bénéficie directement.

UN PROGRAMME ET UN APPEL AU PUBLIC

Le ministère de la voirie fournit depuis le premier mai, par l'entremise du poste de radio CKAC, un rapport quotidien sur la condition des routes. Nous reprenons aujourd'hui la publication de notre Bulletin Officiel. Le Bulletin est un organe indispensable pour ceux qui projettent de longs voyages en automobile. Il est surtout précieux pour les touristes et les associations de tourisme des Etats-Unis, à qui il ôte toute incertitude au sujet de la condition de nos routes. Il prend part, de la sorte, à la campagne de publicité entreprise par la province et aide à la faire mieux connaître.

Le Bulletin tiendra le public au courant des diverses activités du ministère dans le domaine de la voirie. En autant que l'espace le lui permettra, il décrira aussi succinctement certains tours d'intérêt pittoresque ou historique qu'il tient à faire connaître aux automobilistes de cette province et plus spécialement aux touristes étrangers.

De plus, le Bulletin poursuivra parmi les automobilistes une campagne d'éducation sur l'usage que ceux-ci doivent faire des routes, sur les soins qu'ils doivent en prendre, et sur l'aide qu'ils doivent apporter au gouvernement pour les conserver et pour assurer la sécurité de la circulation.

NECESSITE DE LA COOPERATION

Nous voulons faire de 1925, l'année de la coopération. Tous les gouvernements reconnaissent aujourd'hui qu'il ne suffit pas de brandir les ordonnances de la loi pour faire cesser les excès de vitesse et pour protéger le public voyageur. Il faut que celui-ci y aille de sa part, contribue lui-même à sa propre sécurité et à la conservation des routes construites pour son propre usage. S'il subsiste chez lui quelque défiance à l'égard de la loi et du but qu'elle veut atteindre, cette défiance entrave tous les efforts tentés pour l'appliquer.

Nous exposerons donc au public, dans les prochains numéros du Bulletin, certains faits qu'il importe qu'il connaisse au sujet de la voirie de cette province. Nous tâcherons de le convaincre que les routes sont sa propriété et qu'il en est directement intéressé à leur conservation. Nous essaierons de prouver aux automobilistes que la loi, faite pour les protéger et pour protéger la route, ne peut se passer de leur appui. En un mot, nous leur dirons combien leur coopération est essentielle sous tous rapports. La coopération sera un thème que nous ne craindrons pas de répéter.

REORGANISATION DU SERVICE DE LA CIRCULATION

Rappelons immédiatement que le gouvernement a fait un grand pas dans le sens de la coopération en réorganisant son service de contrôle de la circulation et en engageant un personnel d'officiers motocyclistes à la place des anciens officiers de vitesse. L'ancienne méthode de surveillance a été mise de côté, non qu'elle fût mauvaise au point de vue strict de l'observance de la loi, parce qu'elle maintenait chez les automobilistes cette défiance dont nous parlons plus haut. Les nouveaux officiers motocyclistes ont instructions d'opérer partout à découvert. Personne n'aura à craindre de piège d'aucune sorte. Le gouvernement croit avoir bien d'espérer que ceci lui gagnera l'aide du public, et qu'il n'aura pas à faire usage de sévérité. D'autre part, s'il se voit contraint d'user de rigueur pour réprimer certains abus, il appliquera la loi intégralement, convaincu le travailler dans l'intérêt du plus grand nombre. J'ai l'agoosshrllnapshrdlutaoinbre. Jusqu'à ce qu'il puisse revenir plus au long sur ce sujet important, il fait appel au public et lui demande son entière coopération. Les chemins et le public y gagneront.

PAS DE PIANO APRES 9 HEURES

BERKERLEY, Californie, 25. (Presse associée). — Après avoir imposé silence aux chats, aux coqs, aux serins, aux automobiles, les autorités municipales viennent de défendre aux citoyens de jouer du piano après neuf heures. Il paraît qu'en dépit de toutes ces ordonnances, la ville n'est pas encore aussi tranquille qu'on le voudrait.

DEUIL POUR LES RR. PERES DOMINICAINS

Le Père Marion, du Couvent de Saint-Dominique, à Ottawa,

EST DECEDE

OTTAWA, 23 (Du correspondant de la 'Patrie") — A quatre heures, vendredi, 22, est décédé, à l'hôpital Général de la rue Water, à Ottawa, au chant du "Salve Regina," selon le rite dominicain, le T. R. Père Albert-Marie Marion, O.P., régent des études au couvent des Pères Dominicains d'Ottawa. Il avait été frappé d'embolie cérébrale, le 8 mai. Pendant quelques jours, son état avait été critique, puis il semblait s'être remis. Mais, jeudi soir, une nouvelle attaque du mal se déclarait, avec quelques heures plus tard, le résultat que l'on sait.

A ses derniers instants, il était entouré du T. R. Père Proulx, provincial des Dominicains, du T. R. Père Bibaud, sous-prieur du couvent d'Ottawa, des RR. PP. Boisvert, Leduc et Mailloux, O.P., et de ses frères, Ernest et Jean-Baptiste Marion.

Le T. R. Père Albert Marie-Philippe Marion était né à Saint-Paul l'Ermite, le 27 novembre 1878, de Joseph Marion, notaire, et de Lucc Archambault. Il fit ses études au collège de l'Assomption. Il prononça ses voeux chez les Dominicains, à Saint-Hyacinthe, en 1900, et fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Duhamel, le 27 février 1904. Lecteur en sacrée théologie, en juin 1906, il fut appliqué à l'enseignement de la philosophie et de la théologie, au couvent d'études des Dominicains d'Ottawa jusqu'à sa mort. En 1920, il subissait à Rome l'examen du baccalauréat en théologie et était institué, la même année, régent des études. En janvier 1924, il recevait le grade de maître en sacrée théologie. Le Père Marion était l'auteur d'un volume intitulé "Le problème scolaire" et de plusieurs articles de revues.

Le T. R. Père Marion laisse un frère dans l'ordre de Saint-Dominique, le T. R. Père Mannés Marion, sous-prieur et curé de Sainte-Anne de Fall-River, Mass.; deux autres frères, MM. Ernest et Jean-Baptiste Marion, d'Ottawa; quatre soeurs Mme Paul Séguin, de Saint-Paul l'Ermite, Qué.; Mlle Ernestine Marion, la Rév. Soeur Marie de la Miséricorde, chez les Soeurs de la Miséricorde de Milwaukee, et la Rév. Soeur Marie du Rosaire chez les Soeurs du Précieux-Sang de Montréal.

Une ordination à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier a procédé hier matin, au couvent Séraphique à l'ordination du R. P. Jérome, O.F.M. Mgr Cloutier était assisté du R. P. Stanislas, O.F.M., gardien du monastère et du R. P. Bertrand, O.F.M., Mgr J.-E. Paquin, procureur du diocèse, agissait comme maître de cérémonies.

Le R. P. Jérome, O.F.M. a chanté sa première messe ce matin. Il était assisté par le R. P. Tharcicius, O.F.M., gardien du couvent de Rosemont, Montréal.

Pour parfaire ses études à Oxford

TOKIO, 25.—Le prince Chichibu, deuxième fils de l'empereur du Japon, est parti pour l'Angleterre à bord du navire de guerre "Izumo", pour deux ans d'étude à l'étranger.

C'est le premier fils du mikado allant parfaire son éducation en Occident.

C'est ce que déclare le représentant de la France à la conférence des armements à Genève.—La Roumanie tient à avoir foi en la paix, mais tient aussi à prendre ses précautions.

UN DELAI DE DEUX ANS A LA CONVENTION DES ARMEMENTS

GENEVE, 23. (Presse Associée). — On fera probablement face à la menace russe, qui est suspendue comme une épée de Damoclès au-dessus des délégués à la conférence des armements, en exemptant les voisins de la Russie des principales obligations que comporte le projet de convention, et ce pendant une période de deux ans. Si, après ce laps de temps, la Russie n'a pas donné son adhésion à la dite convention, la conférence sera convoquée de nouveau pour examiner la situation qui naîtra de cette abstention.

Cette solution de la difficulté, venant de la part de la délégation française, a été favorablement accueillie par les juristes de la conférence.

Mais, cela ne diminuent pas les craintes des états voisins, comme la Pologne et la Roumanie et ils trouvent que la décision de la conférence de soustraire la Russie du nombre des pays qui doivent ratifier la convention avant qu'elle ne devienne en vigueur n'est pas une solution qui leur soit favorable. Ils répètent qu'il leur est impossible de révéler la quantité de leurs propres armements qu'ils importent ou pourront importer à l'avenir, si l'on ne connait rien des achats faits à l'étranger par la Russie.

M. Comnene, de Roumanie, a résumé ce point de vue en faisant remarquer que l'on reprochait à son pays de grossir demesurément le spectre de la guerre, mais qu'il était difficile d'oublier que son territoire avait été le théâtre de maintes invasions hostiles depuis des siècles.

"Nous aimerions avoir confiance, dit-il, mais nous devons prendre des précautions avant que cette confiance soit universelle".

Le baron Gaétan de Clauzel, de France, a déclaré qu'il n'était que juste que la Russie réalise sa position et comprenne que le "rôle d'épouvantail" qu'elle remplit actuellement ne convient pas à un pays qui prétend baser sa politique sur de nobles idéals".

EMOI DANS L'EGLISE DE SHAWINIGAN

Une communiante met le feu dans son voile et la foule s'inquiète.

"AU FEU!"

SHAWINIGAN FALLS, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Grâce à la présence d'esprit et à la prompte intervention du Révérend Frère directeur de l'Académie de l'Immaculée-Conception, une panique a été évitée à l'Eglise Saint-Pierre, ces jours-ci. Au sortir de l'église, le feu prit dans le voile d'une jeune fillette qui tenait un cierge allumé à la main et quelques-unes des personnes qui se trouvaient dans les environs lancèrent le cri d'alarme: "Au feu!" En attendant ce cri, la foule se précipita vers les portes. Heureusement que le calme fut vite rétabli grâce à l'intervention efficace du R. F. Directeur.

Un groupe d'une cinquantaine d'enfants qui avaient fait leur première communion le matin avaient assisté pendant les vêpres, avec des cierges à la main, à une imposante cérémonie au cours de laquelle ils avaient renouvelé les promesses de leur baptême, et c'est à la fin de cette cérémonie qu'eut lieu l'incident ci-dessus relaté. Heureusement, l'émoi fut de courte durée.

UN NAVIRE PERD SON HELICE EN MER

Le vapeur anglais "Clemenceau" lance un appel de détresse.

NEW-YORK, 23. (Presse associée). — Toutes les émissions de sans-fil ont été interrompues, hier soir, pendant une demi-heure, pour permettre aux navires sur l'océan de recevoir distinctement les appels de détresse du vapeur anglais "Clemenceau" qui est parti du Havre le 18 avril pour Kaolack et qui doit retourner à son port d'attache sur la côte africaine.

Dans son appel de S.O.S., le "Clemenceau" disait qu'il avait perdu son hélice.

Plusieurs navires volent à son secours.

Un grand congrès de pédagogie bilingue dans la capitale

OTTAWA, 25. (Du correspondant de la "Patrie").—A la fin de la semaine, jeudi et vendredi, il y aura à Ottawa un congrès de 300 instituteurs et institutrices bilingues d'Ontario. Des conférences sur un grand nombre de sujets pédagogiques seront données par M. Louis Charbonneau, M. le chanoine Georges Courchesne, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, le sénateur N.-A. Belcourt; M. Roger Saint-Denis, le R. P. Lamoureux, O.M.I., M. Aurélien Bélanger, député provincial, et M. J.-H. Lefebvre. Le comité exécutif de l'Association des Instituteurs bilingues d'Ontario se compose de M. Louis Charbonneau, président; Mlle Brigitte Séguin, vice-président; Mlle Yvonne Lefebvre, secrétaire; Mlle Robertine Lalonde; M. Aurélien Bélanger; Mme Alphonse Perrault, Mlle Apolline Séguin, conseillers.

DON A LA BASILIQUE DE QUEBEC

Les six tableaux donnés par le gouvernement français sont arrivés.

DE BELLES OEUVRES

QUEBEC, 23 — (Du correspondant de la "Patrie")—A son retour d'Europe, il y a quelques mois, Mgr C.-E. Laflamme, curé de la Basilique, avait annoncé que le gouvernement français donnerait à la Basilique des tableaux pour remplacer ceux qui avaient été détruits dans l'incendie. Le curé de Notre-Dame vient de confirmer la nouvelle en annonçant que le gouvernement français a fait don à la Basilique de six tableaux qui viennent d'arriver à Québec, pour être installés dans la nouvelle Basilique. Ces tableaux sont les suivants: 1—Calvaire, oeuvre originale de M. Martin-Ferrière, acquise par l'Etat, à l'un des derniers salons.

2—"Le Christ servi dans le désert par les Anges", de M. Ch. Lebrun, copie de Ferracci.

3—"La salutation angélique", de leSueur, copie de Giraud, 1er grand prix de Rome.

4—"Le Christ descendu de la Croix", de J. B. Régnault, copie de Cannicoini.

5—"La présentation de Jésus au Temple", de Simon Vouet, copie de Lambert.

6—"Immaculée Conception" de Murillo, copie de Guy "Hors concours".

LE VILLAGE DE SAINT-JOVITE FUT MENACE

Par un incendie, hier matin, à la maison du notaire Pelletier.

SAINT-JOVITE, 25. — Un incendie a détruit, hier matin, vers cinq heures, la maison du notaire Albert Pelletier. Comme la maison était peu éloignée de l'église, on a craint pendant un certain temps, un plus grand désastre. Les fidèles qui assistaient à la messe se précipitèrent hors l'église pour sauver leur village menacé et l'on demanda du secours à S.-Faustin. Seule la maison de M. Pelletier a été détruite. Mme Pelletier, qui rentrait, hier soir, de Montréal où elle était en traitement, ne trouva que des ruines de sa jolie résidence.

Deux Chinois ont été baptisés dimanche à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 25 (Du correspondant de la "Patrie").—Une cérémonie d'un caractère tout à fait impressionnant et qui a attiré des milliers de personnes a eu lieu dimanche, en l'église du monastère des Révérends Pères Franciscains quand deux membres de la colonie chinoise de notre ville, Louis Leung Fong, 33 ans, et Georges Leung Dung, 39 ans, ont été baptisés par le Rév. Père Alcantara. Les convertis occupaient des sièges près de la balustrade et étaient accompagnés de leurs parrains et marraines. Dans le choeur de l'église, on remarquait près de vingt-cinq Chinois de notre ville ou de Montréal.

PLUS VITE QUE PAR LA POSTE

OAKLAND, Californie, 25 (Presse associée). — Une importante maison californienne a intallé des pigeonniers dans un grand nombre de villes où elle fait affaires pour hâter l'expédition des commandes de ses voyageurs. Chacun d'eux a un couple de pigeons avec lui et ses ventes terminées, il les transmet par les oiseaux.

VERDUN, SES MORTS ET SES HEROS

Première conférence paroissiale de S. G. Mgr Ginisty et de M. l'abbé Lombard

A S.-ENFANT JESUS

S. G. Mgr C.-André Ginisty, évêque de Verdun, France, M. l'abbé Gaston Lombard, débutaient le 22, dans leur série de conférences paroissiales, au cercle paroissial du S.-Enfant Jésus du Mille-End. C'est devant un auditoire enthousiaste que Mgr Ginisty a pris la parole et que M. l'abbé Lombard a donné un rapide aperçu de ce que fut la fameuse bataille de Verdun.

M. l'abbé L.-P. Perrier, curé de la paroisse, présenta Mgr Ginisty. Il dit "Pensons à la vieille terre de France". Nous sommme pendant l'année sainte et à Rome les canonisations se succèdent nombreuse. Pour les trois quarts se sont des enfants de France qui en sont l'objet. C'est la terre des saints, c'est la terre des martyrs. Je souhaite la bienvenue à Mgr Ginisty et avec lui je désire que cette visite en terre d'Amérique soit fructueuse pour la grande oeuvre qu'il poursuit.

S. G. Mgr Ginisty prend la parole: La France, la vieille France comme la nouvelle France est la terre des héros. Nous venons vous parler des martyrs des héros de Verdun, des martyrs de la grande guerre. Elle a laissé des vides chez nous, elle a multiplié les cimetières. Mais si elle a dépeuplé la terre, comme le disait M. l'abbé Lombard, elle a peuplé le ciel. Et parmi les 100,000 canadiens qui sont tombés sur la terre de France combien ont eu une sepulture chrétienne. Et c'est une grande consolation au milieu des crises de toutes sortes qui nous assaillent sans cesse de penser que c'est par milliers que les nôtres sont entrés au ciel, en défendant la cause la plus sacrée, la cause de la France, la cause de l'indépendance des peuples.

C'est notre première réunion sur la terre du Canada. Je tiens à vous remercier de l'accueil sympathique que vous nous faites. Nous sommes venus en Amérique, aux Etats-Unis comme au Canada, pour tendre la main en faveur de nos morts. Nous voulons leur élever un monument que la postérité verra avec recueillement, que les familles viendront visiter comme un lieu de pélérinage. Car c'est dans cet ossuaire de Douaumont que nous voulons réunir ce qui reste des 400,000 morts de Verdun. Ce champ de bataille, célèbre désormais dans l'histoire, c'est la grande tristesse de Verdun. Et les familles venaient en pleure réclamer leurs morts, leurs disparus. Et nous avons pensé faire une grande charité en leur élevant un monument, simple dans sa forme, mais vaste pour recevoir les ossements qui seront ramassés sur ce que fut le champ de bataille de Verdun.

Et nos soldats français ont mérité cela de la patrie, de ceux qui ont survécu. Ce qui effrayait le plus les soldats dans les tranchées, ce n'était pas la mort, ce n'étaient pas les obus qui pleuvaient comme grêle, c'était l'anéantissement, la disparition complète, la certitude de ne jamais avoir de sépulture. C'est pour donner à tous une sépulture que nous venons vous tendre la main. Ce qui nous a forcés à venir au Canada, comme aux Etats-Unis c'est la dépréciation de notre monnaie. Et quand il nous aurait fallu 5 millions, il nous en faut dix. Nous aurions trouvé les cinq millions chez nous, soyez-en assurés, mais le change a bouleversé les conditions économiques en France. Nous vous remercions à l'avance au nom de la France, au nom de nos morts et de nos héros.

VERDUN

"Verdun a été le coeur de la France, pendant la guerre, dit M. l'abbé Lombard au début de sa courte conférence. Le Kronprinz sentant sa fin prochaine résolut de porter un grand coup aux armées alliées, surtout à la France. Il réunit tous ses chefs d'armées, en 1916, ramassa, sur un front de 18 kilomètres 3,000 pièces de canon et commença l'attaque. Elle fut formidable. Le maréchal Joffre commandait les armées alliées et disposait de peu de ressources sur tout le front. Il apprend la prochaine attaque et dispose le peu de monde qu'il a. Et l'attaque commence par un bombardement formidable. L'armée allemande voulait s'ouvrir un chemin par la Meuse jusqu'à Sedan, comme en 1870. Elle ne réussit pas. Elle se buta contre une armée faible, mais tenace au suprême. On a calculé que 400,000 obus étaient tirés par jour pendant la bataille de Verdun.

Et ce fut une bataille qui dura six mois. Les Français ont perdu 400,000 hommes à Verdun et les Allemands 500,000. De sorte qu'ils ont pu baptiser cette terre "le charnier de l'Allemagne." De février à juin 1916, ce furent des attaques continuelles, puis vint la glorieuse journée du 25 août pendant laquelle l'armée française se couvrit de gloire. Il a été tiré pendant cette journée 700,000 obus. A Verdun se sont succédé 81 divisions française comptant en tout 2,500,000 Français. Et ces soldats ont souffert d'une manière atroce.

C'était d'abord la faim continuelle, faute de ravitaillement. C'était la soif horrible, c'était le bombardement continuel et violent de part et d'autre. Et si les Français ont semblé abattus au début de 1915, on peut dire que Verdun a été le point stratégique qui a réveillé de moral de l'armée.

Sous les auspices des autorités civiles, militaires et religieuses, Mgr d'évêque de Verdun a décidé une sépulture à tous ses héros qui sont morts et dont les os jonchent le sol. Ce sera un ossuaire, une chapelle qui deviendra un lieu de pelérinage pour les familles qui pleurent toujours le départ d'un père, d'un frère. Ce sera aussi un lieu de pèlerinage pour le touriste qui foulera avec émotion cette terre sacrée qui a bu le sang des héros et que la herse n'ose plus labourer.

Pendant que les jeunes gens du cercle paroissial passaient le chapeau dans l'audience, M. l'abbé Lombard montra des projections lumineuses des champs de bataille, un plan de l'ossuaire de Douaumont, merveille de simplicité, mais aussi monument imposant et grave en harmonie avec la fin qu'on lui reserve. On vit ensuite défiler sur l'écran quelques portions d'une attaque à Verdun, on visita le champ de bataille de Verdun et la soirée se termina par le défilé de la Victoire sous l'arc de triomphe de l'Etoile.

ECHEVINS REELUS A SHERBROOKE

Les électeurs votent le changement de l'heure. — L'emprunt de $150,000.

SHERBROOKE, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Après toute la bisbille, les démissions et les élections, le conseil municipal après les récentes élections, est composé comme il était auparavant, et, à la prochaine assemblée régulière, le premier juin, les affaires continueront comme avant. A la suite du référendum ou les électeurs ont adopté de nouveau le règlement d'emprunt de $150,000 pour l'achat des trois chaussées de pouvoir sur la rivière Coaticook, il y a eu élection de deux conseillers pour remplacer les échevins Rousseau et Laroche, démissionnaires, or ces deux mêmes échevins, MM. A. Rousseau et Francis Laroche ont été réélus, le premier par acclamation, son adversaire le docteur Ovila Bire s'étant retiré avant l'élection, et le second ayant défait M. Télesphore Beaudoin par 212 voix de majorité. M. Beaudoin a perdu son dépôt.

Il y a eu également votation sur la question de l'avance de l'heure. Le vote a donné le résultat de 75 voix de majorité contre le changement sur un total de 450 voix. Environ la moitié des électeurs se sont rendus aux polls.

L'ALLEMAGNE SE DIT PRETE A RENONCER A L'EMPLOI DES GAZ DELETERES EN TEMPS DE GUERRE

GENEVE, 25. — (Presse Associée). — L'Allemagne a annoncé officiellement aujourd'hui qu'elle était prête à participer à toute conférence ayant pour fin la suppression totale de l'emploi des gaz empoisonnés en temps de guerre.

C'est Herr Von Eckard qui a fait part de cette nouvelle à la réunion du comité naval et militaire de la conférence internationale pour le contrôle du trafic des armes. Le comité éprouve quelques ennuis à discuter les propositions qui lui sont faites étant donné qu'elles n'apparaissent pas à l'ordre du jour. On a suggéré de convoquer une nouvelle conférence qui traitera exclusivement de l'emploi des gaz en temps de guerre.

TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON SAMEDI

Une secousse sismique fait près de 2,000 victimes au Japon.

HOTELS RASES

OSAKA, Japon, 25. — Un tremblement de terre s'est fait sentir dans une région de cingt-cinq milles carrés, samedi matin. On présume que le nombre des morts et des blessés est de 1,500. Il n'y a pas eu de dégâts à Osaka ni à Kobé.

Les communications sont restaurées et l'on est à édificier des abris pour les milliers de réfugiés.

Les secousses sismiques paraissent avoir été plus violentes en cet endroit qu'ailleurs.

Presque tous les hôtels furent rasés à la première secousse. Les baigneurs s'élancèrent presque nus dans la rue. D'énormes nuées de fumées suffocantes s'élevèrent, entourant ceux qui cherchaient un lieu sûr.

Des partis de secours envoyés des navires de guerre dans le district de Tajima, au nord-ouest d'Osaka, immédiatement après le tremblement de terre de samedi, calculent que le nombre des morts s'élèvera probablement à trois cents et celui des blessés à mille. Les navires de guerre furent envoyés aux ports de la côte du Tajima avec des vivres, des médicaments et des médecins pour Toyo-Oka et Kinosaki, qui ont le plus souffert et où les travaux de secours progressent rapidement.

On calcule que les dégats s'élèveront de cinquante à soixante-dix millions de yens.

LES CATHOLIQUES S'Y OPPOSENT

BRUXELLES, 25 (Presse associée). — Le bourgmestre Max n'a pas grand'chances de former un ministère composé de catholiques, de libéraux et de socialistes. Les catholiques, lui reprochant son attitude contre le ministère Van de Vyvere, viennent d'annoncer officiellement qu'ils s'opposeront à toute tentative de ce genre. La dissolution est maintenant chose certaine.

AU SUJET DES

PILULES MORO

Il est incompréhensible que certaines personnes se résignent à souffrir si longtemps, quand il leur serait si facile de se traiter. Les hommes ont dans les Pilules Moro le meilleur remède à leur

Epuisement	Maux de reins
Maux de tête	Douleurs d'estomac
Mauvaise digestion	Gaz et gonflement
Rhumatisme	Manque d'appétit.

Ils n'ont qu'à lire les témoignages suivants pour apprendre ce que vaut ce remède: "J'avais depuis longtemps des maux de reins et mes forces s'épuisaient. Je travaillais bien misérablement quand je pouvais travailler. J'avais consulté des médecins qui m'avaient dit que j'étais bien malade et qu'une opération pourrait devenir nécessaire. Je ne me serais jamais décidé à cela. J'ai alors commencé à prendre des Pilules Moro; j'en prends encore et c'est dû à ce remède si ma santé c'est si bien améliorée et si mes soixante-cinq ans sont bien supportés". M. Edouard Perreault ,63, Montgomery, North Adams, Mass.

"Malgré les remèdes que je prenais, je souffrais toujours de maux de reins, mes forces diminuaient de plus en plus, l'appétit faisait défaut et ma digestion se ralentissait. J'ai pris des Pilules Moro que bien des hommes épuisés et souffrant des reins avaient employées avec succès, comme il était annoncé dans les journaux, et je fus bientôt des mieux portants". M. Jos. Petrain, 38, Brook, Woonsocket, R.I.

Pilules Moro en vente partout, 50 sous la boîte.

Cie Médicale Moro, 1566 St-Denis, Montréal.

Le No. 272 n'existant plus.

La Patrie

LES TAVERNES D'ONTARIO

Environ douze cents débits ont pour la première fois ouvert hier leurs... robinets pour dispenser aux populations urbaines assoiffées de l'Ontario la bière à 4.4 pour cent inventée par M. Ferguson comme moyen terme entre le régime sec, devenu intolérable aux citadins, et le régime "wet", qui répugne aux populations rurales. Les dépêches nous apprennent que cette première de la blonde liqueur mousseuse a fait le maximum de recette, mais que sur son mérite, l'opinion est divisée.

Il paraît que des dégustateurs qu en ont absorbé plusieurs verres ne se sont pas senti stimulés autant qu'ils le sont, par exemple, à Hull, toutes choses égales d'ailleurs. Mais nous ne devons pas nous hâter de porter sur ce point un jugement définitif. La bière de M. Ferguson — "Fergie's foam", de son petit nom familier — n'a pas fait encore toutes ses preuves ! A ceux qui réclamaent de la bière avec un "kick", on a fait attendre en effet qu'en dépit du 4.4 déclaré non enivrant par le gouvernement, la bière sera améliorée par l'ingéniosité des brasseurs et sera vraiment désaltérante et stimulante.

Si la bière ontarienne a ou vient à posséder les mêmes qualités que la bière de la province de Québec, l'Ontario devra se résoudre à céder à notre province son prix de vertu.

Car ce sera à notre tour de nous scandaliser de la façon dont est réglée dans l'Ontario la distribution de la bière. Ce n'est pas nous en vérité qui permettrons l'ouverture des tavernes à 7 heures du matin, comme cela se pratique dans Ontario ! Ce n'est pas le gouvernement Taschereau ni notre Commission des liqueurs qui tolèreront que des femmes, des jeunes filles, des fillettes même, fassent office d'échanson dans les tavernes.

Qui aurait jamais pensé que Toronto pût descendre jusque-là !

INDUSTRIE LAITIERE

En l'espace de dix ans, le fromage de la Nouvelle-Zélande a ravi au fromage canadien sa prédominance sur le marché du Royaume-Uni. En 1910, les importations anglaises de fromage s'élevaient à 33 millions de dollars, et dans ce total, les importations de fromage canadien comptaient pour plus de 21 millions tandis que les importations néo-zélandaises n'atteignaient pas à 6 millions. En 1920, la Nouvelle-Zélande a exporté pour 45 millions de dollars de fromage en Grande-Bretagne, et le Canada, pour 42 millions. L'année dernière, la Nouvelle-Zélande a exporté en Angleterre 165 millions de livres de fromage, et le Canada 112 millions de livres. La Nouvelle-Zélande a pareillement fait d'immenses progrès en ce qui concerne ses exportations de beurre, qui représentent maintenant les trois-cinquièmes des exportations du Danemark, le principal fournisseur du Royaume-Uni.

Ces progrès n'ont pas été accomplis exclusivement aux dépens du Canada, mais ils représentent pour une part un accroissement de la consommation anglaise. Depuis trois ans, le Canada a complètement cessé de perdre du terrain, et à l'heure actuelle, il exporte à peu près la même quantité de fromage qu'avant la guerre. D'autre part, tandis que nous exportions peu de beurre en Angleterre avant la guerre, nos exportations de 1924 s'élèvent presque à 15 millions de livres.

La concurrence a été par ailleurs utile au producteur canadien en ce qu'elle l'a aiguillonné vers l'amélioration de ses produits. Dans cette rivalité entre les deux Dominions, la Nouvelle-Zélande a été puissamment aidée par ses syndicats de vente, créés sous la protection et avec la collaboration de l'Etat, et qui organisent et dirigent en commun pour virtuellement tous les producteurs, l'exportation des viandes, des laitages, du miel et des fruits. Ces syndicats sont des organisations qu ressemblent à celle formée par les cultivateurs de l'ouest pour la vente du blé; mais tandis que nous faisons seulement l'essai de cette méthode, elle est pleinement opérant dans la Nouvelle-Zélande et donne selon toute apparence d'excellents résultats.

L'industrie laitière nationale trouverait possiblement profit à s'organiser sur de pareilles bases.

SCIENCE ET RELIGION

Le père Sanson, dans ses admirables conférences de Notre-Dame, avait pris ce sujet comme thème. Et dans un rapprochement puissant, il montra que les deux mots pouvaient s'allier et aller de pair.

Répondant à la hantise de la génération actuelle, à l'inquiétude de l'esprit moderne, il prouva avec ampleur et éloquence que la science n'était pas l'ennemie de la religion.

Dans sa dernière conférence, surtout, qui lui valut les applaudissements et les acclamations de ses auditeurs exaltés au point d'oublier la sainteté du lieu, il montra que la science ne suffisait pas, à elle seule. C'est en vain qu'elle fait entrevoir à l'esprit orgueilleux l'espoir d'une sorte de paradis terrestre. De toutes les illusions possibles, disait-il, il n'en est sans doute pas de plus naïve et de plus décevante. "Vous supprimerez les maladies, la misère, la vieillesse et la mort même, s'écriait l'orateur dans un beau mouvement; vous libérerez notre humanité des travaux douloureux et accablants en faisant travailler pour elle les forces cosmiques, c'est bien ! Mais, jusqu'ici, les maladies et la misère, la vieillesse et la mort ont sévi sur le monde. Or, ne vous rendez-vous pas compte que vous décrétez ni plus ni moins que les générations paséses ont été vouées à tout cela comme à un enfer, sans pouvoir rien faire de plus, n'ayant pas votre science à leur service, que de le subir animalement, ou que de s'en consoler chimériquement par l'espérance sans fondement d'une autre vie dans l'au-delà ?"

En dépit des découvertes et des inventions, cela continue à peser sur le monde. Et en dépit de toutes les espérances futiles, cela reste et subsiste.

Et quand le rêve des rationalistes se réaliserait, quand ils réussiraient à supprimer toutes les misères de la vie, la maladie, la vieillesse, la mort, est-ce qu'ils auraient alors un sérum contre l'égoisme, l'égoisme qui met aux prises, si férocement, les individus et les peuples? Est-ce qu'ils pourraient étouffer l'esprit de domination qui existe, en germe, chez tout homme venant en ce monde, et que fait grandir tous les moyens de puissance que l'ère moderne met à sa disposition ?

Voilà ce que disait un prêtre, dans la chaire.

Mais voici qu'un témoignage lui vient d'un laïque, d'un praticien fameux, l'un des plus fameux de l'heure actuelle, le docteur Mayo.

Dans une entrevue récente, le fameux médecin américain ne parle pas autrement que le père Sanson. Après s'être moqué des darwinistes, de ceux qui tiennent encore pour la théorie déprimante de l'évolution, le docteur Mayo déclare, après vingt ans d'expérience et de recherches, que la Science n'a d'autre but et ne peut faire mieux que de servir à expliquer la religion.

Le prêtre et le médecin, grands réalistes, s'accordent sur l'essentiel. Et cela doit suffire aux esprits les plus inquiets qui ont la manie de chercher. Voici qu'on leur propose avec toutes les garanties, la simple vérité.

RICHESSE NATIONALE

Dans une sorte de rapide inventaire des ressources nationales le *Globe*, de Toronto, attire l'attention sur le fait que le revenu global de la nation peut actuellement être évalué à quelque six mille millions de dollars, et qu'il reste susceptible d'un accroissement presque illimité. Le rendement de l'agriculture en 1924 a été estimé à 1,453 millions de dollars, tandis que nous n'exploitions qu'environ un-sixième de nos richesses en terres arables. L'industrie forestière, l'industrie minière offrent également de vastes possibilités d'expansion, favorisées qu'elles sont par nos immenses ressources en pouvoirs d'eau. Le confrère de Toronto mentionne la production de fourrures, qui a rapporté l'année dernière plus de 15 millions de dollars, et le tourisme, qui, suivant l'évaluation officielle du gouvernement, a ajouté au revenu national 136 millions de dollars. Le *Globe* note la réaction prolongée dans l'industrie manufacturière, mais sans s'en inquiéter, parce qu'il y voit une condition passagère. Totalisant la richesse nationale, il déclare qu'elle s'élève actuellement à 22,300 millions de dollars, tandis qu'on l'estimait à 10,300 millions seulement en 1910.

Ce tableau n'est pas flatté. Chacun admet que le Canada possède cette variété et cette abondance exceptionnelles de richesses, dont un très vaste proportion représente toutefois un capital improductif parce que nous manquons de bras.

Ce tableau, nous le tenons sans cesse sous nos yeux, et il est familier à tous nos compatriotes et est assurément assez généralement connu à l'étranger.

Et cela n'est pas de nature à adoucir la déception que nous ressentons en constatant qu'il n'y a pas de course sur cette richesse qui ne requiert que du travail pour être rendue productive. Cette richesse est à la disposition de quiconque voudra en venir prendre une part pour la mettre en valeur, et non seulement les efforts que nous faisons pour la partager avec des immigrants donnent peu de résultats, mais parmi nos propres nationaux, un grand nombre s'en détournent pour aller chercher mieux de l'autre côté de la frontière américaine.

Nos citadins et nos ruraux qui s'expatrient sont-ils aveugles? Non. Il y a dans les conditions présentes au Canada quelque chose qui enlève tout leur attrait aux richesses inexploitées du Canada. C'est le problème immédiait de la subsistance qui est hérissé de difficultés. Personne ne manque de confiance en l'avenir de notre pays, mais la situation présente est compliquée, ardue, presque tragique. Des statistiques effarantes de l'exode de nos compatriotes aux Etats-Unis ont été ces jours derniers présentées à la Chambre des Communes, mais cela ne servira aucunement à endiguer le flot de l'émigration.

Dans une récente publication officielle du gouvernement de Washington, nous voyons que la population actuelle du Canada est évaluée, par nos voisins, à 8,000,000 d'âmes.

Le gouvernement américain pense que le Dominion a perdu sensiblement de population depuis le rencensement de 1921, et nous avons entendu exprimer la même opinion par des hommes d'affaires éminents.

Le mal est assurément grave. Et il est inconcevable que nous gouvernants n'y cherchent aucun remède.

COLONISATION

Tandis que, dans les villes, les affaires continuent d'être difficiles et l'industri stagnante, et que les perspectives d'amélioration prochaine sont fort indécises, l'honorable J. E. Perreault annonce que le peuplement de nos régions de colonisation apparaît pour cette année plein de promesse.

Il y a une particulière affluence de nouveaux colons dans la région de l'Abitibi, région privilégiée entre toutes, à cause de ses terres faciles à convertir à la culture et exceptionnellement fertiles et de ses richesses minérales dont nous ne pouvons encore que conjecturer l'étendue, mais qui sont certainement très considérables, cette région où a surgi en moins de quinze ans un groupement de population d'environ vingt mille âmes, d'une population qui n'émigrera pas parce qu'elle a trouvé dans le retour à la terre la prospérité et le bonheur.

Dans les autres régions de colonisation de la province aussi s'agrandit graduellement l'espace cultivé et s'établissent à demeure de nouvelles familles, désormais soustraites aux perturbations économiques qui font alterner dans les villes les périodes de prospérité et les périodes de disette. Partout le défricheur constate qu'en allant s'établir sur un lot de colonisation, il a assuré son sort.

Il ne peut manquer de réussir dans sa courageuse entreprise, parce que le colon n'est plus comme autrefois, isolé dans la forêt et abandonné à ses seules ressources, mais qu'il y est soutenu et assisté dans toute la mesure nécessaire à son succès.

Que n'est-il possible de faire voir la situation du colon et ses perspectives de vie saine, libre et indépendante, à ceux de nos compatriotes que nous voyons chaque jour prendre le chemin des Etats-Unis ?

La presque totalité des campagnards et des citadins qui émigrent gagneront leur vie dans les usines américaines. Même s'ils y reçoivent les salaires généreux qu'ils anticipent, ils ne connaitront pas la sécurité, car il faudra compter avec les inévitables réactions industrielles entrainant des périodes souvent prolongées de chômage. En mettant les choses aux mieux, ils subsisteront et ce sera tout, loin de leurs parents et de leurs amis, au milieu d'étrangers qui ne leur témoigneront que de l'indifférence. Après cinq ans, après dix ans, toute leur vie, ils dépendront encore du salaire quotidien et devront toute leur vie fournir le rude et monotone labeur quotidien.

Il n'en sera pas ainsi de ceux de nos compatriotes des villes ou des campagnes qui iront s'établir dans nos régions de colonisation. Ceux-là créeront chaque jour un nouveau capital qui restera. D'année en année ils agrandiront leurs cultures et grossiront ainsi leur capital. Dans cinq ans, ils auront déjà donné le plus rude effort; dans dix ans, ils connaitront certainement l'aisance, et avant de mourir, ils se verront relativement riches. Et dès le premier jour de leur établissement, ils auront joui d'un inestimable bien: l'indépendance.

En vérité, ceux qui vont se faire colons choisissent la meilleure part. Et nos compatriotes qui s'expatrient plutôt que de les suivre vers le bonheur certain font preuve d'un inconcevable aveuglement.

EXEMPTION DE TAXE

A l'article 125 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il est stipulé :

> 125. Nulle terre ou propriété appartenant au Canada ou à aucune province en particulier ne sera sujette à la taxation.

En dépit de ce décret absolu de la loi constitutionnelle, des municipalités de l'Alberta et de la Saskatchewan demandent au gouvernement la permission de prélever les contributions municipales ordinaires sur les terres achetées par le Bureau du Rétablissement civil des soldats pour y établir des vétérans de la grande guerre. Ce Bureau a été autorisé à acquérir des terres qui auparavant étaient sujettes à l'impôt, mais qui en sont exemptes dès que devenant la propriété de l'Etat. Elles redeviennent imposables lorsque vendues à tempérament aux militaires, et de nouveau jouissent de l'exemption dans les cas où, les versements n'étant pas effectués ou l'acquéreur renonçant à l'agriculture, elles sont rétrocédés à l'Etat. Par suite de l'application de ce privilège, les municipalités des deux provinces occidentales affirment avoir perdu, en deux ans, pas loin de $200,000 de leur légitime revenu, et que cela crée une perturbation intolérable dans leurs finances.

Il sera fort intéressant de voir quelle décision prendra sur cette requête le gouvernement King, qui est si désireux de se rendre agréable aux provinces de l'Ouest. La demande de ces municipalités est d'ailleurs assez plausible en droit, si elle est inadmissible aux termes de l'article 125 de la constitution. Pourquoi ces terres, qui profitent des bienfaits de l'administration municipale, ne contribueraient-elles pas au frais de l'administration municipale ? Il est clair que l'exemption réclamée en leur faveur accroit le fardeau des contribuables de la municipalité. Cela est-il juste ?

Mais ce n'est pas le seul cas où le privilège reconnu aux propriétés de la Couronne constitue une injustice. Les propriétés du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial soustraites à l'impôt à Montréal représentent une valeur de quelque deux cents millions de dollars, et ces propriétés bénéficient autant que les propriétés imposables des services coûteux maintenus par la municipalité — éclairage, police, incendie, pavages, etc. L'exemption dont juissent les immeubles de la Couronne aggrave assurément dans une mesure considérable les charges des contribuables montréalais.

Il n'y a jamais eu que nous sachions d'effort tenté en vue de faire abroger ce privilège, qui dans son opération est quelquefois inique. Nous avons déjà citer par exemple, le cas de la Commission hydro-électrique d'Ontario, qui ne paie pas un sou de taxe, tandis que le service similaire fourni à Montréal par une compagnie privée, paie les trois-quarts d'un million de dollars sur ces recettes en taxes fédérales, en sus des taxes provinciales et municipales.

En vertu de ce privilège, la Commission des liqueurs de Québec ne paie pas de taxes municipales sur ses nombreux et importants immeubles, quoiqu'elle exerce un commerce plutôt qu'un service public. D'autre part, tandis que la Commission hydro-électrique d'Ontario, est dispensée de payer des taxes à Ottawa, la Commission des liqueurs de Québec a versé en trois ans dans le trésor fédéral douze millions et demi en impôts, ce qui indique assez nettement que le privilège n'est pas appliqué impartialement.

On pourrait penser que le gouvernement d'Ottawa a les mains liées par le statut constitutionnel et qu'il ne peut renoncer à son privilège.

Tel n'est apparemment pas le cas, car le réseau des chemins de fer de l'Etat est dans tout le pays assujetti aux taxes municipales. Le gouvernement, dans ce cas, s'est désisté de son droit arbitraire.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Sir Robert Perks, au nom de la compagnie du canal de la Baie Georgienne, proteste contre toute concession de pouvoirs d'eau sur la rivière Ottawa qui pourrait être un obstacle à la canalisation de l'Ottawa et de la rivière Nipissing et compromettre les droits qui lui ont été accordés.

Des ingénieurs de grande réputation ont affirmé que le canal de la Baie Georgienne est praticable et que les navires pourraient y circuler en toute sûreté des Grands Lacs à la mer. On se rappelle l'enquête si complète que l'hon. M. Tarte a fait faire, durant son passage au ministère des travaux publics. Il fit lui-même sur les lieux une étude approfondie du projet. Les rapports et les articles qu'il écrivit à ce sujet sont encore présents à la mémoire de tous ceux qui ont porté quelque attention à l'amélioration et au creusage de nos voies fluviales. Naturellement, il s'est trouvé des esprits revêches qui se sont effrayés du coût de cette vaste entreprise nationale, laquelle grâce à un extraordinaire concours de circonstances, a été pratiquement abandonné. On ne parle plus que du projet de canalisation du Saint-Laurent au profit des Américains !

Le canal de la Baie Georgienne s'impose tellement au point de vue national qu'il ne faut pas désespérer d'en voir un jour la construction. L'Ouest, dont les immenses récoltes sont destinées à l'Europe comprendra que son intérêt est de les expédier par les ports canadiens par Montréal et Québec. Et le canal de la Baie Georgienne raccourcirait notablement les distances.

On porte le nombre de chevaux-vapeur que l'on pourrait développer le long du canal à 1,000,000.

Les Américains voudront peut-être un jour s'en emparer !

"THE MAN FROM ONTARIO"

Quel est cet homme qui vient d'Ontario ?

C'est l'hon. E. N. Rhodes, ancien Orateur de la Chambre des Communes, ex-député de Cumberland qui a été récemment choisi comme chef du parti conservateur de la Nouvelle-Ecosse.

Depuis que M. Rhodes a été appelé à remplacer M. Hall, le "Chronicle" d'Halifax, le principal organe libéral des Provinces Maritimes, ne laisse pas échapper une journée sans "tomber" M. Rhodes et lui reprocher d'avoir donné ses services à une compagnie de nickel d'Ontario Le confrère dit de plus que M. Hall a été sacrifié par M. Meighen qui veut avoir à la tête des forces conservatrices de la Nouvelle-Ecosse un ami plus serviable et plus flexible.

"M. Rhodes, lisons-nous, a reçu ordre de venir dans la Nouvelle-Ecosse comme le représentant personnel de M. Meighen, à la demande sans aucun doute de patriotes ambitieux de Toronto, dans le but formel de faire de notre province une province protectionniste. Personne ne prétendra que M. Rhodes connait le moindrement les questions ou les problèmes qui intéressent les provinces maritimes."

M. Rhodes est né à Amherst, N.B il y a 48 ans. Il a afit ses études aux écoles locales et aur universités Acadia et Dalhousie, a été nommé gouverneur de l'université Acadia, a épousé Miss Grace Pipes, fille du procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, a été nommé conseil du roi par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, a été président ou directeur de nombreuses industries de sa province natale, fut élu dans la circonscription de Cumberland en 1908, nommé Orateur de la Chambre des Communes le 18 janvier 1917, etc., etc M. Rhodes a toujours habité Amherst.

En face de tous ces faits et renseignements, le "Chronicle" a tout l'air de s'inspirer à la source contaminée des préjugés et de l'étroitesse d'esprit.

"The Man from Ontario" causet-il tant de frayeur dans les rangs de ses adversaires ?

Nos moeurs politiques ne se sont pas améliorées !

OUS LUI ACCORDONS LA PALME

Le "Journal" d'Ottawa, et le "Star" de Toronto sont aux prises. Savez-vous pourquoi ?

Notre confrère de la Capitale doute de l'habileté des femmes comme "chauffeurs," tandis que la feuille torontonienne les déclare au moins égales, sinon supérieures aux hommes.

Evidemment, la galanterie garde encore ses droits dans la Ville-Reine.

"On a jeté le blâme bien des fois à la femme, écrit le "Star," depuis sa chute au Paradis terrestre; on a adopté même une maxime qui est fort répandue: "Cherchez la femme." Mais dans la plupart des accidents d'autos qui arrivent, c'est l'homme qui était au volant que la police recherche, et non la femme."

Le "Star" a raison. Il est parfaitement établi, à Montréal surtout, que les femmes conduisent une auto plus prudemment et plus habilement que les hommes. Pas une "chauffeuse" n'a encore été traduite en justice pour avoir écrasé ou tué quelqu'un. C'est un record que nous nous plaisons à souligner.

Nous accordons volontiers la palme à Madame au volant, avec nos compliments et nos plus respectueux hommages.

Les accidents sont encore nombreux, mais on dirait que les automobilistes deviennent plus prudents

L'an passé, aux Etats-Unis, le nombre des accidents s'est élevé à 450,000. Dans Ontario, 236 personnes ont été tuées.

Combien aurons-nous, à la fin de l'année, de malheurs à déplorer ?

La "Patrie" exhorte plus vivement que jamais ses lecteurs et ses lectrices qui font de l'automobilisme, à prendre toutes les précautions voulues.

Quand on est au volant, il ne faut jamais prendre de chance, selon l'expression populaire.

EXCES DE VITESSE

Les bons avis que le ministre de la voirie a donnés aux automobilistes qui font de la vitesse n'ont pas eu, parait-il, l'effet désiré. Des chauffeurs continuent de dépasser la limite fixée par la loi et de se conduire comme s'ils étaient seuls à se servir des routes.

Cela ne saurait être tolérée bien longtemps. Si les automobilistes ne veulent pas comprendre raison l'hon. M. Perron prendra les moyens de les forcer à respecter les règlements ainsi que la propriété de la province.

A part des dangers qu'ils font courir au public, les chauffeurs qui commettent des excès de vitesse font du dommage aux routes. On a constaté qu'une auto lancée à toute vitesse détériore le chemin plus gravement qu'un lourd camion qui va lentement.

Le ministère de la voirie a eu raison de supprimer les "spotters," mais si les chauffeurs ne tiennent pas compte des avertissements que leur donnent les agents montés sur motocyclettes, les autorités se verront dans la nécessité de recourir à des moyens de répression plus énergiques.

La loi concernant la circulation sur nos grandes routes doit être respectée, dans l'intérêt du public voyageur et des chemins eux-mêmes dont le gouvernement se charge de l'entretien.

Gare aux chauffeurs récalcitrants !

PROTECTION RAISONNEE

La fermeture de la succursale de St-Hyacinthe de la maison Ames-Holden-McReady prive de travail 450 personnes parmi lesquelles des hommes et des femmes, surtout des pères chargés de famille. "Cet événement, dit le "Courrier," de St-Hyacinthe, a une influence néfaste sur la vie économique de notre petite ville. La situation du chômage est déjà assez ennuyante à St-Hyacinthe; la décision de la Cie Ames-Holden ne peut qu'aggraver la crise."

Le confrère se demande quelle est la cause du malaise qui règne, non seulement à St-Hyacinthe, mais dans tout le pays. "Un fait certain écrit-il, c'est que l'instabilité du tarif, les tergiversations de M. King faisant la navette, à Ottawa, entre les conservateurs et les progressistes, ne sont pas pour rien dans les difficultés des affaires. La préférence douanière, d'autre part, accordée aux marchandises et produits britanniques dans les ports canadiens, a contribué pour beaucoup à fermer les portes à nos marchandises."

Quel remère prendre ? Réviser le tarif conformément aux intérêts canadiens. Mais le journal de St-Hyacinthe n'a guère confiance que cette révision soit faite de façon à satisfaire les besoins du commerce et de l'industrie. Nous lui laissons la parole:

"Cette revision du tarif, elle a été promise d'année en année, par les politiciens de toutes les couleurs. On en fait un cheval de bataille pendant les périodes d'élections, mais ses plus chauds partisans l'oublient dès qu'ils sont assurés de leurs sièges en Chambre.

"Et pendant que ces messieurs pérorent en donnant de petits coups de tête dans la direction du président de la Chambre, les industries canadiennes périclitent, les usines ferment leurs portes, les ouvriers se passent de travail.

"Ce qu'il faut, c'est une protection efficace, mesurée aux besoins du jour, une protection aux industries dont nos populations vivent, et qui subissent une concurrence déloyale. Non seulement contre les produits allemands, comme on est toujours prêt à crier, mais chaque fois que cela est nécessaire au bien général du pays et du peuple."

ELECTIONS PARTIELLES

Deux vacances existent à la Chambre des Communes. Le gouvernement ordonnerait-il de remplacer les deux députés disparus pendant la session ?

D'après une loi de date récente, les brefs doivent être émis six mois après la mort ou la démission d'un représentant du peuple.

Mais si la dissolution des chambres a lieu au cours de l'été ou cet automne, pourquoi faire des élections partielles ?

En pareilles occurrence, un confrère ministériel voudrait que le gouvernement eût la discrétion de remplir ou non les vacances. "Ce serait, dit-il, un amendement désirable à la loi des élections partielles automatiques que de décréter qu'elle ne s'applique que durant une période fixe du parlement, et non jusqu'à l'expiration. Naturellement, si l'on songeait à l'amender en ce sens, à l'heure actuelle, on crierait à l'expédient : et nous ne le proposons pas. Mais il semble futile, d'autre part, de faire des élections partielles quelques mois seulement avant les élections générales".

NOTES

Pas de prohibition — La population de Queensland, l'un des Etats de l'Australie, s'est prononcée contre la prohibition. Il n'y a que trois comtés où les buveurs d'eau ont été en majorité. Les habitants de l'Australie connaissent trop les bienfaits de la liberté pour suivre l'exemple des Yankees. Ils ont probablement entendu parler de l'excellent fonctionnement de la loi des liqueurs de la province de Québec, qu'ils adopteront un jour ou l'autre.

* * *

Le contrat Petersen — Si les navires de sir Wm. Petersen sont aussi avantageux qu'on le dit, si leur exploitation est plus économique que celle des autres navires, pourquoi le gouvernement canadien les subventionnerait-il? C'est là la question que les organes tories et beaucoup de gens se posent. L'expérience de la marine marchande du Canada, qui accuse un déficit de $9,000,000, n'est pas de nature à encourager le gouvernement à accorder des subventions aux lignes de navigation.

* * *

Le tabac — Les impôts sur le tabac, cigarettes et cigares, aux Etats-Unis, ont produit $345,000,000 l'an dernier soit $3.12 par tête. La fabrication des cigarettes s'est élevée à 73,000,000,000. 450,000 agriculteurs ont cultivé du tabac. Et l'on a dit que l'Oncle Sam allait prohiber l'usage du tabac, comme il tente d'abolir le commerce des alcools ! Il n'y a pas de danger que nos voisins se plongent dans une autre aventure. Les efforts inouïs qu'ils font pour briser le "Rum Row" montrent qu'ils ont peur d'être la risée du monde entier.

* * *

Un Acadien — L'"Acadien" et le "Moniteur" demandent au gouvernement fédéral de nommer un Acadien comme chef ou assistant-chef des archives à St-Jean, N.B. Les deux confrères insistent sur la nécessité de connaitre les deux langues pour faire le relevé des archives des provinces maritimes dont une partie considérable est écrite en français. L'"Acadien" espère que les députés Acadiens et le secrétaire d'Etat, l'hon. M. Copp, s'intéresseront au choix d'un archiviste acadien, et cela avant que l'on puisse attribuer à la Commission du service civil la responsabilité d'un choix qui pourrait être malheureux.

* * *

Le port de Québec — Le ministre de la marine a donné avis à la Chambre des Communes que le gouvernement a l'intention de mettre à la disposition de la commission du port de Québec la somme de 5 millions pour travaux et améliorations. Cette bonne nouvelle réjouira les Québecquois qui commençaient à douter des bonnes dispositions de M King à leur endroit. Les plans d'agrandissement du port de Québec comportent une dépense de plus de $10,000,000. Il sera intéressant de voir l'attitude des progressistes Vont-ils combattre ces dépenses nécessaires, ainsi que les millions qui seront consacrés à la construction du pont Montréal-Longueuil et aux améliorations du port de Montréal ?

* * *

Fin du progressisme — Au cours d'une entrevue avec un journaliste, l'hon. M Robb, qui revenait des funérailles du regretté député Hunt, a prédit que les progressistes disparaitraient à peu près complètement, aux prochaines élections générales; il a ajouté que deux partis suffisent pour administrer les affaires du pays. Il n'y a aucun doute que la querelle au sein du parti progressiste s'envenime. Plutôt que de demeurer à la tête de ce groupe, M. Crerar préféra renoncer pratiquement à la vie politique; il ne fait que de rares apparitions à la Chambre. Il se pourrait fort bien que M. Forke soit obligé de suivre son exemple. Quoi qu'on fasse, un troisième parti est une impossibilité dans notre pays. Ontario en a fait l'expérience au moins deux fois et toujours sans le moindre succès. L'Ouest a tenté cet essai sur une plus vaste échelle surtout dans le domaine provincial mais sans cependant aboutir à de meilleurs résultats. Le prochain appel au peuple sera la tombe du progressisme !

* * *

Démission — La démission de l'hon. M. McMurray comme solliciteur-général ne surprendra personne; il est même étonnant qu'elle ne se soit pas produite plus tôt. M. McMurray doit à la Home Bank, avec laquelle il faisait affaire à Winnipeg avant son entrée dans le ministère King, une somme assez considérable. Il n'a pas réussi, faut-il croire, à en venir à un arrangement avec les liquidateurs. Comme ministre, il ne pouvait guère recommander de rembourser les déposants de leurs pertes. Et l'on sait que le gouvernement se propose prochainement de venir au secours des victimes de faillites de cette institution financière. Il se pourrait que le poste de solliciteur général fût aboli, le ministère de la justice étant en mesure de faire toute la besogne relevant du solliciteur-général.

LE LAIT QUE L'ON BOIT A SHERBROOKE

Il est le plus pur dans la province, déclare le Dr Demers.

SHERBROOKE, 26 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le lait que l'on boit à Sherbrooke est de qualité supérieure, et l'on peut même dire qu'il est le plus pur dans la province, d'après le rapport que vient de soumettre au Conseil le Dr J.-A. Demers, hygiéniste municipal, pour ce mois-ci, après l'examen printanier des cinquante-sept établies de cultivateurs qui fournissent le lait à la population de notre ville.

"Nous avons lieu de nous réjouir de cette situation, déclare l'hygiéniste, tant cette question du lait est importante pour la santé des citoyens en général et des nourrissons en particulier."

On constate, par ce rapport, que le système de ventilation est perfectionné dans le plus grand nombre des étables. Tous les laitiers, sauf deux, se sont conformés à la demanle de l'inspecteur et ont fourni, durant toute l'année dernière, des certificats d'épreuve tuberculine des vaches, montrant par là un bel esprit public. Les établissement de ces laitiers sont considérés de premier ordre et leur lait s'est grandement amélioré depuis un ou deux ans. L'analyse bactériologique a démontré que les microbes sont en bien moins grand nombre qu'auparavant dans le lait qu'ils fournissent à leur clientèle.

M. R. Taschereau élu président des Jeunes Libéraux, à Québec

QUEBEC, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Robert Taschereau, avocat, et deuxième fils du premier ministre de la province a été élu, hier soir, président de la Jeunesse Libérale de Québec, à l'assemblée annuelle des membres de cette association. Les autres officiers des jeunes libéraux sont les suivants:

1er vice-président, M. Chs-Ed. Gobeil; 2ème vice-président, M. Maurice Boisvert; secrétaire, M. René Boisvert; assistant-secrétaire, M. Chas Cantin; trésorier, M. Pierre Deguise; délégués à la fédération des clubs Libéraux, MM. Charles Parent, Robert Cannon et Robert Taschereau; directeurs, MM. J.-M. Fortin, et Achille Pettigrew, André Taschereau, L.-P. Picard, Gaud. Desbiens, J.-P. Lessard, Eug. Marquis, Dalma Landry, Jean Hudon, J.-C. Harvey, Antoine Bourget, et Gérard Lacroix. Cinq aviseurs ont aussi été choisis: l'hon. M. P.-J. Paradis, MM. Lucien Cannon, Hector Laferté, J.-A. Lesage, et Achille Pettigrew.

La Jeunesse Libérale vient de publier un hebdomadaire, qui porte le nom de "Le Cri de Québec".

Fin tragique d'une bohème anglaise

LONDRES, 26. — Le corps de la jeune femme trouvé dans la Tamise, près de Wapping, est celui de l'honorable Swyneth Erica Morgan, fille de lord Tredegar, disparue vers le milieu de décembre dernier.

Mlle Morgan qui était sous la surveillance des médecins, disparut de chez elle par un épais brouillard, le matin du 11 décembre. Elle ne portait qu'un pyjama et une robe de chambre. Son père est l'un des plus riches pairs anglais. Il offrit des sommes considérables à qui découvrirait sa fille.

Mlle Morgan passait auprès de ses amis pour une bohème. Elle comptait de nombreux amis dans le monde artistique, littéraire et théâtral.

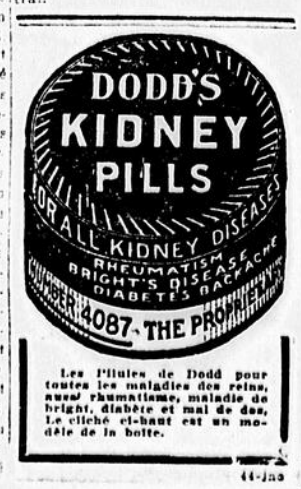

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

44-jan

COMMENT SE FAIT UN GRAND JOURNAL TEL QUE LA "PATRIE"

NOTRE ILLUSTRATION ET LE ROLE DU PHOTOGRAPHE A LA "PATRIE"

L'un des rouages les plus importants dans le journal le mieux et le plus abondamment illustré. — La bibliothèque de l'illustration de la "Patrie" compte plus de 100,000 vignettes et portraits. — La rapidité, le courage et l'audace dont doit faire preuve le photographe-reporter.

COMMENT ON SE PROCURE LES PHOTOGRAPHIES

Le lecteur — curieux de connaitre comment se fait notre journal — a lu avec très grand intérêt nos précédents articles sur la rédaction, la composition et le clichage de la "Patrie", qui sont les trois grandes phases de la confection du journal avant qu'il aille aux presses pour être imprimé.

Ces trois opérations ont fait l'objet de trois articles qui ont paru dans nos éditions précédentes de fin de semaine, les 2, 9 et 16 mai.

Maintenant, avant de passer à la dernière opération du journal, qui est l'impression, nous devons revenir en arrière pour parler de l'illustration de la "Patrie" et montrer comment elle se fait en général.

Le lecteur a pu remarquer, en parcourant les pages de la "Patrie" combien notre journal était abondamment illustré de nombreuses vignettes.

Dans ce siècle où la nouvelle par l'image a pris une place prépondérante, où il ne se passe pas un événement important qui ne soit fixé par la photographie pour en garder plus longtemps le souvenir, notre journal a été le premier à recourir à l'illustration de la nouvelle sous quelque rubrique que ce soit: dépêches mondiales, nouvelles de la province ou de la ville, nouvelles sportives ou financières, événements sociaux et mondains.

Le photographe d'un journal ne doit jamais avoir le vertige. On voit ici celui de la "Patrie", grimpé sur le toit de l'immeuble de "La Sauvegarde" pour photographier le port de Montréal.

Mais, comment le journal se procure-t-il cette illustration si abondante ?

1o.—de sa bibliothèque de vignettes et de portraits, qui est sa source permanente;

2o.—des circonstances qui se produisent, qui est sa source quotidienne.

La bibliotèque de l'illustration de la "Patrie" comprend 100,000 vignettes et de photographies des personnages les plus illustres non seulement de Montréal, de la province et du Canada, mais aussi du monde entier. En plus de ces photographies de personnes, la bibliothèque comprend aussi les illustrations d'actualités, les portraits de monuments ou de temples célèbres de tous les pays, des gros navires comme des dirigeables géants, des vues à vol d'oiseau des grandes villes de l'univers, etc. Cette courte énumération montre toute la richesse de notre bibliothèque d'illustration.

Ces photos et vignettes sont catalogués dans des tiroirs et chacune portent un numéro. Au moyen de fiches on peut, en une minute, trouver la photo que l'on cherche pour l'inclure dans le journal du jour.

C'est donc une source intarissable à laquelle on puise à toutes les heures du jour.

Ainsi, dès qu'on apprend — par le fil télégraphique, par le téléphone ou par le reporter de la ville qu'une personne connue vient de mourir, qu'une autre va recevoir une décoration ou un poste, que quelqu'un a été élu dans le monde politique, municipal ou financier, qu'un général vient de remporter une grande victoire, qu'un ministre démissionne, qu'un autre part en mission lointaine, etc., tout de suite on référera à la bibliothèque pour trouver sa photographie.

Une jeune fille est spécialement chargée de la classification de ces vignettes.

Dès que le chef des dépêches étrangères, le chef des nouvelles nationales et provinciales ou le chef des nouvelles locales apprennent, par leurs diverses d'information, que la nouvelle qu'ils reçoivent doit s'orner d'une illustration pour la faire ressortir et la rendre plus intéressante, plus attirante, plus complète en un mot, ils demandent à la bibliothécaire des portraits et vignettes de sortir de son tiroir telle ou telle illustration.

Cette bibliothèque de l'illustration s'alimente sans cesse de portraits que l'on reçoit du dehors, de la ville et de la campagne.

* * *

Le deuxième mode d'illustration de la "Patrie" est par la nouvelle.

Nous avons dit que la bibliothèque de vignettes et de portraits était la source permanente de l'illustration de notre journal. Mais, les circonstances qui se produisent en sont sa source quotidienne.

De nos jours, toutes les nouvelles importantes, qu'elles soient locales, provinciales ou étrangères, sont illustrées.

* * *

Le service d'illustration de la "Patrie" comprend trois photographes réguliers, constamment attachés au journal; mais, en cas d'urgence, on peut mobiliser six photographes à la fois. Les photographes du journal ont le flair du reporter. Ils portent donc souvent le nom de photographes-reporters. Mais, il n'y a pas qu'eux. Grâce à des arrangements spéciaux avec les meilleurs photographes de la ville, qui travaillent très souvent pour la "Patrie, le journal peut toujours se procurer les photos qu'il désire. Il ne s'agit que d'un coup de téléphone et le photographe est sur les lieux.

Il faut aussi compter dans le personnel de l'illustration les artistes, les caricaturistes, les dessinateurs, les retoucheurs et le photographe spécial des pages en rotogravure, vg. notre supplément illustré.

Il n'entre dans ce supplément que des photographies exclusives prises par ce photographe spécial, dont le bon goût, le sens de l'esthétique, la science des effets de lumière sont reconnus et appréciés de tous nos lecteurs. Combien de photographies admirables ne lui doit-on pas! Et, qui plus est, ces photos sont toujours inédites, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas paru auparavant ni dans notre journal ni dans aucun autre journal. C'est ainsi qu'on voit tous les samedis dans notre supplément en rotogravure maints instantanés que seul notre photographe spécial a pris au cours de ses pérégrinations.

* * *

Mais, la vie des photographes du journal est encore plus trépidante.

Par leur habileté, leur expérience, leur rapidité, leur coup d'oeil averti, leur audace même, les photographes du journal photographient tout, que ce soit le lieu d'un accident, un village incendié, une église, un hôtel, une foule, une salle de banquet, un groupe de dignitaires, un cortège qui passe et qui va conduire un mort illustre à sa dernière demeure ou un régiment en marche qui revient, glorieux, de la guerre.

C'est là la partie la plus intéressante de l'illustration, la partie qui donne le plus d'émotions. La vie tourbillonnante attire le photographe dans tous les lieux. Dès qu'il reçoit l'ordre de partir pour quelque endroit il doit être prêt: il l'est toujours. Ses appareils photographiques sont toujours munis de plaques, qu'il ait à prendre des portraits à l'intérieur des édifices ou en plein air, sous un ciel nuageux ou en plein soleil. Qu'on lui dise de prendre le train pour Trois-Rivières, pour Saint-Jérôme ou pour Saint-Hyacinthe, dans quelques minutes il sera prêt, avec son appareil en bandoulière.

Si la distance permet de faire le voyage en auto ou s'il n'a a pas de train pour se rendre à l'endroit voulu, que l'heure des trains ne coincident pas ou que la ligne de chemin de fer ne se rende pas à cet endroit précis, photographes et reporters partiront en automobile.

Pour cela, quatre automobiles sont constamment à leur disposition. Ce sont les autos du "Service Spécial" de la "Patrie". Elles sont toujours prêtes dans le garage du journal attendant, comme les voitures de pompiers, le premier signal pour déraper et filer vers l'endroit du sinistre. Car, reporters et photographes sont absolument comme des pompiers. Qu'une 2e ou 3e alarme sonne au timbre électrique spécial des incendies installé dans la salle de rédaction, en même temps qu'aux quartiers-généraux de la brigade de Montréal, et aussitôt le photographe part à la course, saute dans une auto du "Service Spécial" et il arrive souvent au moment psychologique. Le cas s'est vu lors de la conflagration de la ville de Terrebonne, alors que deux des autos de la "Patrie" voyagèrent constamment entre Montréal et Terrebonne, ce qui a permis à notr journal de prendre plusieurs photographies du désastre et de les publier, le lendemain, dans l'édition régulière du jour, avec une foule de détails pris par les reporters qui accompagnaient les photographes.

On devine donc quelles doivent être la rapidité, l'endurance, la promptitude et l'énergie des photographes du journal appelés à voyager ainsi à la course par tous les chemins et par tous les temps, la nuit comme le jour, l'hiver comme l'été, sous une pluie battante comme par un beau soleil, dans la boue comme dans la poussière.

Et combien d'autres difficultés ne doivent-ils pas surmonter!

Qu'on nous permette de citer ici un incident assez typique de la vie du photographe de journal, pour montrer quels ennuis il doit surmonter et quelles avaries il doit éprouver.

Un jour, le photographe de la "Patrie" fut dépêché pour photographier Samuel Gompers, le président maintenant décédé de la Fédération Américaine du Travail, lors du grand congrès international des ouvriers à Montréal. Ce jour-là, Gompers était fort impatienté. Il sortait d'une séance orageuse et ne paraissait pas du tout disposé à poser pour le photographe du journal. Quand il vit arriver celui-ci qui braquait son appareil pour prendre un instantané Gompers lui lança à la figure son parapluie. Le photographe se baissa la tête et fit un brusque mouvement de recul pour éviter le projectile. Mais, il ne se découragea pas: il lui fallait prendre la photo, il se dit qu'il l'aurait. Faisaint le geste de se retirer, le photographe alla se poster plus loin et, quand le vieux chef ouvrier passa, il put le photographier au vol, pour ainsi dire, sans que celui-ci ait eu le temps d'éviter la lentille de l'appareil.

Ces difficultés se répètent souvent, car il n'est pas toujours facile de photographier les gens. Plusieurs s'y refusent et le photographe doit souvent prendre ses photos à l'insu de ceux qu'il doit photographier. Cela arrive quelquefois à l'issue des mariages où on doit souvent prendre des instantanés. Pour cela, le photographe doit être sûr de son coup. Il n'a qu'une pose à prendre: il ne doit pas la manquer. Il n'a qu'une seconde à prendre, mais il faut que ce soit la bonne. Qu'il perde cette seconde propice et il aura manqué son coup.

La tâche du photographe est souvent pénible. Combien de fois ne lui est-il pas arrivé, en allant dans une famille chercher la photographie d'un fils qui venait d'être victime d'un accident ou d'un père qui avait été tué à son travail, d'être à la maison avant même que la mère ou les soeurs ne sache la triste nouvelle. C'est alors qu'il doit user de tact et de précautions oratoires pour annoncer, tout en allant chercher la photographie, la triste nouvelle qui vient d'affliger ce foyer.

Que d'autres exemples ne pourrions-nous pas donner !

Cette tâche du photographe devient plus délicate encore quand il s'agit de prendre ou d'obtenir les photographies pour la colonne des Mondanités. C'est alors qu'il faut du doigté, du savoir faire, de la courtoisie et même de la diplomatie.

Mais ici, la "Patrie" tient à dire que, dans tous les cas où les gens tiennent à ravoir les photographies qu'ils donnent pour être insérées dans le journal, elle se fait un devoir de conscience de les retourner en bon ordre, quand même il aurait fallu les retoucher.

Le retouchage, voilà où l'artiste entre en scène !

Il arrive souvent que la photo, tout en étant excellente pour être encadrée, n'a pas les qualités photogéniques voulues pour être transformée en vignette et être imprimée dans le journal. De son pinceau habile, l'artiste retoucheur dessine plus nettement les formes, découpe s'il le faut l'ovale du visage, rend plus brillants les yeux et fait en sorte que le portrait paraisse bien dans le journal. Un autre artiste retouche même les plaques avant qu'elles ne soient photographiées de nouveau par les procédés de la photogravure. C'est tout un art qui requiert beaucoup d'habileté, de délicatesse de doigté et de goût. Les vignettes qui accompagnent cet article montrent justement deux de nos artistes dont l'un retouche une photographie, l'autre une plaque.

* * *

Nous avons dit tout à l'heure avec quelle rapidité les photographes du journal devaient travailler.

Du moment que le photographe a pris sa photographie sur les lieux où il a été envoyé en tout hâte, il doit revenir aussi vite au journal pour développer cette photo.

Le photographe amateur qui s'amuse à développer ses plaques ou ses pellicules et qui a du temps devant lui, n'a pas d'idée de la rapidité avec laquelle le photographe de journal accomplit sa tâche. Il développe sa plaque et imprime la photo sur le velox avant que la plaque ne soit sèche, contrairement à ce que fait le photographe amateur. Il n'a pas le temps d'attendre que la plaque sèche. Pour cela, il faut beaucoup d'ingéniosité dans la préparation des acides. C'est toute une nouvelle technique dans l'art de développer les plaques et cette méthode est tellement rapide qu'un accident qui surviendrait dans la ville à une heure moins un quart de l'après-midi peut être photographié et la photographie paraitrait dans le journal à 2 heures moins quart: une heure après. Et cela, non sans de multiples opérations et transformations ! En une heure, l'accident a été photographié, la plaque développée, l'impression faite, la photographie retouchée par l'artiste, passée au département de la photogravure, transformée en vignette, mise en page, transformée en cliché, installée sur les presses et imprimée aussitôt !

Mais, avant que tout ceci ne soit fait, combien de difficultés le photographe du journal n'a-t-il pas dû surmonter pour prendre ces photographies !

Pour cela il lui faut de l'audace, de la témérité, de la rapidité et il ne doit jamais manquer son coup. Souvent, il doit faire des tours d'acrobatie pour arriver à son but. S'il doit monter sur le toit d'un édifice de dix étages, escalader un balcon, grimper dans un poteau de télégraphe ou un arbre, monter sur la capote d'une automobile il le fera sans hésiter.

La photographie que nous reproduisons ci-contre illustre bien un de ces cas.

On voit ici notre dévoué photographe, M. Charles Quéry, le plus vieux des photographes de journaux de Montréal, au service de la "Patrie" depuis près de vingt ans, en train de photographier des joueurs de rugby au cours d'une partie, et qui démontre bien ce que nous venons de dire.

* * *

Mais, en plus des photographies que possède ou que fait prendre par ses photographes spéciaux la "Patrie", elle en reçoit aussi une grande quantité par messager ou par poste ou même par des gens qui viennent en porter au journal.

A ce propos, la "Patrie" se fait un plaisir extrême de dire à ses aimables et nombreux lecteurs qu'elle a ses portes toutes

(Suite à la page 10)

Le photographe de la "Patrie" ne recule devant rien pour prendre la photographie qui doit paraitre dans la "Patrie". On le voit ici, monté debout sur le toit de l'auto de la "Patrie", en train de prendre la photographie d'une joute de rugby. Il obtiendra par ce moyen une vue d'ensemble qui donnera une idée parfaite de la joute.

Avant de passer à la photogravure, la photographie qui doit être publiée dans le journal passe par les mains de l'artiste, qui la retouche au besoin. On voit ici l'artiste de la "Patrie" au travail.

Une autre phase de la marche de la photographie vers la photogravure, une fois qu'elle est sortie de la chambre noire du photographe. L'artiste est ici photographié en train de retoucher un négatif, afin d'en accentuer les traits.

AU PARADIS des ENFANTS

LES ELEPHANTS DE SAINT-CHAMOND

Ces éléphants ont déjà beaucoup voyagé, ils sont venus de Saint-Chamond à Paris. Nous entendons les petits enfants s'écrier: "Comme ces éléphants sont joli"!

Oui, ils sont jolis, mais vous les trouverez bien plus jolis encore en apprenant à en faire de semblables.

Vous prendrez un dessin d'éléphant, le nôtre par exemple. Vous le placerez sur plusieurs feuilles de papier; ici, il y a une feuille de papier noir placée sur le blanc.

Vous fixerez le dessin aux feuillets avec deux épingles, vous piquerez le contour de l'animal très dru, vous piquerez aussi le tour de l'oreille et, par trois points, vous marquerez l'oeil.

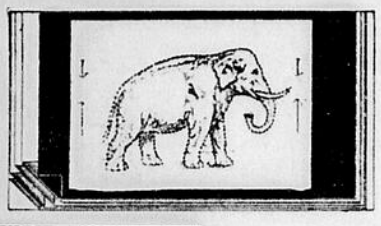

Nous n'aprouvons le piquage que dans des cas exceptionnels comme celui-ci, quand il n'y a guère à piquer, parce qu'alors ce travail n'est pas fatiguant.

Ensuite vous enlevez les épingles, vous conservez le dessin pour une autre occasion, vous déchiquetez vos feuillets ponctués comme on enlève le tour d'une carte-lettre: vous obtenez un éléphant noir et plusieurs éléphants blancs.

Si vous avez été habiles, l'éléphant découpé se séparera du reste, sans déchirer l'entourage.

Vous pouvez poser cet entourage sur un papier de couleur différente, même sur un tissage, et vous obtiendrez d'autres éléphants.

A l'école maternelle si remarquable de Saint-Chamond, les éléphants semblables se collent à la suite les uns des autres en régiment et la directrice les fait additionner; on peut voir au Musée pédagogique de la rue Gay-Lussac, 41, un tableau mural couvert de ces jolies déchiquetures, il y a des sonnettes, des hirondelles, des cerises, des enclumes, des chats, des maisons, etc.

Ce travail peut s'appliquer également aux feuilles naturelles; on obtient des formes charmantes sur lesquelles on trace quelques nervures pour donner un air plus naturel. Des feuilles ainsi découpées et disposées avec goût peuvent servir à orner une couverture de livre, même elles peuvent servir de modèles à broder.

Mes petits amis, nous vous conseillons de faire un album de vos découpures, vous n'aurez qu'à les coller légèrement, vous pourrez même les grouper en histoire. Ce petit cahier sera très amusant à feuiller les jours de pluie où l'on ne sait à quel jeu jouer.

LES METAMORPHOSES DE PIERRETTE

Dans un magnifique jardin seigneurial, une jeune et elle dame se promenait un jour lorsqu'elle s'arrêta pour admirer une délicieuse tulipe aux pétales d'un rouge éclatant.

—Quelle jolie fleur! s'écria-t-elle en se penchant vers elle pour la mieux contempler.

—Au même instant, la tulipe s'ouvrit lentement et dans l'intérieur la dame vit une mignonne fillette, véritable miniature enfantine, pas plus haute que le petit doigt de la châtelaine et que sur-le-champ elle baptisa du nom de Pierrette.

Elle eut pour berceau une coquille de noix, pour matelas des fleurs de violettes et pour couverture une feuille de rose. Elle chantait d'une voix si mélodieuse que jamais on n'avait entendu sa pareille.

Pierrette se montrait ravie de l'existence qu'elle menait et elle paraissait parfaitement heureuse. Mais ce bonheur ne devait pas être de longue durée.

Une nuit, une affreuse grenouille entra dans sa chambre par la porte qu'on avait laissée entrebâillée et sauta sur la table où dormait Pierrette.

En voyant la fillete endormie, la grenouille manifesta sa joie par des coassements répétés et elle s'empara aussitôt de la mignonne enfant qu'elle emporta jusqu'au bord de l'eau où elle habitait.

Elle choisit une large feuille de nénuphar retenue à la rive par la tige et y plaça la coquille de noix dans laquelle dormait Pierrette.

Le lendemain, la pauvre enfant en s'éveillant, se mit à pleurer en se voyant au milieu de l'eau et les poissons, attirés par sa tristesse et par ses larmes vinrent nager près

de la feuille sur laquelle reposait Pierrette.

Ils la trouvèrent si jolie qu'ils voulurent aussitôt la délivrer. Ils se réunirent autour de la tige qu'un gros brochet coupa avec ses dents. Le courant emporta à la dérive la feuille de nénuphar sur laquelle se trouvait la petite fille qui ne tarda pas à se trouver hors de l'atteinte de la mauvaise grenouille.

Pierrette s'en alla donc ainsi, au hasard, emportée par le courant qui la mena loin... Et le voyage fut charmant. La fillette s'en montrait enchantée. Le spectacle offert à sa vue la réjouissait: elle admirait la beauté de la nature, le chant des oiseaux, le doux murmure des eaux courantes à travers les roseaux de la rive.

En route, un papillon aux couleurs bariolées s'approcha d'elle en voltigeant. Il finit même par se poser sur la feuille de nénuphar où elle se reposait.

Pierrete, dénouant sa ceinture, en attacha un bout au papillon et l'autre à sa feuille et, de la sorte, le léger esquif avança plus rapidement.

Mais bientôt un énorme hanneton qui passait, l'ayant vue, entoura de ses pattes le corps chétif et l'emporta au loin dans la forêt.

Pierrette fut désolée, non pour elle, mais pour le beau papillon attaché à la feuille de nénuphar.

Le hanneton, après une très longue course, s'arrêta enfin au pied d'un arbre et déposa la fillette sur la mousse où elle demeura assise.

Comme le hanneton partit ensuite dans la forêt, Pierrette profita de ce qu'elle était seule pour s'enfuir.

Après une marche prolongée, épuisée de fatigue, l'enfant s'arrêta au bord d'une clairière, près d'une grosse racine dont un morceau d'écorce lui servit de toit.

Là, Pierrette passa l'été et l'automne. Mais à l'approche de l'hiver, l'enfant se demanda ce qu'elle allait devenir, lorsque le froid se ferait sentir.

Tout à coup elle perçut de petits cris:

—Cuit cuit! Ripuit! Ripuit!

En levant la tête, elle vit une hirondelle qui s'approchait d'elle en tournoyant et qui, tout en voletant lui demanda la cause de son chagrin.

Pierrete, alors, lui raconta son histoire.

—Voici l'hiver, lui répondit l'hirondelle, et je vais bientôt retourner aux pays chauds. Veux-tu venir avec moi? Je t'emmène...

Pierrette, avec joie, accepta la proposition de l'hirondelle.

Elle s'assit sur le dos de l'oiseau qui, s'envolant à tire-d'aile, prit la direction du sud.

Pendant cinq jours ils franchirent l'espace au-dessus des forêts, des montagnes et de la mer. Au bout de ce temps, l'hirondelle s'arrêta et déposa son fardeau près d'un étang non loin duquel se dressait un beau château de pierre blanche.

Le pays environnant était ravissant. L'air tiède et parfumé. De grandes plantes aux fleurs magnifiques poussaient de tous côtés et ce fut sur la plus belle des fleurs que, doucement, l'hirondelle déposa la fillette.

Pierrette était enchantée de son nouveau séjour. Mais elle fut bien plus étonnée encore lorsqu'elle aperçut, assis dans la même fleur où elle se trouvait, un petit jeune homme tout de blanc habillé et pas plus grand qu'elle.

L'hirondelle, alors, prit congé de Pierrete. Elle avait amené l'enfant dans les pays où elle lui avait promis de la conduire, et il lui tardait de rejoindre ses compagnes qui, déja, sous les auvents du château, s'empressaient de bâtir leurs nids, tout en faisant une chasse active aux insectes.

A la vue de Pierrette, le beau jeune homme, tout de blanc vêtu, se leva, prit la couronne d'or qu'il portait sur sa tête et fort délicatement le posa sur le front de la fillette de plus en plus ravie.

En même temps que ce couronnement s'opérait, deux jolies ailes brillantes et transparentes s'attachaient aux épaules de la fillette et désormais elle put sans effort voltiger d'une fleur à l'autre en compagnie de son jeune ami avec lequel elle vécut dès lors, heureuse et tranquille.

L'Enfant et le Hanneton

Tout fier de son habit marron
Et de son gilet noir à la blanche bordure,
Par un soir de printemps, Messire Hanneton
Prenait le frais dans la verdure.
C'était à l'heure où la clarté
Se meurt dans une apothéose,
Où le chiendent, l'ortie ont, sous la poudre rose
Du couchant qui les farde, un air d'étrangeté
Grandiose.
Et l'insecte exultait, ivre d'activité,
Après trois ans vécus dans la nuit de la terre,
Heureux d'être un coléoptère
Et de pouvoir courir, voler, comme un oiseau,
Lui qui rampait hier, miséreux vermisseau!
Ah! pourquoi fallait-il qu'en cette thébaïde
Le charme fût rompu par un couple intréuide
D'enfants.
Lui, Paul, orgueil de ses parents,
Ne rêvant que moteur, ballon, aéroplane,
Vit l'insecte juché sur un brin de bardane.
"Un hanneton, Berthe, vois donc!"
Fait-il, joyeux, tenant déjà la bestiole
Captive entre ses doigts: "Vite, un fil, un cordon,
Que le l'attache et qu'il s'envole!"
Puisant dans sa trousse à broder,
Berthe a tôt fait de dévider
Un long fil de soie écarlate
Et de serrer un noeud coulant
Autour d'une fragile patte.
Et voilà l'animal devenu cerf-volant.
Paul en tient la ficelle et, dans l'air, le dirige
S'il veut ailer sur quelque tige,
Aussitôt, d'un coup violent,
Le gamin, tyrannique, en arrière le tire;
S'il veut se poser sur le sol,
Berthe, le rattrapant au vol,
Comme un caillou le lance, et ce jeu la fait rire.
Enfin, à bout de forces, il tombe et fait le mort.
Espérant, par la ruse, échapper au martyre.
Vain espoir! Il suivra son sort!
On le relève, on le harcèle!
"Paresseux, lui dit Paul, rouvre ton aile".
La bête lui répond: "Pitié, je suis si las,
Délivrez-moi de la ficelle!
—Pourquoi? Je ne te comprends pas,
Fait le gamin, railleur. Tu n'es pas mis en cage?
—Non, dit le Hanneton, mais je suis arrêté
Dans l'élan de mon vol, contre ma volonté.
Il n'est, pour moi, pire esclavage
Qu'un faux semblant de liberté!"

Charles-Albert JANOT.

UNE DISPUTE ENTRE FRERES

Je n'avais qu'une année et quelques mois de moins que mon frère; nous avions grandi, étudié et joué ensemble. Jusqu'ici on n'avait fait aucune différence entre nous; mais à l'époque dont je veux parler, il me sembla que Volodia se rappelait qu'il était l'aîné et qu'il en était fier...

Je me rappelle que je m'approchai un jour de sa table et brisai par inadvertance un petit flacon multicolore.

"Qui t'a prié de toucher à mes affaires", s'écria Volodia qui entrait dans la chambre juste à ce moment. "Où est le petit flacon? demanda-t-il, et de quoi te mêles-tu?"

—Je l'ai renversé sans le vouloir et il s'est cassé, répondis-e. En voilà un malheur!

—Je te prie de ne jamais toucher à mes affaires, dit Volodia, en rassemblant les morceaux du flacon brisé et en les regardant d'un air désolé.

—Voyez, répondis-je, le grand malheur! J'ai cassé un flacon: eh bien, que veux-tu que j'y fasse?"

Et je souris, quoique je n'eusse nullement envie de sourire en cet instant.

"Oui, à toi, cela ne te fait rien, mais à moi cela fait beaucoup, continua Volodia... tu l'as cassé... et tu en ris par-dessus le marché... quel vilain gamin!

—Moi, je suis gamin, et toi tu es grand, mais sot!

—Je n'ai nulle envie de dire des injures, répliqua Volodia en me repoussant doucement: va-t'en!

—Ne me pousse pas!

—Va-t'en!...

—Je te dis de ne pas me pousser!"

Volodia me prit par la main et voulut m'éloigner de force de la table; mais j'étais déjà irrité au plus haut degré; je pris le pied de la table et je la renversai.

"Voilà ce que tu auras gagné à me pousser!"

Tous les objets de porcelaine et les ornements en cristal roulèrent à terre en se brisant avec éclat.

"Abominable gamin!" s'écria Volodia, en s'offorçant de retenir les objets qui glissaient.

"Maintenant, me dis-je en moi-même en sortant de la chambre, tout est fini entre nous, nous sommes brouillés pour la vie."

De toute la journée, pas une parole ne fut échangée entre nous, je me sentais coupable; je n'osais pas regarder mon frère, et j'étais incapable de m'appliquer à quoi que ce fût. Volodia, au contraire, apprit très bien ses leçons, et, après le dîner, selon son habitude, babilla et rit comme si rien ne s'était passé.

Après les classes, quand notre professeur fut parti, le redoutai de rester seul en tête-à-tête avec mon frère... j'avais honte!... Je pris donc mes cahiers et me dirigeai verr la porte.

En passant devant Volodia, bien que j'eusse le désir de faire la paix, je boudai et je fis la moue. Au même instant mon frère leva la tête et me regarda.

"Cher Nicolas, me dit-il, c'est assez de se quereller; si je t'ai offensé, pardonne-moi."

Et il me tendit la main.

Une sorte d'étau me serrait la poitrine, me coupait la respiration, et, montant toujours, m'étreignit à la gorge; cette sensation ne dura qu'une seconde, les larmes me montèrent aux yeux et je me sentis soulagé.

"Pardonne-moi, Volodia!" dis-je en lui serrant la main.

LEON TOLSTOI.
(Enfance et Adolescence.)

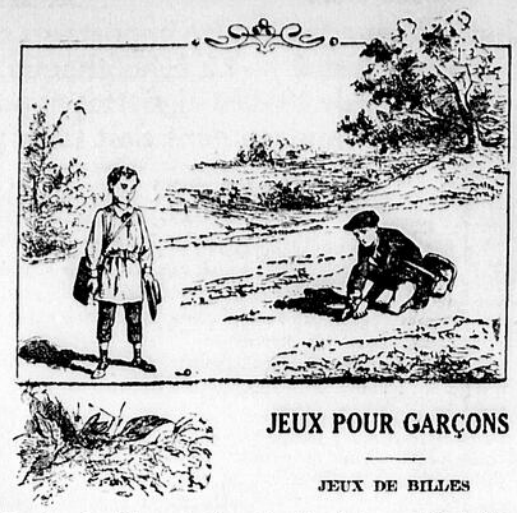

JEUX POUR GARÇONS

JEUX DE BILLES

Les jeux de billes sont très nombreux. Nous indiquerons les plus connus, avec les règles spéciales à chacun d'eux Mais il y a des règles générales que nous allons d'abord faire connaître.

Il y a plusieurs sortes de billes: 1o les billes ordinaires, en terre cuite, qui servent d'enjeu; 2o les billes spéciales en verre, en stuc, etc., qui servent à jouer; 3o les calots ou callots grosses billes de 3 à 5 centimètres, qui se lancent avec la main.

La bille se tient entre l'ongle et la première jointure du pouce plié en deux et l'extrémité de l'index. Pour la lancer, il faut détendre le pouce avec force en résistant de l'index. La bille se roule ou se cale. Rouler, c'est pousser la bille horizontalement sur le sol. Caler, c'est lui faire décrire un arc de cercle et lui faire toucher le but en arrivant au sol. Avec le calot, on ne peut que caler, mais on le fait généralement de hauteur, en lançant le calot avec la main.

En calant on ne doit pas bourrer, c'est-à-dire pousser le bras en avant au moment où on lance la bille, ce qui augmente la vitesse et raccourcit la distance.

Chacun joue de l'endroit où est resté sa bille.

UN TOUR DE PRESTIDIGITATION
LE GOBELET MAGIQUE

Le gobelet magique est un tour de prestidigitation qui ne demande que peu de préparation, et aucune dépense, à moins que le prestidigitateur ne soit assez maladroit pour casser le gobelet au cours de ses exercices. Ce tour consiste à prendre un gobelet en verre, et à le couvrir de papier, à le placer sur une table et, d'une main, à le faire passer à travers la nappe et la table sur l'autre main placée sous la table. Voilà, du moins, ce que l'on croit voir et c'est cela même qui compte dans un tour.

Le gobelet enveloppé.

Le jeune prestidigitateur s'assied devant une table couverte d'une nappe et les assistants se placent en face de lui, mais à une certaine distance de la table. Il a devant lui un gobelet en verre et un morceau de papier un peu plus grand qu'une page de notre Encyclopédie. Il faudra choisir un papier un peu raide; si vous trouvez un papier de couleur, prenez-le de préférence, cela facilitera l'illusion.

Vous pourrez faire examiner le gobelet par les assistants en leur disant: "Ce gobelet est en verre de Venise; il a la propriété de pouvoir passer à travers des corps solides sans se casser; il suffit de l'envelopper dans ce papier". A ce moment ,vous mettrez le papier autour du gobelet comme il est montré sur la première figure en ayant soin de laisser le papier assez lâche à l'ouverture du gobelet; "ensuite, dites-vous, je retourne le gobelet en mettant le haut en bas comme ceci". Tenez alors le gobelet de votre main droite posée sur le papier, comme vous le verrez sur la seconde figure, mais cela faisant laissez glisser le gobelet dans votre main gauche que vous tenez sur vos genoux. Passez alors la main gauche avec le gobelet sous la table, mais ayez soin de ne pas le cogner contre le bois, car le bruit dévoilerait le tour.

Vous tenez toujours dans la main droite le papier qui est supposé recouvrir le gobelet. Inventez alors quelques paroles magiques; dites, par exemple, "gobelet magique, va, viens, passe, je te l'ordonne", ou autre chose de ce genre, puis froissez le haut du papier en l'aplatissant sur la table. Ensuite, montrez le gobelet en le sortant du dessous de la table avec votre main gauche.

Ce tour exige une grande habileté, car il ne faut pas que les spectateurs s'aperçoivent que vos doigts qui serrent le gobelet à travers le papier se dessèrent, à un certain

Le gobelet traverse la table.

moment, pour laisser glisser votre main gauche.

Un dispositif assez simple vous permettra de dissimuler aisément la chute du gobelet; il consiste à coudre à la partie du tapis qui pend de votre côté, un morceau d'étoffe formant poche largement ouverte. C'est dans cette poche que tombera le gobelet et votre main gauche, restée libre, vous servira à masquer sa chute aux yeux des spectateurs.

LE DESERT A SES ROMANICHELS

LES BEDOUINES sont les nomades d'Afrique qui errent et campent dans le Sahara, auprès des ksours, des oasis, et quelquefois rôdent dans les villes nord-africaines.

Ce sont des femmes à la peau tannée par le soleil et le siroco du désert, aux yeux mordorés, malicieux et hardis, aux lèvres puissantes. Ce sont de simples statues de bronze aux reins longs et très cambrés et qui vont toujours à la fontaine, comme au temps biblique, remplir l'amphore qu'elles portent avec tant de noblesse sur l'épaule.

Leur allure diffère totalement de celle des Juives, des Arabes, des Mauresques. Elles ont une élégance incontestable et particulière qui doit venir de la marche pieds nus, dans des vêtements flottants.

Ce sont deux gitanes du désert d'un type très pur de Bédouines qui sont photographiées ici. Depuis des siècles et des siècles, ces nomades ont le même costume et la même vie errante.

Leur robe est une étoffe bleu sombre, parfois ornée de quelques rayures rouge terne, dont elles s'enveloppent à la manière des femmes de Phénicie, il y a deux mille ans, en se ceinturant d'un écheveau de laines.

La coiffure est variable et consiste en un ou plusieurs mouchoirs de cotonnade ou de soie drapés sur la tête, parfois en de tels édifices, qu'en les voyant, on pense au palanquin juché sur le chameau. De la coiffure pendent de grands anneaux d'argent ou de métal grossier. Des colliers de clous de girofle pour les plus pauvres, d'ambre marron, taillée en coeur, pour les moins déshéritées, d'autres colliers de verroterie, d'où pendent de nombreuses chaînettes terminées par des amulettes, de grands bracelets ouverts, formant agrafes, reliés par une corde en poil de chameau et attachant la robe au-dessus des seins, des bracelets aux poignets et aux chevilles, des bagues aux doigts font de ces femmes une verroterie ambulante dont le bruissement n'est pas sans charme.

Les Bédouines couchent dans des tentes faites de chiffons et de branchages. Dès qu'elles quittent leur demeure, elles s'enveloppent la tête et le corps dans un voile énais de cotonnade bleu foncé. Mais elles séjournent surtout autour de leur tente, auprès de laquelle elles font leur modeste cuisine sur un feu de plein air. Elles vivent de peu de chose, gagné surtout en rabinant, les hommes travaillant médiocrement.
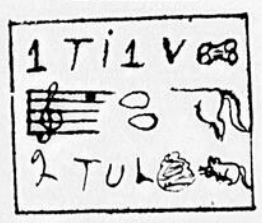
REBUS.—(Envoi de Roger Lemieux, à Bonfield, Onatrio). Solution samedi prochain.

RECHERCHE ILLUSTREE

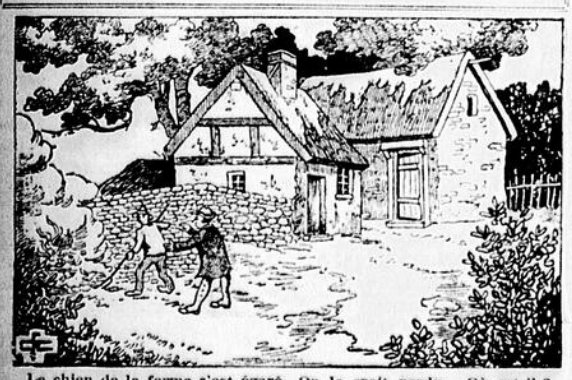

Le chien de la ferme s'est égaré. On le croit perdu. Où est-il ?

CHANSON DU POT au FEU.
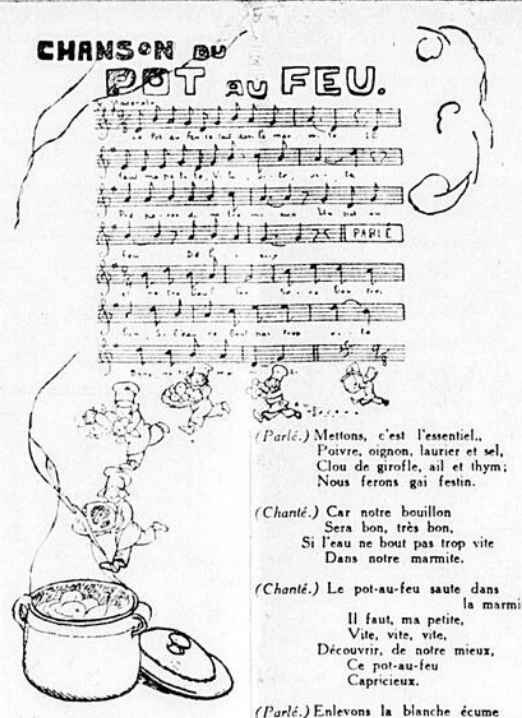
(Parlé.) Mettons, c'est l'essentiel,
Poivre, oignon, laurier et sel,
Clou de girofle, ail et thym;
Nous ferons gai festin.

(Chanté.) Car notre bouillon
Sera bon, très bon,
Si l'eau ne bout pas trop vite
Dans notre marmite.

(Chanté.) Le pot-au-feu saute dans la marmite;
Il faut, ma petite,
Vite, vite, vite,
Découvrir, de notre mieux,
Ce pot-au-feu
Capricieux.

(Parlé.) Enlevons la blanche écume
Sur l'eau qui bouillonne et fume;
Prenons bien tout notre temps,
Car il est très important
Que le boeuf cuise longtemps.

(Chanté.) Et notre bouillon,
Sera bon, très bon,
Si lentement il s'agite
Dans notre marmite.

(Chanté.) Le pot-au-feu se sert dans la marmite;
Il faut, ma petite,
Vite, vite, vite,
Savourer, de notre mieux,
Ce pot-au-feu
Délicieux.

(Parlé.) Ce boeuf bouilli,
Bien garni,
Est exquis,
Il est vraiment réussi.

(Chanté.) Notre pot-au-feu
Est délicieux,
Bravo pour sa réussite
Dans notre marmite.

Francine et Xavier PRIVAS.

(Chanté) Le pot-au-feu se fait dans la marmite;
Il faut, ma petite,
Vite, vite, vite,
Préparer de notre mieux
Un pot-au-feu
Délicieux.

(Parlé.) Epluchons ces bottes
De carottes,
Ces jolis paquets
De navets,
Ces branches de céleri
Mûris,
Et ces beaux
Poireaux.

(Chanté.) Et notre bouillon
Sera bon, très bon,
Si l'eau ne bout pas trop vite
Dans notre marmite.

(Chanté.) Le pot-au-feu chante dans la marmite;
Il faut, ma petite,
Vite, vite, vite,
Epicer de notre mieux,
Ce pot-au-feu
Délicieux.

AGESILAUS ET LE BEARNAIS

Un magistrat s'était présenté à Henri IV à l'heure de son dîner. Comme il avait commencé sa harangue par ces mots: "Sire, Agésilaüs, roi de Lacédémone..." Le roi se doutant bien que la harangue serait longue, lui dit: "Ventre-saint-gris! j'ai bien ouï parler de cet Agésilaüs-là, mais il avait dîné, et je n'ai pas dîné, moi.

PASSE-TEMPS

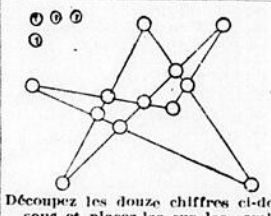

Découpez les douze chiffres ci-dessous et placez-les sur les cercles de la figure de telle sorte que le total des chiffres se trouvant sur chacune des six lignes droites que comporte cette figure, soit le même pour toutes les lignes. Nous ajouterons que ce total sera 24.

TABLEAU D'HONNEUR

Ont contribué à la page en envoyant dessins et passe-temps: Mlle Adrienne Côté, à Québec; M. Roger Gignac, à Montréal; Mlle Louise Regnan, à Montréal; Mlle Georgette Tremblay, à Beloeil; Mlle Gilberte Ouimet, à Terrebonne; Mlle Yvonne Roy, Mlle Marguerite Daneau, à Montréla.

MOTS EN TRIANGLE

(Solution samedi prochain)

Une habitation.	XXXXXX
Un vêtement d'homme.	XXXXX
Un ecclésiastique.	XXXX
Etre attaché.	XXX
Une conjonction.	XX
Une consonne.	X

Quelle est l'étimologie servant à désigner les grades dans l'armée française: Colonel, capitaine, adjudant, sergent?

—Colonel vient de colonne, capitaine de caput (tête); adjudant de adjuvare (aider); sergent de serviens (servant).

Solution des mots croisés paru samedi dernier.

JEUX DES NEUF TOURS DU CHATEAU

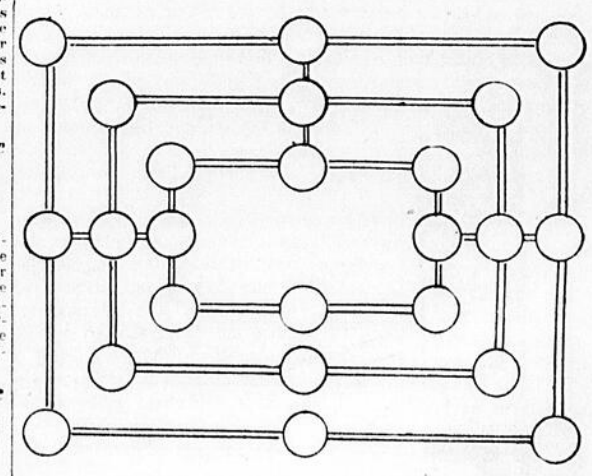

Vous jouerez à deux et chacune de vous prendra neuf pions que vous découperez dans du carton ou choisirez dans un jeu de dames ou d'échecs. Il importe que neuf soient d'une couleur et neuf d'une autre, afin que vous ne confondiez pas vos pions avec ceux de votre adversaire. Le sort désignera celle d'entre vous qui débutera. Elle posera un premier pion sur un des ronds, sa partenaire agira de même et ainsi de suite à tour de rôle. Pour gagner la partie, il faudra que les neuf pions de chaque joueuse qui constitue les neuf tours du château soient rangés par trois sur une ligne soit verticale, soit horizontale, mais non diagonale. Pour arriver à ce résultat, lorsque tous les pions seront posés sur le jeu, vous pourrez les faire évoluer en tous sens mais en suivant les lignes qui relient les ronds rouges. Il est bien entendu qu'un rond doit être libre pour pouvoir être occupé par une des joueuses. Celle qui réussira la première à placer ses pions comme il a été indiqué plus haut aura gagné

UNE PAIRE d'AMIS

COMMENT AIMERIEZ-VOUS À ÊTRE À MA PLACE? JE M'EN VAIS EN VACANCES DANS DES MONTAGNES EN CHOCOLAT ET TOUS LES MATINS IL FAUT QUE JE PRENNE UN BAIN DANS LE CHOCOLAT AVEC DE LA CRÈME FOUETTÉE.—

COMPTE DE CRÉDIT NO. 78 GAGNE LA BOÎTE DE CHOCOLATS DE CINQ LIVRES.

C'EST LE NUMÉRO DE TI-JEAN LAROUPIE. JE ME RAPPELLE L'AVOIR VU SUR LEUR LIVRE DE COMPTE DE CRÉDIT!!!—

EH MILIEU!! MAIS TI-JEAN VA ÊTRE SURPRIS!!! ALLONS LE LUI DIRE!!

MÊME SI NOUS FAISONS CELA IL NE NOUS CROIRA PAS

NOUS ALLONS ALORS LUI DIRE QUE NOUS AVONS UNE SURPRISE MERVEILLEUSE POUR LUI. ET NOUS ALLONS LE LAISSER FAIRE

OÙ VAS-TU, TI-JEAN?

À L'ÉPICERIE!

NOUS ALLONS AVEC TOI!!

AH! JE N'APPORTERAI RIEN QUI PUISSE VOUS INTÉRESSER! IL FAUT AUSSI QUE JE ME PRESSE!!

ÇA NE FAIT RIEN. NOUS ALLONS VOIR SI TU VAS FAIBLIR DE SURPRISE!

TU VAS RESTER À PARLER AVEC TI-JEAN PENDANT QUELQUES MINUTES! JE VAIS COURIR CHEZ L'ÉPICIER POUR ARRANGER ÇA

EAT O'SU RU H

MONSIEUR! TI-JEAN S'EN VIENT ICI!! CACHONS L'AFFICHE POUR LE LUI MONTRER QUAND NOUS SERONS TOUS ICI.—

CERTAINEMENT

MAMAN VEUT AVOIR UNE LIVRE DE JAMBON PAS TROP GRAS!! JE SUIS BIEN PRESSÉ!!

JE SAIS CE QU'ELLE VEUT!!

OH TI-JEAN. J'AI OUBLIÉ DE TE MONTRER... REGARDE!!

NO 78 GAGNE LA BOÎTE DE CHOCOLATS DE CINQ LIVRES

ÉPICERIE

COMPTONS TOUS LES MORCEAUX POUR RIRE!! JE PARIE QU'IL Y EN A TROIS CENTS!

VOILÀ CE QUE TU VOULAIS, TI-JEAN! ES-TU CONTENT?

LE MEILLEUR CHOCOLAT QUE TU PUISSES DÉSIRER EST LÀ!!

DIS DONC TI-JEAN JE CROIS QUE TU SERAIS MALADE SI TU MANGEAIS CELA TOUT SEUL.—

MÊME TON PÈRE, TA MÈRE ET TOI NE POURRAIENT MANGER TOUT LE CHOCOLAT!!

JE PARIE QUE JE POURRAIS TOUT SEUL!!

NOUS ALLONS ENTRER AVEC TOI

CERTAINEMENT! CE N'EST QUE JUSTE!!— ENTRONS ET TA MÈRE VA NOUS EN DONNER

JE CONNAIS UN AUTRE PLAN!! VOUS ALLEZ RESTER ICI ET JE VAIS DEMANDER À MAMAN DE SORTIR AVEC LA BOÎTE!! SI ELLE DIT "OUI" JE REVIENDRAI. VOYEZ-VOUS?

VOUS PARLEZ D'UNE MALCHANCE!! MAMAN NE VEUT PAS QUE JE SORTE DE L'APRÈS-MIDI!!!

LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

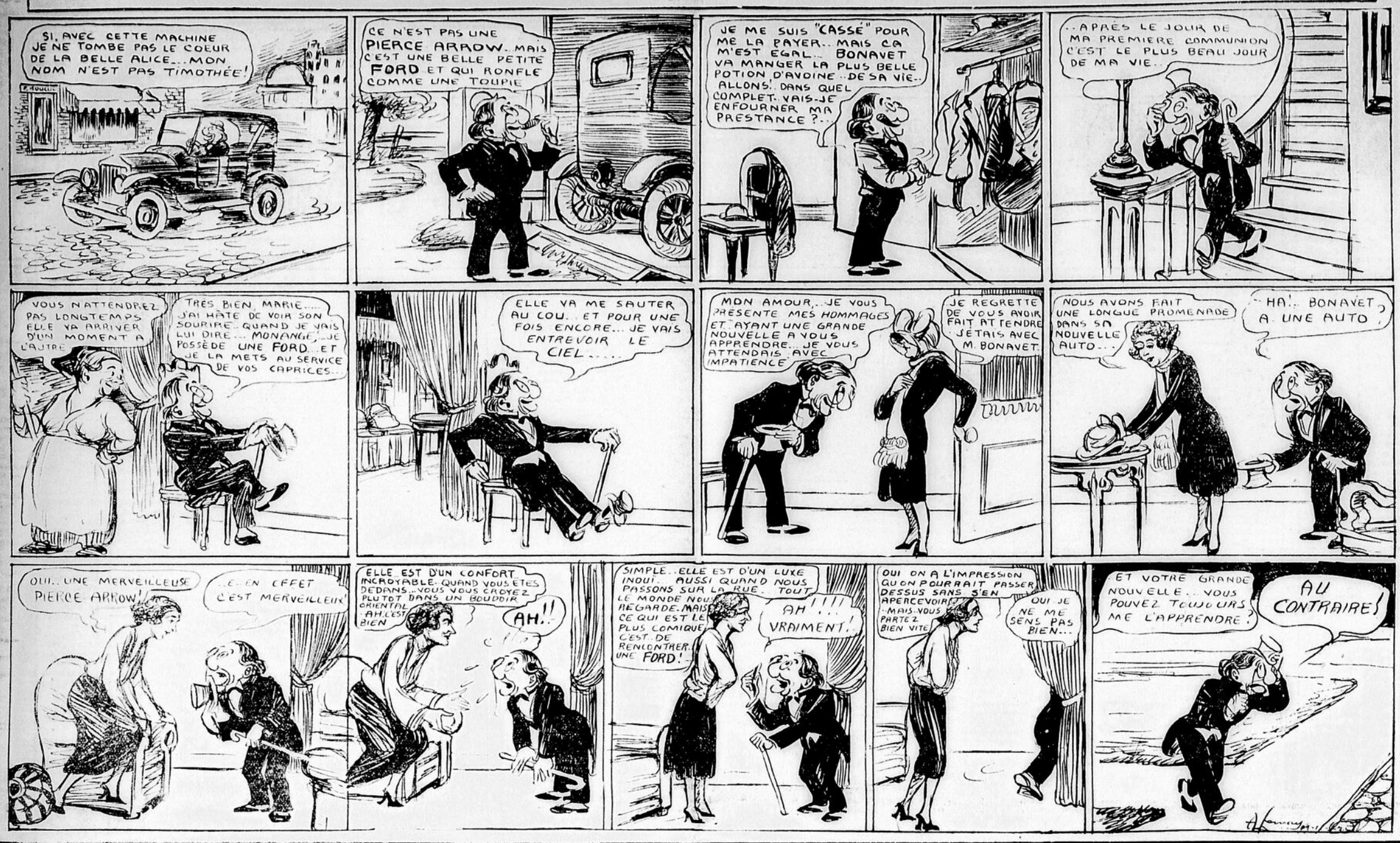

LES CAUSES CÉLÈBRES

LA JUSTICE SOUS L'ANCIEN REGIME

Comment Etienne Cantenet fils était la terreur des ouvriers des forges royales de Saint-Maurice à cause de son mauvais caractère.

PENDU EN EFFIGIE

Ayant tué à coups de poing un camarade, Cantenet, pour avoir eu l'idée de disparaître, s'en tira avec un simulacre de châtiment.

A cause de son caractère violent, Etienne Cantenet, fils, était fort redouté de ses camarades d'atelier depuis que son père et lui étaient venus se joindre à l'armée de rudes artisans des forges royales de Saint-Maurice. Les deux Cantenet était de leur métier sableurs, c'est-à-dire qu'ils confectionnaient les moules de sable. Quoiqu'ils fussent venus ensemble, ils n'étaient l'un à l'autre attachés par aucun lien de tendresse, car son tempérament intraitable faisait à chaque instant manquer le fils au respect qu'il devait à l'auteur de ses jours, ce qui avait depuis longtemps lassé la patience paternelle et éteint chez Cantenet père tout sentiment d'affection à l'égard de ce garçon réfractaire et brutal. De sorte que dans les habitations affectées aux ouvriers des forges, Cantenet père avait évité de loger avec Cantenet fils.

Le dimanche, les feux des forges restaient éteints et les ouvriers chômaient, ce qui fournissait à plusieurs une occasion de boire. Cantenet fils était de ce nombre, et l'alcool avait pour effet de le rendre, s'il était possible, encore plus irritable. Lorsqu'il avait bu, il remuait en effet dans sa tête les incidents du labeur quotidien et en faisait presque invariablement surgir d'obscures rancunes contre quelque autre ouvrier. Et il n'était pas au pouvoir de l'inconscient objet de son ressentiment d'éviter une querelle, car Cantenet fils allait le relancer et, sans un mot d'explication, attaquait avec la férocité d'un fauve.

Le dimanche soir 19 septembre 1745, Cantenet fils était dans cet état de surexcitation alcoolique lorsqu'il fut pris de l'idée d'aller faire une visite à son père. Il trouva ce dernier en train de prendre son souper avec trois camarades nommés Palmar, Chevalier et Pierre Guyon, tous trois employés des forges. Il ne se formalisa pas du froid accueil de l'auteur de ses jours et, comme on ne l'invitait pas à se mettre à table, il se laissa affaisser sur une chaise et resta quelque temps silencieux et immobile. Il était visiblement dans une période de dépression. Son attitude d'accablement était juste ce qui pouvait convenir le mieux à Cantenet père, mais, malheureusement, elle fut de courte durée.

Les quatre convives n'en étaient encore qu'à la moitié de leur repas lorsque le pochard se redressa laborieusement sur son séant et se mit à chanter à tue-tête. Comme ses éclats de voix n'avaient rien d'agréable à l'oreille et que par ailleurs ils gênaient la conversation, Cantenet père lui commanda de se taire. Cantenet fils, contrairement à son habitude, fit un effort pour se contenir et essaya de parlementer. Mais son père le rembarra tout de suite en déclarant d'un ton sec :

—Tu peux te retirer. Débarrasse-nous de ta présence.

Cette fois, c'en était trop ! La patience de Cantenet fils ne pouvait tenir contre un pareil affront. Se mettant sur ses pieds, Cantenet fils prononça solennement :

—Si vous n'étiez mon père, je vous briserais les membres !

Et sur cette parole, son naturel emporté reprenant le dessus, il se précipita sur son père qu'il renversa sur le plancher et étreignit à la gorge entre ses deux mains solides comme les tenailles dont on se servait aux forges et qui laissaient leur empreinte sur le dur métal.

Pierre Guyon se porta le premier au secours de Cantenet père, suivi de près par Parmar et Chevalier. A eux trois, ils parvinrent à desserrer les doigts crispés de l'ivrogne, et ensuite ils le prirent sous les bras et le mirent à la porte.

* * *

Au grand air, la colère de Cantenet fils graduellement s'apaisa. Mais au bout de deux heures, elle se ralluma soudainement lorsqu'il lui revint à l'esprit que c'est Pierre Guyon qui s'était permis d'intervenir dans sa querelle avec son père et qui lui avait fait l'affront de le chasser de la maison comme un chien.

Cantenet fils partit en conséquence à la recherche de Pierre Guyon. Il le rencontra sur la chaussée des forges et sauta dessus à la manière d'un bouledogue. Au premier choc, Pierre Guyon fut renversé sur le sol, et Cantenet fils se mit à lui administrer des coups de poing dans la figure, à la poitrine, dans les côtés, dans l'abdomen. Il procédait avec ordre, apparemment dans le dessein de lui faire sentir partout le poids de son poing.

Des ouvriers en assez grand nombre s'étaient presque instantanément rangés en cercle et assistaient à cette batterie, mais, par lâcheté ou parce qu'ils jugeaient que l'affaire ne les concernait pas, aucun d'eux ne faisait mine de porter secours à Guyon.

Mais Cantenet père survint à pas rapides, fendit le cercle de spectateurs et administra à son fils une demi-douzaine de coups rudement appliqués d'un vigoureux gourdin dont il s'était préalablement armé. Cette diversion encouragea deux autres ouvriers, nommés René Parquet et Louis Chèvrefils, qui jusque-là s'étaient tenus hors du cercle, à s'approcher à la suite de Cantenet père et à séparer les combattants.

Quand on releva Pierre Guyon, il criait qu'il était mort, que Cantenet fils l'avait assassiné. Mais Cantenet fils ne criait pas moins fort de la correction que lui avait infligée la main paternelle.

Le lendemain, cependant, non seulement il était visible que Guyon avait été plus maltraité que son agresseur, mais son état fut jugé si grave qu'on décida de l'expédier à Québec. Il fut admis à l'hôpital général de Québec le mardi 21 septembre et mourut au cours de la nuit suivante.

* * *

Cependant Jean-Baptiste Fafard Laframboise, procureur du Roi à Trois-Rivières, avait été informé de cette grave affaire et il mit en branle les rouages de la justice. Lorsqu'il ordonna l'arrestation de Cantenet fils, ses émissaires découvrirent toutefois que ce dernier avait disparu.

Contrairement à ce qu'il arriverait de notre temps, cette absence de l'accusé n'entrava aucunement le substitut du procureur du Roi dans l'exercice de ses fonctions. Sous l'empire de la vieille loi française, la justice procédait contre un prévenu absent, pourvu qu'il eût comparu antérieurement pour la mise en accusation. Contre Cantenet fils, la justice procéda apparemment en se dispensant de cette formalité de la mise en accusation. Le procès fut par suite instruit selon la procédure ordinaire dans les cas de contumace, et comme Cantenet fils se garda bien de reparaître, il fut condamné à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive. La sentence comportait aussi la confiscation de ses biens, ce qui n'était qu'une formule puisque le condamné n'avait pas de biens, et la justice ordonnait "qu'il fût pendu en effigie en un tableau qui sera attaché à une potence".

Dans l'ancien droit français, qui s'appliquait naturellement dans la Nouvelle-France, lorsqu'un coupable parvenait à s'échapper à la punition du crime qu'il avait commis, la loi voulait que, à défaut de sa personne, son effigie subît l'exécution. Celle-ci se faisait le plus généralement en suspendant à une potence un mannequin ou toute autre représentation du condamné; la honte du supplice semblait aux yeux de tous atteindre le condamné absent. Au commencement du dix-neuvième siècle, l'exécution par effigie consistait à faire afficher par l'exécuteur des hautes oeuvres à un poteau dressé sur une place publique l'extrait du jugement de condamnation prononcé, en matière criminelle, contre un individu contumax. En 1850, la loi fut modifiée et l'exécution en effigie se réduisit par la suite à l'insertion dans les journaux et à l'affichage en certains lieux déterminés, notamment à la porte du dernier domicile du condamné, de l'extrait de condamnation par contumace.

La contumace entraînait, lorsqu'il y avait lieu, certaines sanctions. L'accusé déclaré contumax souffrait une suspension de l'exercice des droits de citoyen, l'interdiction de toute action en justice et le séquestre de ses biens. Le contumax était d'autre part juge sans le concours du jury et sans défenseur, et sur la simple lecture de l'instruction écrite.

A ces sanctions accessoires, on comprend que Cantenet fils était parfaitement indifferent. La seule chose qui lui importait était de sauver sa peau, et il semble qu'il y ait réussi. Nos annales judiciaires ne mentionnent en tout cas aucun autre châtiment qui ait été infligée à Cantenet fils que cette exécution en effigie.

LE POSTE DE SOLLICITEUR GENERAL SERAIT ABOLI

La démission de l'hon. M. McMurray est acceptée. — La correspondance échangée entre le premier-ministre et M. McMurray. — Le rapport du comité des banques.

NOS EAUX A CHICAGO

OTTAWA, 23. (Du correspondant de la "Patrie".) — La démission de l'honorable E.-J. McMurray, solliciteur général du Canada annoncée officiellement le 22 après-midi par le premier ministre a été la partie la plus importante de la séance aux communes. M. McMurray restera député quelque temps, mais on croit qu'il sera bientôt nommé juge.

Son départ laisse le Manitoba sans représentation dans le cabinet.

Aucun commentaire n'a été fait, lorsque l'hon. MacKenzie King a annoncé que son collègue avait donné sa démission pour des raisons personnelles et d'ordre professionnel. Il donne lecture de la correspondance échangée se composant de la lettre de M. McMurray, et de la réponse du premier ministre.

Cette correspondance est la suivante :

Ottawa, 20 mai 1925.

Cher Monsieur King,

Les obligations professionnelles et privées me forcent, après mûre considération, à vous remettre ma démission comme solliciteur général.

En vous demandant d'accepter cette démission, permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait de me nommer à ce poste important de solliciteur général et de m'appeler à siéger parmi votre conseil; je tiens aussi à vous dire que j'ai fort apprécié la déférence, la courtoisie et la bonté que vous m'avez témoignées pendant mon séjour avec vous.

Je regrette profondément d'avoir me détacher de vous et de mes collègues, avec qui j'ai toujours eu les relations les plus cordiales.

Je vous demande donc pour les raisons précitées de me relever de mes fonctions comme membre du gouvernement et comme solliciteur général, le plus tôt possible.

Bien à vous,

E.-J. McMURRAY.

Ottawa, 21 mai 1925

Cher M. McMurray,

J'ai reçu avec un profond regret qu'en raison de vos devoirs professionnels, et d'ordre professionnel, vous êtes forcés de demander d'être relevé de vos fonctions de solliciteur général et de membres du gouvernement, le plus tôt possible.

Votre lettre ne fait que confirmer les déclarations que vous me faisiez récemment au cours d'une conversation privée. N'étaient le caractère péremptoire des raisons que vous me donnez de votre démission, j'hésiterais à vous relever de vos fonctions. Je comprends cependant, à la suite de ce dont vous m'avez fait part combien grands furent les sacrifices que vous êtes imposés en consacrant votre temps et vos talents si exclusivement au service du gouvernement, et qu'il n'y a pas d'autre alternative que d'accéder à vos désirs. J'ai donc fait part de votre démission à Son Excellence.

J'ai lu votre lettre aux autres membres du cabinet, qui s'unissent à moi pour vous faire part de leurs regrets sincère. Permettez-moi d'ajouter un témoignage personnel d'appréciation de votre coopération si précieuse dans l'administration de la chose publique depuis votre avènement au poste de solliciteur-général.

Sincèrement,

W.-L. MacKenzie KING.

POSTE A ABOLIR

Après la déclaration du premier-ministre la Chambre s'est mise au travail régulier, après avoir été informée que le congé du mercredi soir sera aboli le 3 juin. C'est un autre signe de prorogation dans un délai assez court. Cela veut dire aussi que le 3 juin, fête du roi George V, la Chambre siégera comme elle l'a fait l'an dernier. A cette occasion le premier ministre a fait observer qu'il n'y avait pas de meilleure manière d'honorer le roi que de travailler aux affaires nationales.

—Je trouve cette mélodie si belle, dit Calino, que je fais un noeud à mon mouchoir pour me la rappeler demain.

NOUVELLES DE THETFORD MINES

L'inauguration de l'hôtel de ville. — Un accident à la mine. — Déplacement.

THETFORD MINES, 22 (Du correspondant de la "Patrie".) — La date du 24 mai a été choisie par notre conseil pour faire l'inauguration du nouvel hôtel de ville, dant les citoyens de Thetford autorisaient la construction sous le régime du précédent conseil.

—A 3 heures de l'après-midi, il y aura grand ralliement au carré de l'édifice municipal. Les jeunes gens de la ville présenteront un buste de Dollard à la cité de Thetford. Il y aura bénédiction de l'édifice par l'autorité religieuse. Après la bénédiction, le public sera admis à visiter les salles du nouvel hôtel de ville.

—Un pénible accident est survenu à la mine Consolidated. M. Willie Dodier, 19 ans, était occupé à son travail dans le moulin quand une courroie de 18 pouces de largeur se brisa et vint trapper le victime en pleine figure. Ses compagnons de travail se portèrent aussitôt à son secours et le ramasserent privé de connaissance. Une balance demandée aussitôt transporta le blessé à l'hôpital St-Joseph de cette ville où il est sous les soins du Dr Marcoux.

—M. et Mme Edmond Rheault, ainst que M. et Mme Léonel Bienvenu, de Disraëli, étaient en ville ces jours-ci.

—M. et Mme Roméo Lemieux, ainsi que Mme Vve E. Lemieux, sont de passage à Beauceville.

—Le Rév. Père L. Thériault, missionnaire d'Afrique, était récemment à Thetford en visite chez sa soeur, Mme Vve A. Thérien.

—M. et Mme Wilfrid Goulet sont les heureux parents d'une fille baptisée le 19 mai Marie Marcella Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Goulet, grands-parents de l'enfant.

—La fête de Dollard sera célébrée avec éclat demain dimanche.

Tient Le Foyer Propre

La Lessive de Gillett Pure en Flocons est la première aide de sanitation au foyer. Rien ne l'égale pour nétoyer les éviers et les égouts, pour nétoyer les ustensiles de cuisine graissés, pour tenir les planchers propres, etc.

Procurez-vous d'une canistre chez votre épicier; cela vous évitera beaucoup d'ouvrage dur.

LESSIVE DE GILLETT
100% PURE EN FLOCONS

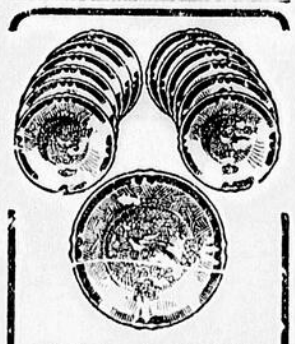

GRATIS

Magnifique service en porcelaine Richement décorée
13 MORCEAUX
(Valeur $4.50)
Donné GRATIS avec le Thé et café
MIKADO
vert, noir ou Japon
Demander-le à votre fournisseur
GLOBE TEA CO.
309 RUE NOTRE-DAME OUEST
Phone Main 5046 Montreal

WRIGLEY'S
"Après chaque repas"
La gomme WRIGLEY nettoie les petites crevasses entre les dents. Elle frictionne les gencives et aide à les tenir en bon état. Elle combat l'acidité de la bouche.
Cachetée dans une enveloppe hygiénique

La Saveur Dure

FEUILLETON DE LA "PATRIE" HEBDOMADAIRE

24 (Suite)

Les planches disjointes, habilement disposées ensuite, formèrent bientôt un brancard rudimentaire, sur lequel le moribond fut posé.

Puis les deux hommes se baissèrent en même temps ; et, l'un aux pieds, l'autre à la tête, soulevèrent le corps inerte de Pierre.

La marche funèbre commença lente à travers le dédale des tombes jusqu'à la porte du champ de repos.

Ensuite, la jeune fille qui éclairait la marche s'engagea, au hasard, dans un petit chemin contournant le cimetière, et conduisant vers la colline boisée.

Bientôt elle se retrouva, comme elle l'avait espéré, derrière les jardins des plus hautes maisons de Jeanville.

Alors elle obliqua sur sa marche, se dirigeant aussi droit que possible vers la tour de César, dont la silhouette, haute et massive, s'érigeait toute noire dans la nuit.

Les deux hommes la suivaient exactement, prenant des précautions extrêmes pour éviter au moribond les heurts ou les secousses trop violentes.

Après une demi-heure de ce trajet difficile, ils atteignirent enfin la clôture de la propriété de Landrec. Ils posèrent le blessé sur le sol, et se mirent à chercher activement un passage dans le mur de clôture.

En remontant assez haut, ils finirent par découvrir une sorte de brèche, où les pierres effritées, désagrégées par le temps, s'étaient écroulées en partie.

Ils revinrent alors chercher leur précieux fardeau, et parvinrent à escalader la muraille effondrée, sans trop de difficultés.

Cinq minutes plus tard, ils se trouvaient sur le perron de l'habitation.

Là, nouvel embarras. Comment pénétrer à l'intérieur de cette maison ? Toutes les ouvertures paraissaient hermétiquement closes.

—Nous n'avons qu'un seul moyen, dit le chimiste, c'est d'enfoncer la porte. Allons, monsieur Duroc, à nous deux!

En achevant, Charles Barru se précipita de toute sa force sur l'un des deux panneaux de la porte d'entrée. Le bois gémit, les ait craquèrent, mais le panneau résista.

De nouveau, et réunissant leurs efforts, les deux hommes se jetèrent contre l'obstacle. Tout à coup, un craquement sec se fit entendre, le battant s'ouvrit violemment.

—Bon, déclara le chimiste satisfait, orientons-nous maintenant. Et tirant de sa poche une boîte d'allumettes-bougies, il fit de la lumière. Puis, laissant un instant le blessé sous la garde vigilante de Marthe, il pénétra, suivi de Paul Duroc, dans l'intérieur de l'habitation.

D'un coup d'oeil rapide, les deux compagnons explorèrent les pièces du rez-de-chaussée. Elles étaient absolument vides.

Charles Barru monta hardiment au 1er étage. Il venait à peine de pénétrer dans une chambre qu'une exclamation de joie lui échappa:

—Un lit! nous sommes sauvés!

En effet, dans un coin de la pièce se trouvait un lit-cage, en fer, de petites dimensions. Un matelas, gris de poussière reposait sur le sommier, supportant une grosse couverture pliée en quatre. Tout à coup, ce fut au tour de Paul Duroc de jeter une exclamation.

—Une bougie! cria-t-il.

Sur la cheminée, dans un chandelier tout vert-de-grisé, se voyait une bougie à peine entamée. A côté, un pot à eau, une cuvette; puis à terre un broc plein d'eau. Dans le fonds de la pièce, deux chaises en partie dépaillées, placées près de la fenêtre, et, dans un coin, une lampe à alcool surmontée d'une petite bouillotte.

Tous ces objets révélaient en ce moment critique un prix inestimable.

De Landrec doit venir ici de temps en temps, observa Paul Duroc.

En une minute la bougie fut allumée, une clarté suffisante s'épandit dans la pièce. Charles Barru se mit à secouer le matelas. Pendant ce temps, son compagnon ouvrait la fenêtre toute grande, pour chasser l'air vicié, l'odeur particulière aux habitations longtemps closes.

Ces préparatifs sommaires terminées, les deux hommes redescendirent. Le blessé fut repris de nouveau, et introduit à l'intérieur de la maison, Marthe éclairait leur marche. L'étage fut gravi lentement.

Et bientôt, le corps inerte de Pierre reposa sur le matelas. Les trois compagnons l'examinèrent alors silencieusement. A présent, ses paupières s'étaient refermées, nulle contraction ne se voyait sur ses traits rigides. Le chimiste tressaillit; une peur intense le secoua des pieds à la tête, lui tenailla le coeur.

N'avaient-ils arraché le malheureux à son horrible situation d'enterré vivant, que pour le faire mourir réellement ?

Il se pencha, retenant son souffle, imité par ses compagnons palpitants, du même effroi.

—Il respire encore, dit-il enfin, en se relevant, le front trempé de sueur, le coeur battant à rompre sa poitrine.

—Il dort peut-être ? osa dire Marthe.

—Il faut l'espérer, ajouta Paul Duroc mais c'est plutôt le coma.

—Reculons-nous, ordonna le chimiste, et tenons conseil, en parlant bas.

Ils s'éloignèrent aussitôt vers le fond de la pièce.

Paul Duroc et Marthe, exténués, s'essirent sur les deux chaises dépaillées.

Charles Barry se laissa glisser sur le plancher, près d'eux, et s'y accroupit, sans souci de l'épaisse couche de poussière qui maculait ses vêtements.

—Voyons, vos idées d'abord, dit-il d'une voix étouffée. Parle, la première, Marthe. Les femmes sont souvent ingénieuses dans les circonstances difficiles.

—J'ai déjà pensé à bien des choses, en effet, repartit la jeune femme, et, à mon avis, voici ce qu'il faut faire: Dès demain matin, lorsque vous aurez comblé la fosse, et fait disparaître toute trace de notre lugubre expédition, deux d'entre nous partiront pour Paris. Le troisième veillera le blessé.

—Quel sera celui-là ? reprit le chimiste.

—Moi, si vous voulez, répliqua Paul, je préfère ne pas quitter Pierre en ce moment.

—Bien, entendu.

—Nous prendrons le premier train, reprit la jeune fille, et nous irons tout droit rue du Puits-de-l'Ermite, chez nous. Là, nous ferons un paquet contenant une paire de draps, quelques pièces de linge, et deux ou trois objets indispensables.

—Bon, après ?

—Ah ! voilà le plus difficile. Il nous faudrait trouver un médecin dévoué, et, de plus, très discret, disposé à revenir tout de suite avec nous.

—En connaissez-vous un qui puisse remplir ces conditions, monsieur Duroc ? demanda le chimiste au musicien.

—Malheureusement non ; le seul que je puisse vous indiquer est celui de Mme de Sommereuse. Mais, je n'oserais pas le mettre dans la confidence de nos difficultés présentes.

—Alors, nous chercherons ailleurs; le hasard ou les circonstances nous inspireront. Mais achève, petite soeur.

—Eh bien ! nous reviendrons ici en y apportant naturellement la nourriture indispensable à M. Duroc.

—Très juste, approuva Charles Barru. Décidément, ma chère Marthe, tu es une femme de tête ; heureux celui qui t'épousera !

A ces derniers mots, la jeune femme jeta un long regard de commisération sur le peintre agonisant.

—Ne causons pas plus longtemps, continua le chimiste, nous avons encore beaucoup à faire avant le jour.

D'ailleurs, une fois en route, pour Paris, nous pourrons réfléchir davantage, et penser à ce qui nous échappe en ce moment. Maintenant, venez Duroc, laissons Marthe veiller Pierre, et retournons au cimetière.

Aussitôt, les deux hommes sortirent sur la pointe des pieds et redescendirent au rez-de-chaussée. Marthe, penchée sur le palier, les éclairait.

Puis elle rentra dans la chambre, referma doucement la fenêtre, et s'assit pensive au chevet du moribond.

Marthe demeura ainsi immobile, les yeux fermés, s'assoupissant peu à peu sous le poids de la fatigue qui l'accablait, et des émotions intenses dont elle était troublée depuis deux ou trois jours.

Pendant ce temps, ses deux compagnons se dirigeaient de nouveau vers le cimetière. Par mesure de précaution, ils reprenaient le même chemin qu'à leur arrivée. Ils allaient très vite, pressés d'en finir avec leur lugubre opération.

Enfin, ils pénétrèrent dans le champ de repos.

—Une idée, fit Paul Duroc, en s'arrêtant au bord de la fosse béante, et en montrant les débris du cercueil, si nous emportions ce bois pour faire du feu dans la chambre de Pierre ?

—Excellente, riposta Charles Barru, en se mettant aussitôt à entasser les morceaux de sapin épars. Seulement, nous n'avons pas prévu certain autre inconvénient, ajouta-t-il d'un air embarrassé. Cette boîte de malheur tenait de la place dans la terre.

—Sans doute.

—Eh bien ! ne faudrait-il pas la remplacer par quelque chose ? Sans cela, le fossoyeur s'apercevra vite, au tassement anormal, que la fosse est vide.

—C'est vrai, comment faire?

Pendant un instant les deux hommes demeurèrent perplexes.

—Nous n'avons qu'une ressource, reprit bientôt le musicien. C'est de ramasser à la hâte toutes les pierres, tous les détritus que nous pourrons trouver ici et de les enfouir à la place du cercueil.

—Essayons, approuva simplement Charles Barru.

Quelques pierres, des mottes de terre, des cailloux aussi, furent amassés rapidement, réunis en tas, puis transportés et enfouis. Mais c'était encore insuffisant à remplir la fosse.

—Ah! ma foi, au petit bonheur! jeta Charles Barru, nous prendrons un peu de terre sur les côtés, voilà tout.

Et, saisissant la bêche, il commença de combler le trou béant. Paul Duroc l'imita, ramenant indistinctement avec sa raclette tout ce qu'il pouvait trouver sur le sol.

Moins d'une heure après, les traces du mystérieux et lugubre travail avaient disparu.

—Ne laissons pas les outils ici, dit alors le chimiste en se redressant, ça suffirait à nous trahir. Venez, Duroc.

Quand ils se retrouvèrent dans les champs, ils lancèrent au hasard les instruments de la délivrance de Pierre, le plus loin d'eux possible. Ensuite, ils reprirent, toujours, attentifs à ne point se laisser surprendre, la direction de la propriété de M. de Landrec. Le chimiste portait les débris de planches, dont il avait fait une sorte de fagot.

Cette fois, ils furent beaucoup moins longtemps, à atteindre l'habitation.

En pénétrant à l'intérieur, ils repoussèrent le panneau demeuré ouvert, et s'engagèrent dans l'escalier qu'ils gravirent sans bruit. Pour attirer l'attention de Marthe, le chimiste toussa légèrement avant d'entrer dans la chambre, où la bougie brûlait toujours. Etonné que la jeune femme ne se levât pas à leur arrivée, il s'approcha d'elle très doucement, et se pencha pour la regarder.

—Elle s'est endormie, dit-il, tout bas à Paul Duroc. Pauvre petite soeur, elle est courageuse, mais elle n'en peut plus.

Alors, avant de la réveiller, il vint plus près du lit pour examiner le peintre mourant. Paul Duroc se tenait déjà penché sur Pierre, l'enveloppant d'un regard avide et envieux.

—Il dort aussi, prononça-t-il à l'oreille de son compagnon. Charles Barru avait marché vers la fenêtre.

—Le jour va venir, dit-il, il faudrait réveiller Marthe.

En effet, une lueur blafarde commençait à filtrer entre les lames des persiennes fermées.

Le chimiste devint vers sa soeur et lui toucha légèrement l'épaule, à plusieurs reprises. La jeune femme sursauta, se frotta les yeux, mal éveillée, pourtant, avec une sorte de honte instinctive pour sa négligence, elle demanda:

—Quelle heure?... le blessé?...

—Ne t'inquiète pas, reportit son frère d'un accent étouffé à dessein, il dort; mais voilà bientôt l'heure de partir.

Martha quitta sa chaise en étirant ses membres endoloris. Puis, les instincts féminins reparaissant aussitôt, elle dit en regardant les deux hommes:

—Je voudrais bien m'arranger un peu.

—C'est tout naturel, riposta Paul Duroc. Nous allons nous retirer un instant, vous nous rappellerez .

Il sortit en effet de la chambre, suivi du chimiste. Rapidement alors, Marthe retira son chapeau et se rafraîchit le visage, avec une coin de son mouchoir trempé dans l'eau du broc. Ensuite, elle arrangea ses beaux cheveux châtains, leur donnant, d'un tour de main expert leur tournure moins affaissée.

Enfin, elle secoua ses vêtements maculés de terre et de poussière, puis remit son chapeau.

—Je suis prête, fit-elle, en s'avançant vers le palier.

A son tour, Charles Barru répara hâtivement le désordre de sa toilette, et se déclara prêt à partir.

—Nous serons de retour avant midi, dit-il, à Paul Duroc, en lui serrant chaleureusement les deux mains.

—Et nous vous apporterons à déjeuner, ajouta Marthe.

—Bien, je vous attendrai avec confiance; je vais descendre derrière vous pour fermer la porte; ensuite j'allumerai du feu.

Quelques minutes plus tard, le chimiste et sa soeur longeaient dans le champ voisin le mur de clôture, de la propriété et se retrouvaient bientôt sur la route de Jeanville.

Il faisait grand jour. Déjà, dans le village, les habitants matinaux allaient et venaient. Silencieux par prudence, Marthe et Charles Barru marchaient vers la gare en se hâtant.

Ils y furent bientôt, satisfaits d'apprendre que le premier train pour Paris passerait dans dix minutes à peine.

Enfin, une grande heure plus tard, ils débarquaient à la gare d'Orléans, transis par leur terrible nuit d'insomnie et les horribles appréhensions dont elle avait été remplie.

—Il faut nous réconforter un peu, avant d'aller plus loin, ma petite Marthe, dit le chimiste. Fort heureusement, j'ai touché l'argent de cette canaille de Mendoza, nous sommes riches!

Puis il entraîna sa soeur vers le buffet de la gare et fit servir du café chaud, flanqué de quelques gâteaux secs.

Cette légère collation ramena un peu de couleurs aux joues pâles de la jeune femme, ranima son énergie défaillante.

Charles Barru, lui aussi, se trouva réconforté par l'absorption de la chaude boisson tonique. Après un court instant de repos, il se leva, disant à Marthe:

—Je viens d'avoir une idée relativement au médecin à qui confier Pierre.

—Tu en connais un demanda la jeune fille étonnée.

—Non, mais j'ai l'espoir de le découvrir, grâce à un ami très serviable.

—Qui donc?

—Me Pardieu, l'avocat.

—Oui, c'est possible, il a beaucoup de relations.

—Nous allons nous rendre immédiatement chez lui; viens!

Ils se dirigèrent alors vers la station des tramways qui vont de la gare d'Orléans à l'Alma. Il était encore de très bonne heure lorsqu'ils sonnèrent à la porte de l'avocat. Celui-ci se levait à peine, et dut les faire attendre un instant avant de les recevoir.

Il parut enfin, l'air grave et empressé, salua Marthe, puis interrogea le chimiste.

En quelques phrases, celui-ci le mit au courant des terribles événements qui s'étaient accomplis à Jeanville, et l'informa du service qu'il s'attendait de lui.

—C'est bien, fit l'avocat, je vais vous mener chez le Dr Delval. C'est un camarade d'enfance dont je suis sûr comme de moi-même. Dans un quart d'heure, je suis à vous.

Et l'obligeant avocat disparut dans sa chambre à coucher, laissant le frère et la soeur en tête à tête.

—Quelle bonne idée j'ai eue en venant ici! s'écria Charles Barru, dès qu'ils furent seuls. Tu vas voir, soeurette, nous allons réussir!

—Je l'espère, répliqua la jeune femme. Je serais si heureuse si l'on pouvait sauver Pierre.

—Oui, n'est-ce pas?

Après avoir dit cela, le chimiste parut réfléchir un instant; enfin, il ajouta, non sans une sorte d'hésitation:

—A propos, dis-moi, chere Marthe, je vais être indiscret, peut-être, mais il m'a semblé à certaines paroles, à ton chagrin même, que notre paure blessé ne t'était pas absolument indifférent.

"Me suis-je trompé?

A cette question précise, la jeune fille rougit subitement, son regard se détourna d'abord.

—Non, dit-elle pourtant, sans trop manquer de confusion.

—Alors, s'il se rétablissait par miracle, tu serais heureuse de le voir souvent.

—Oui et non.

—Que veux-tu dire?

—Hélas! tu dois cependant me comprendre facilement.

—Non, pas très bien.

—Certes, je ressens pour M. Pierre une grande sympathie; j'aurais été heureuse de le connaître davantage, de le savoir moins malheureux. Même, j'ai pu rêver parfois de choses qu'il me serait agréable de voir s'accomplir.

—Eh bien?

—Mais, d'autre part, je ne puis oublier certains faits. La triste hospitalité que j'ai trop longtemps acceptée de M. de Landrec m'interdit à l'avenir bien des espérances, car elle peut supposer bien des choses. Si, connaissant M. Pierre plus intimement, il en venait lui-même, par la suite, à former certains projets d'avenir, d'accord peut-être avec mes rêves, je n'oserais les accueillir.

—Pourquoi?

—Il me faudrait le tromper, en lui cachant mon aventure; ce serait malhonnête et peu loyal.

—Aussi, ne faudrait-il pas agir ainsi, il faudrait, au contraire, la lui avouer.

—Je n'oserais jamais; j'ai tant de regrets d'avoir vécu chez ce misérable de Landrec.

—Bah! tout peut s'expliquer. En somme, dans cette histoire, ma pauvre Marthe, je fus le principal coupable, le seul en réalité. Si je ne t'avais pas abandonnée, mourante de faim, à Buenos-Ayres, tu n'aurais jamais songé à accepter la protection du complice de Mendoza.

"Va, ne désespère pas, petite soeur. Lorsqu'un homme aime véritablement une femme, il peut lui pardonner facilement une erreur.

Au moment où le chimiste achevait, Me Pardieu reparut, prêt à partir. Vingt minutes plus tard, ils arrivaient chez le Dr Delval. Ce matin-là, justement, le docteur, fort heureusement, ne devait faire aucune visite. Après avoir écouté attentivement l'histoire douloureuse du peintre enterré vivant, il se déclara prêt à accompagner le chimiste et sa soeur à Jeanville. Charles Barru prit alors une voiture et se fit conduire chez lui.

En y arrivant, il monta en compagnie de Marthe, laissant le docteur dans le fiacre. Rapidement, le frère et la soeur firent un paquet de linge, y joignirent quelques objets de première nécessité, puis redescendirent pour se faire conduire à la gare d'Orléans.

Deux heures plus tard, ils arrivaient à Jeanville, accompagnés du praticien.

Cette fois, ils s'engagèrent résolument dans la grande rue du village, jugeant inutile et même dangereux de prendre les mêmes précautions que le matin.

On les aurait, en effet, remarqués davantage, s'ils étaient passés dans les champs, à la campagne, rien ne peut passer inaperçu. Enfin, tous trois arrivèrent près du mur de clôture de la propriété où gisait le pauvre Pierre.

Le Dr Delval dut, comme ses compagnons, escalader la brèche ouverte près de l'habitation.

Il ne s'étonna pas trop, d'ailleurs, ayant été mis successivement au courant les particularités bizarres de l'installation du mourant, durant le trajet de Paris à Jeanville.

Un instant plus tard, il pénétrait dans la chambre obscure où Paul Duroc veillait au chevet de so nami.

En entendant revenir ses compagnons, le musicien s'était levé.

—Y a-t-il du nouveau? demanda Charles Barru dès le seuil.

—Non, rien absolument.

—Il n'a pas parlé?

—Une seule fois, pour demander à boire, mais d'une voix si faible!...

—Et vous n'aviez rien à lui donner?

—Hélas! non. Je n'ai pas osé lui faire prendre l'eau qui a dû séjourner si longtemps. Je me suis contenté d'humecter mon mouchoir et de lui rafraîchir les lèvres, à plusieurs reprises.

—Heureusement, conclut le chimiste, nous amenons un médecin.

En même temps, il désigna le jeune praticien.

—M. le Dr Delval, qui veut bien mettre sa science et son dévouement à notre disposition.

—Ah! docteur, vous feriez une belle et bonne action en sauvant notre ami, dit Paul Duroc d'un ton pénétré.

—Je vais essayer, monsieur, avec le désir de réussir, croyez-le bien.

Puis, avec cette habitude d'autorité que donnent le savoir et l'exercice de certaines professions, le praticien ordonna:

—Veuillez d'abord ouvrir la fenêtre, j'ai besoin d'y voir clair.

—Impossible, docteur, repartit vivement Charles Barru.

—Pourquoi donc?

—Ce serait la dernière imprudence étant donnée notre situation dans cette propriété.

—C'est juste; cependant, il est indispensable que je puisse examiner de près le blessé.

—Attendez, je vais vous donner de la lumière.

En achevant, le chimiste se tourna vers sa soeur. Dès son entrée dans la chambre celle-ci s'était mise à défaire le paquet apporté. Elle en avait sorti des draps, un oreiller, du linge, des bougies et d'autres objets indispensables.

Charles Barru s'empressa d'allumer deux bougies, puis il en prit une de chaque main et s'approcha du praticien.

Le corps du malheureux Pierre se trouva en pleine lumière. Le Dr Delval se pencha sur le lit, examina le blessé tout en lui tâtant le pouls.

—Il est très bas, dit-il. Il faudrait le mettre entièrement à nu et faire ce lit de plus vite possible.

Marthe comprit aussitôt que sa présence allait être momentanément déplacée. Sans rien dire, elle sortit sur le palier refermant sur elle la porte de la chambre.

—Allons, messieurs, aidez-moi, raprit alors le médecin. Nous allons poser un instant ce malheureux jeune homme sur des vêtements étendus à même le plancher. Pendant ce temps, l'un de vous va préparer le lit.

Ses ordres furent rapidement exécutés avec adresse. Puis, le blessé dépouillé du linceuil qu'on lui avait laissé d'abord fut reposé dans le lit. Il n'avait pas fait un mouvement ni même ouvert les yeux.

Le médecin le palpa longuement, écouta sa faible respiration, puis se releva pour saisir sa trousse déposée sur la cheminée.

Ensuite, il défit les bandes de toile formant le pansement de la blessure, et qu'au moment de l'ensevelissement, on n'avait pas osé enlever. Un large caillot de sang coagulé fermait l'orifice du trou creusé par la balle meurtrière de Landrec. D'un coup de bistouri, le praticien enleva ce caillot. La plaie apparut encore rose en-dessous, mais sèche, sans une goutte de sang nouveau.

—Je crois deviner ce qui s'est passé, dit le docteur. Ce malheureux jeune homme a dû être atteint de léthargie subite à la suite d'une syncope causée par une forte impression morale.

"Dans ces cas particuliers, toutes les apparences de la vie se trouvent suspendues. Le plus souvent, les gens atteints de sommeil léthargique entendent ce qui se dit autour d'eux, quelques-uns même endormis les yeux ouverts, voient. Mais ils sont incapables de faire un mouvement, de prononcer une parole.

"A présent, ce blessé dort plus normalement, mais il est d'une faiblesse extrême.

—Tout espoir est-il perdu, docteur? demanda Paul Duroc, d'un accent angoissé.

—Je n'ose me prononcer, monsieur.

"Cependant, et c'est là une conviction intime, il peut encore se produire une réaction bienfaisante. Grâce à la léthargie, la fièvre est absolument tombée, c'est un appoint sérieux.

"Voyons, il faudrait maintenant nous procurer l'indispensable. Que l'un de vous, messieurs, me conduise à la pharmacie de Lardy, j'y ferai exécuter sur-le-champ une ordonnance.

—Je vais vous accompagner, proposa Paul Duroc, cela me fera changer d'air.

"A ce propos, ajouta le médecin, se retournant vers le chimiste, puisque vous restez ici, veuillez couvrir le blessé le mieux possible, et ouvrir les fenêtres dans toute la maison. Bien entendu, puisqu'il y a impossibilité de faire autrement, vous laisserez les persiennes fermées. Mais il faut absolument épurer cette habitation. Si, de plus, il avait été possible de faire du feu, c'eût été parfait.

—Certainement, répliqua Charles Barru; mais, voilà l'embarras, comment se procurer du bois sans trahir notre présence ici?

—Allons, mettons-nous en route, fit le docteur entraînant Paul.

Et comme ils sortaient tous deux, Marthe rentra dans la chambre.

—Je commence à croire que Pierre vivra, dit alors Charles Barru en se tournant vers sa soeur.

—Je le souhaite de tout mon coeur, tu le sais, repartit la jeune femme pensive.

Puis le chimiste se mit en devoir de suivre les prescriptions du médecin, en ouvrant partout.

En cette fin de décembre, la température était particulièrement basse. Il régnait un froid sec qui, bientôt, envahit l'habitation close jusque-là, et causa quelques frissons à Marthe.

Elle essaya de se réchauffer en mettant un peu d'ordre dans la chambre. Charles Barru, pendant ce temps, avait pris une bougie et se livrait à une exploration minutieuse de la maison, sans oublier la cave dont il trouva la porte ouverte. A peine y entrait-il qu'une exclamation lui échappa.

—Ah! voilà justement ce que je cherchais !!

Dans le fond d'un réduit voûté s'élevait un tas de vieux bois, de branchages et de fagots jetés pêle-mêle. Sans hésiter, le chimiste plaça la bougie sur les degrés de l'escalier, de façon à éclairer sa marche. Puis il vint au tas de bois et se chargea d'une énorme brassée.

—Regarde donc, Marthe, fit-il, en pénétrant avec son premier chargement; je viens de trouver du bois dans la cave.

La jeune fille s'extasia.

—C'est une chance extraordinaire !

—Oui, mais vite, allume du feu.

Marthe obéit, et bientôt une flamme claire pétilla dans la cheminée. La fenêtre fut alors refermée; une chaleur douce s'épandit dans la pièce.

Un instant plus tard, le Dr Delval reparaissait en compagnie de Paul Duroc tous deux chargés de bouteilles pharmaceutiquee, d'ouate hydrophile et de bandes de toile.

Pierre fut pansé soigneusement, puis le praticien lui fit avaler quelques gouttes d'une potion réconfortante. Enfin, après avoir pris toutes les dispositions indispensables en ce cas désespéré, et donné de formelles instructions à Paul Duroc qui devait veiller son ami, le Dr Delval dut se préparer à retourner à Paris. Il promit de revenir dès le lendemain matin.

Charles Barru voulut le reconduire jusqu'à la brèche du mur, en lui faisant remarquer le chemin suivi.

—Faut-il vraiment espérer, docteur ? lui demanda-t-il.

—Oui.

Et le praticien s'éloigna, tandis que le chimiste rentrait presque joyeux.

Ainsi Pierre vivrait peut-être?

Cette dernière assurance diminua l'acuité des angoisses éprouvées par un moment, je reviens.

Puis, rapidement, il fit quelques pas et pénétra dans la première buvette rencontrée sur le vieux port de Marseille, c'est absolument comme dans les quartiers excentriques de Paris, il y a des marchands de vin à chaque pas.

Quelques minutes plus tard, le pêcheur sortait du débit, tenant à la main une bouteille et un paquet de gros tabac à fumer. Sans parler, il fit signe à don José de le suivre, et entra dans sa maison, dont il referma soigneusement la porte. Puis il s'adressa à sa compagne.

—Allons, la vieille, donne une chaise au signor. Et puis, trois verres sur la table; on va causer d'affaires, y a du fil-en-quatre !

Silencieusement, le faux Américain prit place sur le siège offert, tout en examinant avec curiosité le pauvre logis et la propriétaire. La compagne du pêcheur était une femme d'une cinquantaine d'années, aux cheveux noirs grisonnants. Comme son mari, elle avait les yeux brun foncé, les lèvres épaisses, le visage basané.

Aux oreilles, de lourds anneaux d'argent. Un type de femme romanichel.

Avant de parler, le marin déboucha la bouteille, versa dans les verres de larges rasades d'alcool puis se mit en devoir de trinquer.

—A la vôtre, patron; goûtez-moi ce tafia-là, ça vous calfate le palais supérieurement.

Et, prenant une large lampée, il fit ensuite claquer bruyamment sa langue, en signe de satisfaction.

Sa compagne l'avait imité, sans mot dire, examinant, intriguée, le nouveau venu.

Don José, trempa seulement le bord de ses lèvres, dans l'alcool horriblement frelaté, puis attendit que son hôte eût bourré sa pipe.

Cette importante opération accomplie, le pêcheur frotta une allumette, tira de grosses bouffées d'abord et, la pipe bien assujettie entre ses dents, dans le coin de sa bouche, il dit :

—Pour lors, nous v'la parés; à vous de commander la manoeuvre.

—Tout d'abord, commença don José, je désire que tout ce qui sera dit entre nous reste absolument secret; même si nous ne parvenions pas à nous entendre.

—Té, c'est sûr, par le sang du Christ !

"Nos affaires ne regardent personne.

—De quoi donc qu'il s'agit ? questionna curieusement la femme, en dardant l'éclair de ses yeux noirs sur don José. C'est-y des choses louches ? faudrait tout de même pas se fourrer dans les gattes des gendarmes pour quelques sous. J'aime pas ces marsouins-là.

—N'ayez pas peur, ma brave femme, ce que j'ai à vous demander n'est pas si grave. Et je paye largement.

—On va voir.

—Le service que j'attends de vous est tout moral; je vais vous l'expliquer.

—Embarquez, repartit le marin; et toi, la vieille, ouvre tes écoutilles et ferme ton porte-voix !

—Imaginez-vous, reprit l'Américain, que je suis à la recherche, pour le compte d'une personne riche de Paris, de pauvres gens qui, autrefois habitaient là, près du Vieux-Pont et s'étaient chargés d'élever un enfant perdu.

"C'étaient des pêcheurs comme vous.

"Ils habitaient près d'ici, dans la petite rue Saint-Laurent, il y a de cela, quinze ans.

(A SUIVRE)

DES FAITS SUR LE THÉ—No 8 D'UNE SÉRIE.

La Consommation du Thé

Le thé est employé comme breuvage dans presque tous les pays du monde. On estime qu'il se boit plus de 200 billions de tasses de thé par année. L'Australie vient en tête avec une consommation annuelle de neuf livres per capita environ, ce qui veut dire que chaque australien consomme de six à huit tasses de thé par jour. En Angleterre, la consommation est de 8½ livres par tête et au Canada, près de 5 livres. Aux Etats-Unis, elle est moins d'une livre, mais ceci tient à ce que les Américains n'ont pu se procurer du bon thé que tout récemment. "Salada" est réputé l'un des meilleurs mélanges qu'il y ait sur le marché, et c'est le thé qui se vend le plus aux Etats-Unis et au Canada.

"SALADA"

Garde la Peau du Bébé Saine Prévient l'Irritation et l'Eczéma.

L'ONGUENT du Dr CHASE

BONNES NOUVELLES POUR LES RHUMATISANTS

On sait maintenant que cette maladie doit être traitée par le sang.

Le plus qu'un rhumatisant puisse espérer en frictionnant quelque chose sur l'articulation sensible et endolorie, est un peu de soulagement. Aucune lotion ou liniment n'a jamais fait on ne peut jamais faire plus que cela. Le poison du rhumatisme est enraciné dans le sang. Pour vous en débarrasser, vous devez le traiter par le sang. Tout médecin vous dira que cela est vrai. Si vous désirez quelque chose qui se rendra directement à la racine du mal dans le sang, prenez des Pilules Rosos du Dr Williams. Toute la mission de ce remède est de purifier et d'enrichir le sang et quand elles font cela, toutes ces maladies du sang, comprenant le rhumatisme disparaissent. Parmi les personnes qui ont éprouvé la valeur des Pilules Roses du Dr Williams, il y a Mme Annie Wright, de Woolchester, Alta, qui dit: "J'ai souffert du rhumatisme pendant six ans et pendant la plus grande partie de ce temps-là, ma vie a été misérable. J'ai essayé plusieurs médecins et une foule de remèdes qui m'avaient été recommandés, mais n'ous jamais plus qu'un soulagement temporaire. La maladie semblait affecter mon organisme et j'étais terriblement épuisée et souffrais aussi de maux de tête. Finalement on me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et avec ces pilules je fus complètement soulagée et aujourd'hui je me sens comme une nouvelle personne. Je puis par conséquent fortement recommander les Pilules Roses du Dr Williams à quiconque souffre comme je souffrais de ce mal."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

PARTOUT

LES

PILULES ROUGES

Dans toutes les villes et les villages, il se trouve quelques femmes qui sont toujours les premières à découvrir ce qu'il y a de mieux. Elles sont toujours les premières à améliorer leur situation en suivant le progrès. Elles sont par conséquent les premières à jouir du confort que leur suggère leur intelligence toujours en éveil. Elles lisent. Elles se renseignent. Elles vont toujours de l'avant.

Ce sont ces femmes qui, les premières, ont compris qu'il y avait avantage, pour se maintenir en bonne santé, de prendre de préférence les Pilules Rouges, un remède pour les maladies particulières aux femmes. Elles ont aussi compris le grand avantage qu'il y a pour elles de pouvoir consulter, au besoin et pour rien, notre médecin.

Ce sont ces femmes intelligentes qui, dans toutes les villes et les villages, ont donné l'exemple au grand nombre d'autres femmes qui, depuis des années, ont fait usage des Pilules Rouges lorsqu'elles avaient à se débarrasser de quelques maladies, comme les suivantes:

Pauvreté du sang	**Maux de reins**
Dépression	**Sensations de chaleur**
Irrégularités	**Palpitations de coeur**
Retour d'âge	**Perte de mémoire**
Troubles nerveux	**Migraine**
Chlorose, Anémie	**Douleurs périodiques**
Mélancolie	**Troubles d'estomac**
Tiraillements	**Dérangements.**

Les Pilules Rouges sont en vente partout, au Canada et aux Etats-Unis. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, insistez pour qu'on vous les donne. N'acceptez jamais un autre remède que l'on vous dit être aussi bon, et si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boite.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue St-Denis. (N. B.—Le No. 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville.) Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, (excepté les dimanches et jours de fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien.

Mme R.-A. Simard

"J'ai fait usage des Pilules Rouges à plusieurs reprises et toujours avec une entière satisfaction, voilà pourquoi je me fais un plaisir de les recommander. Chaque fois que l'anémie me mine, que je me sens nerveuse et que je suis incapable de m'acquitter régulièrement de mes nombreuses obligations, c'est avec quelques boîtes de Pilules Rouges que je me remets et que je recouvre toute l'activité dont j'ai besoin". — Mme R.-A. Simard, 37 Lafayette Sq., Haverhill, Mass.

"J'étais faible; la marche et les efforts que m'imposaient mes occupations de chaque jour, augmentaient les douleurs dont je souffrais. Un jour, n'en pouvant plus et n'ayant eu aucun résultat des remèdes employés, j'ai pris des Pilules Rouges qu'on m'avait recommandées. Il s'est bien écoulé quelques semaines avant que je remarque une certaine amélioration, mais quand mes forces se sont augmentées, je fus moins nerveuse et moins souffrante. Peu à peu ma santé s'est rétablie. Je me porte bien maintenant". — Mme Albert Laurin, 46, rue du Collège, Saint-Laurent, P.Q.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570, S.-Denis, Montréal.

CHRONIQUE DES DAMISTES

Les Canadiens iront aux Etats-Unis. —Les Franco-Américains se préparent à les recevoir à Fall River et New-Bedford. — Correction au problème No. 1486 de Lamarre. —M. Ready annonce de nombreux prix pour le prochain pique-nique.

CANADA vs ETATS-UNIS

Autorisé par la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique, il y a quelque temps, à entrer en pourparlers avec la Ligue Américaine au sujet de la rencontre Canada-Etats-Unis, laquelle a lieu annuellement, à l'automne.

Nonobstant le fait que l'équipe américaine étant tenante du titre depuis deux ans, il appartient encore aux Canadiens d'aller rencontrer nos compatriotes franco-américains chez eux, je communiquai avec le secrétaire de la Ligue Américaine, M. P.-J. Lafontaine, lui demandant ce qu'il pensait du projet de jouer la prochaine rencontre à Montréal. Cette idée, si elle était acceptée, à l'encontre de la règle établie, devant peut-être faire naître le principe de fixer les rencontres futures alternativement dans un pays et dans l'autre, chaque année, quel que soit le dernier vainqueur.

On verra par ce qui suit que cette proposition, tout en recevant l'approbation des champions, ne sera tout de même pas mise à effet cette année, car leur organisation est déjà en marche et ils ont fixé l'endroit de la lutte à Fall River et New-Bedford.

Nos champions seront sans doute intéressés par les quelques lignes suivantes que je détache de la lettre de M. Lafontaine, à l'adresse des joueurs canadiens:

"... Pour ce qui concerne la rencontre Canada vs Etats-Unis, nous en avons parlé entre nous et quoique personne ne s'est déclaré contraire à l'idée de jouer alternativement aux Etats-Unis et au Canada, la chose nous étant égale, nous préférons, encore cette année, conserver notre droit au choix, et nous convions les joueurs canadiens à venir nous rencontrer aux Etats-Unis, l'automne prochain.

L'organisation, cette fois, est fixée à deux villes rapprochées, Fall River et New-Bedford, bien desservies entre elles par des lignes de tramways, chemin de fer, c'c.

Il appert même que la Chambre de Commerce de New-Bedford accorderait son support à l'événement et c'est notre intention, dès maintenant, de ne négliger aucune propagande et de battre le fer pendant qu'il est chaud.

Bien à vous,

(Signé):

P.-J. LAFONTAINE,

Secrétaire de la Ligue Américaine.

QUELLE SERA LA REPONSE DE NOS CHAMPIONS CANADIENS?

PROBLEME JEU FRANÇAIS, No 417
Par M. Brochu.
(Pour débutants)
Noirs: 8 pièces.

Blancs, 8 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME CANADIEN No 1493
Par M. P. A. Lamarre, St-Laurent
Dédié à M. G. Van Damme, Hollande.
Noirs: 13 pièces

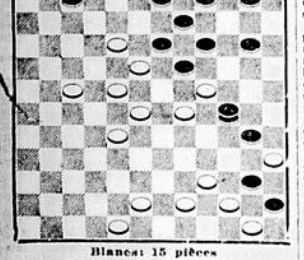

Blancs: 15 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME CANADIEN, No 1494
Par M. le Dr J. LeBlond, Lévis
Noirs: 11 pièces

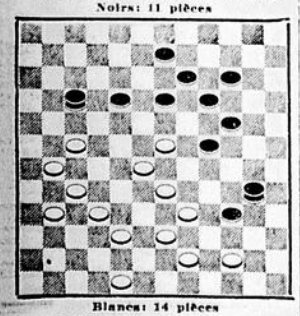

Blancs: 14 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

NOTES DIVERSES

La première partie du match Landry-Larchevêque qui se disputent en ce moment, au club Plessis, le prix offert par M. N. Gignac, fut jouée lundi dernier et gagnée par M. Larchevêque. La deuxième fut fixée pour mercredi soir.

Les opinions sont assez partagées quant à l'issue probable de ce match. M. Larchevêque, malgré son premier succès, n'a point découragé son adversaire. Celui-ci, d'ailleurs, opposa une belle défense et se promet d'égaliser les chances.

Tel que déjà annoncé, les conditions sont: le premier gagnant deux parties. Les amateurs, qui s'intéressent beaucoup à cette rencontre, sont encore cordialement invités pour les parties suivantes, advenant le cas, évidemment, où la deuxième partie, dont le résultat ne m'est pas encore parvenu, n'aurait pas terminé la lutte.

* * *

Dans le problème No 1486, fine composition de M. P.-A. Lamarre, il semble qu'une erreur quelconque a dû être commise par la position du pion 34, empêchant la prise 53 à 5, au cinquième coup de la solution, 53 à 40 étant forcé. Pour rétablir la première marche indiquée par l'auteur, il serait peut-être bien de poser le pion noir 34 à 56.

Comme je n'ai pas l'original sous la main, je crois tout de même en avoir reproduit une copie fidèle. L'erreur, d'un côté ou de l'autre, serait très possible; en somme, il s'agit d'un simple détail, mais comme il concerne un maître problémiste, il convient de le rectifier et M. Lamarre se fera sans doute un plaisir de mettre les choses au point, à la satisfaction des solutionnistes.

PROBLEME CANADIEN, No 1495
Par M. Ch. Poisson.
Petite fin de partie pour débutants
Noirs: Ch. Poisson; blancs: A. Dufresne, de Deschaillons
Noirs: 5 pièces

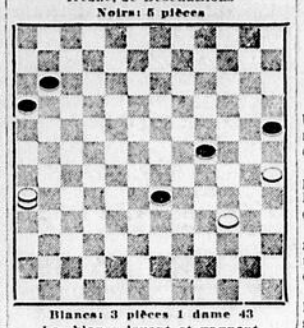

Blancs: 3 pièces 1 dame 43
Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME CANADIEN, No 1496
Par M. Delp. Caouette, S.-Hyacinthe.
(Fin d'une partie)
Noirs: 6 pièces

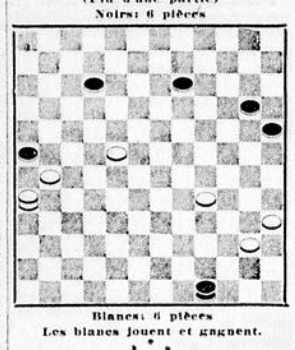

Blancs: 6 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

M. Ludger Paquette, du National, voudrait-il communiquer avec le chroniqueur de la "Patrie"? Simple proposition que j'aimerais soumettre au champion de la Classe "A", en vue de créer un peu plus d'enthousiasme dans nos cercles damistes.

* * *

On se souvient du succès grandiose que remporta le fameux euchre en plein air organisé l'an dernier au pique-nique des damistes, à Montréal-Nord. Il ne vient à personne l'idée que le même organisateur, M. Arthur Ready, aurait cette année négligé un point aussi important du programme.

Au contraire, l'organisation en sera d'autant plus facile que les préparatifs de l'an dernier pourront même servir à la prochaine fête.

Encore cette année, (le 12 juillet, à Montréal-Nord, Parc Rivest) M. Ready saura se faire seconder par des assistants et assistantes tout à fait à la hauteur de la situation.

Davantage, on nous annonce même une quantité considérable de prix qui seront offerts aux gagnants des différents jeux. Comme M. Ready se tient toujours en deçà de la vérité, en nous promettant 250 prix, on peut prévoir en toute sécurité que ce chiffre sera même dépassé.

Tous les sports au programme auront leur large part: jeu d'anneaux, courses de tous genres, soupe à la corde, spécialités, etc., etc., donnent une petite idée des amusements variés qu'on nous prépare.

Je désire revenir surtout sur le programme de la danse puisqu'il concerne une classe à part mais qu'on aurait tort de négliger. Non seulement un orchestre suffisant sera fourni pour la circonstance, mais on ajoutera aussi un concours de danse. C'est le complément d'une bonne organisation, et il reste à tous amateurs maintenant de l'apprécier et d'assister à ce magnifique événement avec leur famille et leurs nombreux amis.

De cette façon, il y aura foule et c'est ce qu'il faut.

* * *

Ayant égaré au dernier moment un document concernant quelques nouvelles américaines ainsi qu'un match entre quelques amateurs de la classe "C", à S.-Henri, je me vois dans l'obligation de m'excuser auprès des intéressés, tout en les remerciant pour l'information.

* * *

La nouvelle lancée dernièrement à l'effet que le Social Maisonneuve allait organiser des parties amicales entre forts joueurs est à la veille de se réaliser.

Si l'on en croit Dame Rumeur il se pourrait qu'on annoncerait un gros numéro, d'ici peu. L'événement serait bien vu de tous et surtout pour les amateurs de l'Est dont le club est en grand progrès. Il aura pour résultat d'activer les amateurs et le point est important, de commencer à préparer nos champions pour la lutte qu'ils auront à soutenir pour reconquérir la Coupe Caron. Il est en effet bien probable que ces parties amicales seraient l'occasion d'une réunion quasi-générale de nos maîtres damistes au spacieux local du Club Maisonneuve. J'y reviendrai sous peu.

* * *

Concernant la distribution des coupes aux champions des Classes, il a été impossible à la Direction de la Ligue de retracer la Coupe emblème du championnat individuel de la Classe "B", don du "Bulletin". Il y a dû avoir erreur de remise la dernière fois; simple question de détail que le joueur intéressé, ayant cette coupe en sa possession, pourrait régler immédiatement en en informant M. Ready.

* * *

M. Jos. Beaulieu lance un défi pour un enjeu de $10.00 à M. Lorrain, vainqueur de M. Nepveu. M. Lorrain est instamment prié d'accepter ce défi.

* * *

SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS LE 16 MAI

Français No 416—Par Poirier.

Blancs	Noirs
26 à 21	16 à 36
37 à 31	36 à 27
25 à 20	14 à 25
15 à 10	19 à 5
42 à 39	34 à 32
42 à 37	32 à 41
35 à 30	25 à 34
48 à 46 Gagné.	

Canadien No 1489—Lamarre

Blancs — 50 à 44; 47 à 36; 44 à 38; 71 à 65; 46 à 39; 51 à 40; 53 à 48; 65 à 60; 47 à 41; 50 à 50; 58 à 51; 52 à 2; 2 à 38. Gagnent.

Canadien No 1490—Brochu

Blancs	Noirs
72 à 65	53 à 60
64 à 59	60 à 71
56 à 49	71 à 27
39 à 34	55 à 57
34 à 47	27 à 64
70 à 59 gagnent, suivi de	
59 à 53 et	
54 à 2 Pin.	

Canadien No 1491—Carrier.

Blancs — 47 à 41; 35 à 28; 39 à 33; 38 à 32; 50 à 45; 34 à 47; 40 à 31; 3 à 33 Gagné.

Canadien No 1492—Leblond.

Blancs	Noirs
48 à 41	35 à 72
46 à 40	72 à 35
39 à 34	28 à 26
50 à 45	67 à 41
54 à 48	35 à 37
48 à 24	18 à 38
42 à 28	32 à 19
31 à ? Gagnent.	

RAZ-DE-MAREE, FOUDRE, GRELE, ET TEMPETE

De nombreuses perturbations atmosphériques ces jours derniers

SUR LES LACS

ROCHESTER, New-York, 25. — Un raz de marée long de vingt-six milles a inondé la rive américaine du lac Ontario, samedi.

La vague s'est avancée jusqu'à plus de cent cinquante pieds dans les terres, emportant avec elle des débris et des embarcations.

A Bear Creek, la vague en se retirant mit le ruisseau à sec et emporta avec elle les bâteaux des pêcheurs.

En certains milieux on attribue le phénomène à un déplacement du sol sous le lac.

* * *

SODUS-POINT, New-York, 25. — Un raz de marée haut de quatre pieds a déferlé sur les bords du lac Ontario. Il a endommagé plusieurs cotages et a exhaussé de quinze à vingt pieds un banc de sable sur la plage.

* * *

PETERBORO, 25. — L'usine Fowlds à Hastings a été complètement détruite au cours d'une violente tempête.

* * *

BELLEVILLE, 25. — L'école Massassaga a été détruite par la foudre. On n'a pu rien sauver de l'édifice. La foudre frappa le mât de l'édifice, passa dans les fils et mit le feu à la bâtisse.

Il a neigé hier matin entre dix et onze heures. Les automobilistes furent obligés d'arrêter leurs voitures sur la route à cause de la grêle qui obscurcissait la vue et du mauvais état des chemins. On craint qu'en certaines régions la grêle ait causé des dégâts.

* * *

BROCKVILLE, 25. — Les équipages de trains arrivés ici du nord du comté de Leeds disent que les rails étaient couverts de verglas depuis Westport jusqu'à Athènes ainsi que les fils de télégraphe à la suite d'une tempête de grésil. On n'a pas encore appris que les dégâts à la récolte soient considérables.

* * *

REGINA, Sask, 25. — Il est tombé un peu de neige ici samedi mais juste pour mouiller le sol. Le temps est froid.

Tout ce qu'il gagnait était pour les docteurs. M. Gust. Benson de Bonquiam, Wash., écrit: "Le Novoro du Dr. Pierre a rendu la force et la santé à ma femme. Avant que nous ayions ce remède, tout ce que je gagnais allait aux docteurs. Ma femme avait de fréquentes attaques de pression de gaz sur la poitrine et les médecins ne pouvaient pas l'en débarrasser. Plus d'une fois j'ai pensé qu'elle allait passer. Aussi suis-je très reconnaissant pour ce remède." Cette fameuse préparation végétale est une médecine de la constitution, elle agit sur tous les organes, fortifie les nerfs et met le système entier en ordre. Ce n'est pas une drogue pour le commerce, ce remède est fourni par des agents spécialement désignés. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

SOIXANTE-QUATRE NOUVEAUX MEDECINS

Le Dr T. Parizeau, vice-doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal nous a communiqué ce matin la liste des nouveaux médecins, élèves de cinquième année ayant subi avec succès les examens du doctorat. Ce sont par ordre alphabétique: Edouard-Auguste Amos, Paul-René Archambault, Gaétan Barry, Joseph-Adélard Beauchemin, Paul-Emile Beaudry, Louis-Emile Bernard, Camille Blais, Rodrigue Boisvert, Alfred Bréard, Gérald Brisson, Edgard Chiasson, Georges Comeau, Gérard Côté, Armand Deguire, Clément DeGuise, Ferdinand Derome, Georges-Emile DesHaies, Hector Desrosiers, Origène Dufresne, Fernand Dussault, Elzéar Emard, Gautier Favreau, Viateur Ferland, Auray Fontaine, Louis-Philippe Forest, Salomon Gagnon, Albert Gauthier, Moïse Gendron, Alcide Gratton, Rosaire Grenier, Diomède Guertin, Wilfrid Hénault, Jean-Albert Jeannotte, Albert Jutras, Joseph Lafortune, Gabriel Lafrenière, Louis Lamarche, Jean Audet-Lapointe, Paul Latour, Charles Laurin, Gabriel Lecomte, Jean-Baptiste Legault, Doriva Léonard, Alfred LeRoy, Georges-Henri Lussier, Paul Marchildon, Joseph-Edouard-Alexandre Marcotte, Donat Mélançon, Emile Ménard, André Mireault, Donat Miron, Albert Mondor, Eugène Mondor, Jean Moreau, Marius Péladeau, Henri Plion, Paul-Fernando Richer Bruno Rochon, René Rolland, Alexandre Ruel, Emile Ruel, Léopold Serre, Adélard Tétreault, Roland Vincent.

Sur 73 élèves de cinquième année 64 ont été admis. Il y a donc 64 médecins de plus sortis de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal. Ces nouveaux médecins se présenteront devant le collège des médecins en juillet prochain pour l'assermentation. La collation des diplômes aura lieu le 15 juin à la salle S.-Sulpice.

FEUX DE FORETS QU'ALLUMENT LES AMATEURS DE PECHE

Le ministre des terres et forêts, l'honorable Honoré Mercier, déclare que la semaine de protection contre les feux de forêts a été excellente, car aucun de ces désastres n'a été rapporté depuis.

Le ministre se rendra dans quelques jours jusqu'au lac St-Jean où il désire surveiller l'organisation qui s'occupe des feux de forêts dans cette région.

LE CONCOURS DE PREPARATION ET D'APPRECIATION DU BETAIL LAITIER A L'INSTITUT D'OKA

Il a eu lieu mercredi devant plus de deux cent cinquante personnes.

LES RESULTATS

OKA, 22 (De notre envoyé spécial). — Le concours de préparation et d'appréciation du bétail laitier a eu lieu hier à l'Institut Agricole d'Oka, dirigé par les révérends pères trappistes.

Plus de deux cents cinquante personnes, agriculteurs, éleveurs des environs et agronomes ont pu se rendre compte du travail des élèves et admirer les magnifiques bêtes, tant de race canadienne que de race Ayrshire, élevées à l'Institut même.

Au cours de la journée, les professeurs ont montré combien il est nécessaire pour les fils de cultivateurs de bien connaître les animaux qu'ils achètent ou qu'ils élèvent, afin d'en tirer le plus de profit possible et aussi d'améliorer leur étable.

Les bêtes, au nombre de quarante-sept, ont été étudiées et appréciées à tous les points de vue, tant à celui de la beauté du type qu'à celui du rendement laitier et les juges n'ont eu que des félicitations pour les professeurs et les élèves et ils ont dit toute leur reconnaissance aux pères pour leur esprit d'initiative en fondant cet institut où chaque cultivateur qui a à coeur l'avenir de son fils devrait l'envoyer passer quelques années afin de lui faire connaître ce qu'est, non seulement la culture, mais aussi l'élevage et qu'elle influence peut avoir un choix minutieux et compréhensif des animaux de la ferme sur le bon rendement de celle-ci.

OUVERTURE DU CONCOURS

Le concours s'est ouvert vers neuf heures, sous la présidence d'honneur du T. R. P. Dom Pacôme Gaboury, Abbé mitré de la Trappe et sous la présidence active du R. P. Léopold, directeur de l'Institut Agricole d'Oka.

L'organisation du concours avait été faite par M. Gustave Toupin, M.A., professeur de zootechnie générale et les deux juges étaient MM. Adrien Morin, B.S.A., secrétaire-trésorier de la Société des Eleveurs d'Animaux Canadiens et de M. R. R. Ness, éleveur et importateur de bétail ayrshire, d'Howick, Qué.

Les invités furent reçus par le comité d'organisation composé de MM. Henri Bérard, président, P. O. Roy, vice-président, A. Saint-Denis, secrétaire et R. L'Ecuyer, trésorier, tous élèves de troisième année scientifique.

CE QU'EST LE CONCOURS

M. Henri Bédard souhaita la bienvenue aux visiteurs, puis M. le professeur Gustave Toupin donna les grandes lignes du concours.

"Ce concours, dit-il, consiste en une préparation lointaine au cours de laquelle l'élève entraîne l'animal à marcher et à se tenir pour l'exposition. Cette préparation s'étend sur une durée de deux mois. L'élève consacrant deux jours par semaine à ce travail d'entraînement. La deuxième période, dite de préparation immédiate consiste à tondre la bête, l'habituer au licou et à cacher autant que possible ou atténuer les petits défauts de conformation.

L'autre partie du concours est dite d'appréciation. Les élèves doivent durant ce concours de préparation, mettre en pratique ce qu'ils ont pu retenir de la théorie apprise. Il serait bien difficile de fixer des principes sans un concours.

L'EXPOSITION

On procéda ensuite à l'appréciation des génisses Ayrshires, de six à douze mois, puis à celles au-dessous de six mois. Chaque élève faisant un examen général de la bête puis procédant ensuite à l'examen par manipulation.

Une lignée d'animaux canadiens fut ensuite exposée. Elle se composait de la mère, Fauvette d'Oka, âgée de 14 ans, inscrite au livre d'Or; de Pivoine, âgée de six ans, de Chantecler, âgée de 4 ans; d'Alexandra, âgée de 3 ans et d'Alexandrine, âgée de deux ans. Pivoine, la championne du Canada pour la classe de quatre ans a produit 9,394 livres de lait, ce qui donne un pourcentage de gras de 5.12 pour cent ou 481 livres de gras et 601 livres de lait.

On fit ensuite l'appréciation des génisses Ayrshires de 1 an junior, puis chacun se rendit à l'Institut Agricole ou le déjeuner fut servi, entièrement composé des produits de la Trappe.

Après le lunch, on continua l'appréciation des vaches canadiennes en lactation puis des taures Ayrshires des trois ans en lactation, puis de celles de deux ans, et des vaches Ayrshires en lactation.

CHAMPIONNATS DE PREPARATION ET D'APPRECIATION

On procéda ensuite au championnat de préparation des animaux exposés au cours de la journée. C'est M. Raoul L'Ecuyer, exposant la vache Ayrshire adulte "Alzane", qui remporta la palme. M. L'Ecuyer est un élève de troisième année, cours scientifique, et il est natif d'Ottawa.

Le championnat d'appréciation fut remporté par M. P.-O. Roy, élève de troisième année scientifique, exposant la vache Ayrshire adulte "Alexandrine".

M. R.-R. Ness, un des juges du concours félicita ensuite les professeurs et les élèves de l'Institut de leur beau travail et encouragea les cultivateurs à envoyer leur fils faire un séjour à l'Institut.

M. Gustave Toupin, professeur, remercia les élèves de l'organisation du concours. Il eut une mention toute spéciale pour les élèves de deuxième année et pour les visiteurs venus d'un peu partout encourager les jeunes étudiants.

Le R. P. Léopold, directeur de l'Institut, félicita les juges et les élèves et remercia les visiteurs.

M. Jean Landrieu, ingénieur agronome de Nantes, France, venu au pays pour étudier les conditions de l'élevage, déclare qu'il a suivi le concours avec beaucoup d'intérêt. Il n'est d'ailleurs pas surpris de ce qu'il a vu et il sera heureux, lors de son retour en France, de faire part à ses compatriotes des résultats obtenus ici.

M. W.-F. Stephen, secrétaire de la "Canadian Ayrshire Breeders' Association, de Huntingdon, Qué., félicita ensuite les élèves ee les professeurs, les encourageants à continuer leur beau travail.

Une grande parade des animaux exposés au cours de la journée eut lieu ensuite, clôturant le concours. Parmi les personnes présentes mentionnons: le T.R.P. Dom Pacôme Gaboury, abbé mitré de la Trappe d'Oka; le R.P. Léopold, directeur de l'Institut, le R.P. Athanase, professeur de culture potagère; le R.F. Isidore, en charge de la vacherie; M. H. Nagan, professeur de chimie; M. Jean Landrieu, ingénieur agronome de Nantes, France; M. Nap. Lachapelle, de Saint-Paul l'Ermite; M. Chas. Décarie, président du conseil des Agriculteurs de la province de Québec; le R.P. Yves, secrétaire de l'Institut; le Dr A. Dauth, le R.P. Honoré, professeur de culture fruitière; M. Edmond Robert, agent de colonisation; Dr E.-T. Daubigny, directeur de l'école de Médecine vétérinaire; M. Alfred Leclerc, B.S.A., inspecteur des agronomes du district de Montréal; M. Lucien Therrien, agronome du comté de Missisquoi; M. Ls-Ph. Roy, chef du service de la Grande Culture, Québec; M. O. Gosselin, ancien procureur du Séminaire de Québec; M. Léo Brown, B.S.A., ministère de l'agriculture, Québec; M. St-Arnaud, B.S.A., agronome du comté de St-Jean; M. N. Cossette, B.S.A., agronome du comté des Deux-Montagnes; M. Nolasque April, B.S.A., agronome du comté de Châteauguay; M. Sauveur Gosselin, M.S.A., agronome de Beauharnois; M. Alphonse Lafrance, B. S.A., agronome de Chambly; M. Arsène Denis, M. Ness, de Howick, M. A.-R. Ness, professeur d'élevage au collège Macdonald; M. George Bouchard, député de Kamouraska au fédéral; M. N. Ponton, directeur du "Bulletin des Agriculteurs"; M. W. Stephen, secrétaire des éleveurs de Ayrshires; M. J.-J. Gaudreau, ministère de l'Agriculture, Québec; M. E. Montreuil, chef de la station des tabacs de Farnham; M. R. Cossette, B.S.A., asst.-régisseur des tabacs de Farnham; M. O. Meunier, gérant dépt. des animaux vivants, Coopérative Fédérée; M. R.-N. Watt, gérant des Abattoirs Davies, Montréal; Dr Vigneault, M. Gilbert MacMillan, Huntingdon; M. S. Hamilton, éleveur, St-Eustache; M. J.-B. Trudel, inspecteur de lait, Shawinigan; M. E.-S. Archibald, directeur des Fermes Expérimentales du Dominion; M. H.-S. Arkell, Commissaire de l'Industrie Laitière, Ottawa; M. C.-B. Rothwell, service de l'Industrie animale, Ottawa; Dr J.-E. Reid, M. A. Bothwell, B.S.A., agronome d'Argenteuil; M. A. Raymond, propagandiste avicole régional; M. R. Dumaine, Coopérative Fédérée de Montréal; Dr McKaye, M. Nicholson, Lachute; M. A. Lamarre, B.S.A., agronome de Laprairie; M. G. Mayrand, B.S.A., M. Aristide Perras, B.S.A., Montréal; M. Marcel Bonnier, asst.-agronome de Laval, Terrebonne.

NOUVELLES DE LEVIS

Poursuite contre un échevin. — Les traversiers de Québec. — Le lait hygiénique.

LEVIS, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Emile Poulin, évaluateur pour la Cité de Lévis, vient de prendre une action en dommages au montant de $500.00 contre l'échevin L.-B. Pelletier, de Lévis.

Lors de la dernière réunion du conseil de la cité de Lévis, M. l'échevin Pelletier avait demandé au conseil des explications au sujet d'une clôture dont Mme Shaw réclame la construction quand la Cité de Lévis a payé une somme de $69 à M. Emile Poulin qui serait sensé l'avoir construite.

M. Emile Poulin dans son action, déclare que "le 12 mai, de son siège, par malice et dans le but de nuire au demandeur, dans son honneur et sa réputation, a dit et répété, a laissé comprendre et a voulu malicieusement faire comprendre que le demandeur ayant été chargé par la ville de faire une clôture dans la ruelle Shaw, dans ladite ville, en 1924, ne l'avait pas faite et s'en était fait payer néanmoins frauduleusement pour cet ouvrage une somme de $69."

—L'un des nouveaux traversiers de la Compagnie de la traverse entre Québec et Lévis a été lancé au commencement de mai. On croit qu'il nous en arrivera un vers la fin de juin. La traversée sera longue si la tempête frappe sur l'Océan. De plus, il faudra des précautions considérables pour rendre ces navires à destination.

Le deuxième traversier sera lancé à la fin de mai. Les travaux sont poussés avec célérité.

—Un laitier accusé d'avoir vendu à Lévis du lait impropre à la consommation, a comparu devant l'échevin Larochelle, au poste de police, à Lévis. Il a reçu une verte semonce de l'échevin Larochelle.

L'accusé a expliqué qu'il avait été obligé d'acheter du lait alors qu'il se rendait à Lévis et qu'il ignorait complètement que ce lait n'était pas propre. Devant ces explications, l'échevin Larochelle a suspendu la sentence.

—Un jeune garçon, enfant de M. R. Kessie, à Bienville a été frappé par un auto, dimanche midi, au pied de la rue de l'Hôtel de Ville, à Bienville. L'enfant traversait le chemin en tenant un morceau de coco dans sa main. Il était à manger et ne se préoccupait guère de la machine qui venait. Le conducteur de cette dernière, M. Roméo Couture en voyant l'enfant manoeuvra de façon prudente et en gardant son sang froid. De cette façon, l'enfant eut la vie sauve. Il fut simplement renversé sur le parquet sans recevoir toutefois de blessures.

—La semaine dernière, on a fait au cimetière de Val Sainte, à Bienville, l'inhumation des cadavres de personnes décédées durant l'hiver dans la paroisse St-Antoine. Le nombre des adultes inhumés a été de quatre et celui des enfants de sept.

En annonçant cette nouvelle à ses paroissiens, M. l'abbé D. Pelletier a parlé du respect de la propriété. Il a dit que durant l'hiver des personnes étaient allées couper des petits arbres dans le cimetière.

FILLETTE VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTO A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une fillette de trois ans, Adéline Daoud, enfant de M. et Mme George Daoud, 13, rue Aberdeen, a subi une fracture du crâne lorsqu'elle fut frappée par un camion-automobile, vendredi soir, et projetée avec violence sur le pavé de la chaussée rue Marquette.

Elle a cependant repris connaissance depuis son transport à l'hôpital S.-Vincent de Paul, immédiatement après l'accident et l'on espère pouvoir lui conserver la vie.

COMMENT SE FAIT UN GRAND JOURNAL TEL QUE LA "PATRIE"

(Suite de la page 5)

grandes ouvertes pour ceux qui viennent porter des photographies au journal. C'est une invitation cordiale en permanence qu'elle fait à tous ceux qui veulent bien venir lui porter des photos, portraits ou illustrations de toutes sortes qui pourraient intéresser le lecteur.

En fait, de ces photographies il nous en vient de tous côtés et il ne passe pas un jour sans que le courrier arrive à la "Patrie" abondamment chargé de photographies toutes plus intéressantes les unes que les autres.

On peut se demander comment il se fait que la "Patrie" peut reproduire dans son journal des événements mondiaux importants qui se sont produits en Angleterre, en France, en Russie, aux Indes, au Japon et même en Afrique, quelques jours après qu'ils ont eu lieu.

L'explication est bien simple. C'est que la "Patrie" est abonnée aux meilleurs services d'illustrations de l'Europe et de l'Amérique et elle reçoit tous les jours des envois de photos des pays les plus éloignés du globe. C'est ainsi que nous avons pu, alors que le prince de Galles était encore en Afrique, publier et offrir au lecteur intéressé des photographies du voyage de Son Altesse.

Ces photographies nous parviennent par les moyens les plus rapides de transport: que ce soit par transatlantiques, trains de chemin de fer, aéroplanes et même par télégraphe, depuis que l'on a trouvé le secret de la téléphotographie.

* * *

On voit donc que la "Patrie" est toujours à l'affût des bonnes illustrations.

Il en est de même des nouvelles. Il n'y a rien qui puisse faire autant plaisir à la "Patrie" que de voir quelqu'un lui apporter des nouvelles, pourvu qu'elles aient encore le cachet de l'actualité, car, étant un journal quotidien, elle tient à se renseigner et à être renseignée au jour le jour.

Ce n'est pas que la "Patrie" manque d'illustrations: au contraire, elle en a toujours en abondance; mais l'abondance en cette matière ne fait pas de tort et c'est avec le plus grand plaisir qu'elle maintient son invitation en permanence à tous ceux qui veulent l'honorer de leur visite.

Et c'est ainsi qu'en venant soi-même porter des photographies au journal que le lecteur s'assure une publication immédiate et que, par cette collaboration constante et amicale entre le lecteur et son journal, la "Patrie" garde tous les jours son cachet intéressant et plus vif.

* * *

Pour terminer, on voit donc que c'est un art rude, mais intéressant que celui de photographe d'un journal.

Dans ce siècle où la nouvelle par l'image a pris une place prépondérante, il ne se passe pas un événement important qui ne soit fixé par la photographie pour en conserver plus longtemps le souvenir. En effet, il ne faut pas croire qu'une fois une photo prise, elle est jetée au panier. Oh! non. On la catalogue, on la classifie. Elle est numéroté et mise dans les vastes tiroirs aux vignettes qui couvrent trois larges pans de mur d'une grande salle appelée: la salle des vignettes et où se trouvent aussi les tables des artistes.

Car, on sait que la photographie a son importance. Aujourd'hui, une bonne photographie est aussi précieuse qu'une nouvelle et manquer la photographie de quelqu'un comme de quelque chose est aussi grave que de manquer une bonne nouvelle. Car, c'est une nouvelle et la plus frappante, la plus vivace, la plus intéressante qui soit. Elle parle par elle-même se fixe dans l'oeil plus nettement, puisque la mémoire des yeux est plus facile que l'autre.

On ne doit pas se faire scrupule de nous apporter des photographies: elles seront toujours l'âme du journal, mobile et changeante comme les jours, variant à chaque numéro, mais gardant toujours son cachet ineffaçable et bravant le temps par sa fixité inaltérable.

* * *

C'est précisément pour garder ce cachet ineffaçable des époques importantes de notre vie nationale que la "Patrie" a voulu, pour la première fois dans les annales du journalisme de Montréal, perpétuer par l'image les cérémonies grandioses qui se dérouleront lors de la célébration de notre première fête nationale, le 24 juin prochain.

Pour cela, elle a loué un aéroplane de la "Fairchild Aerial Photo Service" qui prendra des photographies à vol d'oiseau (quarante en tout) des manifestations publiques qui se feront dans ce grand jour de la patrie, afin d'unir son nom à celui du sol qui nous a vus naître et dont on chantera le passé glorieux.

DECORATION YOUGO-SLAVE AU CARDINAL

En hommage des services rendus à la Serbie pendant la guerre.

PRESENTATION HIER

QUEBEC 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — A la demande de Monsieur Seferovitch, consul général de la Yougo-Slavie au Canada, Monsieur Elisée Thériault, avocat et député de l'Islet à la Législature, a remis, hier après-midi, à son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, la Croix de Vermeille de l'Ordre de la Croix-Rouge Serbe qui lui a été décernée par le gouvernement Yougo-Slave, en appréciation des services rendus par les Canadiens-français aux Serbes pendant la guerre. La remise de la décoration à Son Eminence eut lieu dans le grand salon du Palais Cardinalice. Le Cardinal était entouré de tous les membres du chapitre Metropolitain, M. H. R. de Saint-Victor, consul de France à Québec, accompagnait M. Thériault à qui le vénérable Prince de l'Eglise a exprimé sa profonde reconnaissance aux autorités Yougo-Slaves.

ON SE DISPUTE LES FAUVES ET LES OISEAUX

Les jardins zoologiques d'Europe demandent des bêtes.

LONDRES, 23. (Presse sasociée) — Le marché des bêtes sauvages dans les différentes parties du monde est aujourd'hui plus considérable qu'il l'était il y a 15 à 20 ans, étant donné les pertes causées dans les principaux jardins zoologiques par la guerre.

Ainsi les autorités soviétiques de Moscou ont annoncé leur intention de rouvrir le jardin fermé depuis la révolution. Elles veulent surtout des fauves et des oiseaux rares. Riga, qui, avant la guerre, avait commencé des achats importants, veut maintenant compléter sa collection de bêtes.

L'Angleterre rivalise avec l'Allemagne en importations. Elle a acheté plusieurs éléphants, des tigres, des léopards, des lions et des zèbres. Il vient d'arriver 15 éléphants, 12 chats sauvages, des centaines de perroquets, des antilopes, des tigres et une énorme quantité de grues.

SON COEUR ETAIT FAIBLE, SES NERFS DEPRIMES

Mme J.-H. Hallenbeck, 117 Welland avenue, St. Catharines, Ont., écrit: "Je fus victime d'une explosion de gaz qui me laissa avec un coeur faible et des nerfs déprimés. J'endurais alors toutes les souffrances, ne pouvais dormir, la moindre excitation me bouleversait, et quand j'étais seule, j'avais des envies de crier. Je souffrais aussi d'étourdissements et j'avais parfois des chutes qui me meurtrissaient. Ma mère ayant la quelque chose au sujet des Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs m'en acheta une boîte. Mais j'avais pris une si grande quantité de remède que je n'avais nullement confiance en ces pilules. Je pris une boîte de Pilules P. le C. et les N. et me sentis si bien que je continuai à en prendre jusqu'à concurrence de cinq boîtes, après quoi j'étais si bien que je n'eus plus besoin d'en prendre. Je ne puis trop recommander ni louanger les Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs après ce qu'elles ont fait pour moi."

Préparées seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

QUAND BEBE EST MALADE

Quand le bébé est malade; quand il pleure beaucoup et qu'aucun soin ou caresse le rend heureux, les Pastilles Baby's Own devraient lui être données sans délai. Les Pastilles sont un doux mais complet laxatif qui règle les intestins et assainit l'estomac et chasse ainsi la constipation et l'indigestion; enraye les rhumes et les fièvres bénignes et facilite la dentition. Elles sont absolument garanties être exemptes d'opiats et de narcotiques et on peut les donner même au bébé nouveau-né en toute sécurité et toujours avec de bons résultats. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

LA COLONISATION DANS L'ABITIBI

Une des régions les plus propices au développement agricole et certainement la plus courue.

DESCRIPTIONS DES PAROISSES

Pour faire suite à notre dernier article, dans lequel nous présentions les données générales concernant l'Abitibi, nous donnons ci-dessous une description sommaire des paroisses où il y a encore place pour d'avantageux établissements de colons, description que nous empruntons au "Guide du Colon":

LES PAROISSES

Au point de vue religieux, la région de l'Abitibi est comprise dans le diocèse de Halleybury, érigé en 1915. Ce vaste diocèse qui comprend les régions du Témiscamingue et de l'Abitibi, compte une population de plus de 36,000 âmes, réparties dans une quarantaine de paroisses.

Amos. (Sainte-Thérèse). — La paroisse de Sainte-Thérèse d'Amos comprend une partie des cantons de Dalquier et de Figuery.

Elle a été érigée civilement le 24 septembre 1915. Le village d'Amos érigé en 1914 est bâti sur les bords de la rivière Harricana, dans la partie nord du canton de Figuery. La population d'Amos est d'environ 2,700 âmes pour le village. Ce village, qui est le chef-lieu de la région de l'Abitibi, est comme le centre de distribution de cette belle contrée. On y trouve une église, un couvent, des écoles, une banque, des magasins, moulins, etc., etc.

La plus grande partie du canton de Figuery est occupée. Au sud d'Amos, deux nouvelles paroisses y ont été récemment fondées: Harricana et Figuery. Elles s'étendront bientôt dans les cantons de Lamotte et de Landrienne, où il y a de la colonisation à faire.

Authier, (Saint-Judes).—La municipalité d'Authier, qui comprned la partie sud-ouest du canton de Languedoc, et la partie nord-ouest du canton de Privat, a été érigée en 1918. Une partie du canton de Royal-Rousseillon a été annexée en 1919. On y trouve une population d'environ 550 âmes. La paroisse est desservie de Privat.

Environ 75 p.c. du terrain sur les rangs I à VI est propre à la culture, dans le canton de Languedoc. Il reste des lots non vendus dans le canton de Privat.

Barraute. (Saint-Jacques-le-Majeur).—La localité est aussi connue sous le nom de "Natagan", qui est celui de la station. La paroisse a été érigée civilement en 1920; elle est comprise dans la municipalité des cantons unis de Barraute et de Fiedmont, érigée en 1918. Un curé y réside depuis 1920. On y trouve une population de près de 800 âmes, une église, des écoles, une banque, des magasins.

Les lots arrosés par la rivière Laflamme (Natagan) et le lac Natagan sont classés propres à la culture. On trouve des lots disponibles sur les rangs V et IX du canton de Fiedmont. Une grande partie du canton de Barraute est propre à la culture. Comme dans tous les cantons où il se trouve des lots non vendus, le colon doit s'adresser d'abord à l'agent des Terres de la Couronne, à Amos.

Dupuy. — (Saint-Jacques-le-Mineur).—Cette paroisse est comprise dans la municipalité de la partie Est des cantons de la Reine et de Demeloizes, érigée en 1918. Un curé réside à Dupuy depuis 1919. Le village est situé sur le rang VIII du canton de la Reine. La population est d'environ 1220 âmes.

Il reste des lots non vendus et disponibles dans les rangs II et III du canton de la Reine, ainsi que dans le canton de Demeloizes, dont 50 pour cent est propre à la culture.

Figuery. (Saint-Marc). — C'est une paroisse qui vient d'être fondée au sud-est d'Amos, sur les bords de la rivière Harricana, dans la partie sud-est du canton de Figuery. Elle est comprise dans la municipalité de la partie est des cantons de Dalquier et de Figuery, érigée en 1918. Le village est sur le rang IV du canton de Figuery, à l'est de la rivière Harricana. On y trouve une population de 300 âmes. La paroisse est desservie de Landrienne.

Il y a peu de lots à prendre dans la canton de Figuery, mais dans le canton Landrienne, situé à l'est, se trouvent un bon nombre de lots propres à la culture.

Goulet. (Sainte-Cécile). — C'est un centre d'une certaine importance qui est destiné à se développer. La paroisse de Sainte-Cécile-de-Goulet est comprise dans la municipalité des cantons unis de Courville et de Carpentier, érigée en 1918. On y trouve une population de près de 600 âmes. Paroisse desservie de Senneterre.

Les colons trouveront un bon nombre de lots disponibles dans les cantons de Courville, de Carpentier et de Senneterre.

L'agent des terres, à Amos, fournira la désignation des lots disponibles.

Harricana. (Saint-Mathias). — Cette mission, de fondation récente, est située dans la partie sud-ouest du canton de Figuery; elle est comprise dans la municipalité de la partie ouest des cantons unis de Dalquier et de Figuery, érigée en 1917. Le village est construit à l'ouest de la rivière Harricana, sur le rang III du canton de Figuery.

On y trouve 23 familles avec une population de 200 âmes. La mission est desservie de Lamotte.

Il y a peu de lots de disponibles dans le canton de Figuery, mais sur le rang X du canton de Lamotte, qui fera probablement plus tard partie de la paroisse, il se trouve des lots non vendus et disponibles.

La Ferme. Au sud du canton de Trécesson, sur le parcours du Transcontinental, se trouve l'ancien camp de détention établi au début de la guerre 1914-1918. Les prisonniers ont fait les premiers défrichements du village où se trouve aujourd'hui une ferme expérimentale. Une dizaine de familles sont établies dans ce village. Ce groupe, qui compte une centaine d'âmes est desservie par le curé d'Amos. C'est le site d'une future paroisse.

Lamotte. (Saint-Luc). — Au sud du village d'Harricana, se trouve la paroisse de Saint-Luc-de-Lamotte, nouvellement ouverte à la colonisation. Elle a été érigée civilement au mois de janvier 1920. Elle comprend partie des cantons de Lamotte et de Malartic. La population est de 400 âmes. Un curé y réside depuis 1918.

Les deux cantons de Lamotte et de Malartic promettent beaucoup à la colonisation. Des lots disponibles se trouvent sur les rangs I, II et III dans le canton de Lamotte et une partie du canton de Malartic est rapportée bonne pour la culture.

Landrienne. (S.-Barnabé). — La paroisse de Saint-Barnabé-de-Landrienne, ouverte en 1914, s'est développée rapidement. Elle est comprise dans la municipalité du canton de Landrienne, érigée en 1918. La paroisse a été érigée canoniquement le 7 juillet 1919 et civilement le 29 janvier, 1920. Un curé y réside depuis 1919.

On y trouve une population de plus de 500 âmes. Le village est situé à l'est du canton de Landrienne, sur le rang IX.

Sur la partie propre à la culture dans Landrienne, 200 lots sont déjà pris. Il y a aussi d'excellents lots disponibles sur les confins est et ouest du canton de Duvernay.

La Reine. (Saint-Pihlippe). — Cette paroisse a été fondée vers 1914. Un curé y réside depuis 1918. Le territoire de cette paroisse est celui de la municipalité de la partie ouest des cantons de La Reine et de Demeloizes, érigée en 1917.

Le village est bâti au sud-ouest du canton de Demeloizes, sur les bords de la rivière Okikodassik, près de la ligne interprovinciale. La paroisse a une église, des écoles, une banque, des magasins, etc. Un curé y réside depuis 1917.

On estime que 50 pour cent de ce canton est propre à la culture. Il se trouve aussi des lots disponibles dans le Canton de Demeloizes. Population 1525 âmes.

La Sarre. (Saint-André). — La paroisse de Saint-André-de-La-Sarre a été ouverte à la colonisation vers 1914. Un curé y réside depuis 1917, date de l'érection civile de la paroisse.

Le village est bâti sur le rang VI du canton de La Sarre. La population de cette florissante paroisse est de 1,500 âmes. On y trouve une église, des écoles, une banque, magasins, etc.

Il reste peu de lots non vendus; le canton étant à peu près occupé; mais dans le canton de Clermont, situé au nord du canton de La Sarre, la plupart des lots sont disponibles.

Macamic (Saint-Jean-Baptiste)— La paroisse Saint-Jean-de-Macamic a été érigée civilement le 14 juin 1918. Elle est comprise dans la municipalité des cantons unis de Rolay-Roussillon et de Poularies. Cette municipalité a été érigée en 1918. Le village de Macamic, érigé en 1919, est situé sur le rang III du canton de Royal-Roussillon, au sur du lac Macamic, qui lui a donné son nom. La population est de plus de 1,300 âmes pour le village et de 825 âmes pour la paroisse. Cette paroisse possède une église, un couvent, des magasins, une banque, des écoles, etc., et un collège sera bientôt construit. Curé résidant depuis 1916.

Toutes les terres propres à la culture dans le canton de Royal-Roussillon sont pratiquement vendues, mais il y a encore un grand nombre de lots disponibles dans le canton de Poularies.

Privat, (Saint-Pierre). — La paroisse de Saint-Pierre-de-Privat a été organisée vers 1915. Elle est comprise dans la municipalité du canton de Privat, érigée en 1919. Celle-ci comprend la plus grande partie du canton de Privat, moins la partie nord-ouest annexées à Authier, en 1918.

Le village qui est situé sur la rive ouest du lac Robertson, est traversé par le chemin de fer du Transcontinental. La population est de 900 âmes. Cette paroisse a une église, des magasins, une banque, des écoles, etc. Un curé y réside depuis 1915.

On trouve encore des lots non vendus dans le canton de Privat. L'extrémité ouest du canton de Launay, qui touche à Privat, a été classifiée propre à la culture. On trouve des lots non vendus et disponibles sur les rangs V, VI, VII et VIII et l'extrémité des rangs III, IV et V.

Poularies. (Sainte-Rose). — Il vient de se fonder une jolie mission dans le Canton de Poularies; elle est desservie de Saint-Mathias. Sol excellent. Lots disponibles dans les rangs 4, 5, 6 et 7 du Canton de Poularies. Population 500 âmes.

Royal-Roussillon. (Saint-Mathias) — C'est le nom d'une mission qui vient d'être fondée dans le rang IX du canton de Royal-Roussillon, à la tête du lac Macamic. Quelques familles y sont établies déjà. Cette future paroisse comprendra le nord du canton de Royal-Roussillon et le sud du canton de Chazel. Ce groupe de colons dépend de la paroisse de Macamic.

Tous les lots dans cette partie du canton de Royal-Roussillon sont généralement pris, mais dans le canton de Chazel, il se trouve un grand nombre de lots disponibles dans les rangs I, II, III, IV, V, VIII, IX et X. Population 275 âmes.

Senneterre. (Saint-Paul) — Le nom de la station des Nottaway. Cette paroisse désignée aussi sous le nom de Rivière Bell, a été fondée vers 1915; elle a été érigée en 1920. Elle comprend une partie des cantons de Montgay, Senneterre, Brassier et Dollard.

Le village est bâti à l'ouest de la rivière Bell, entre les rangs VI et VII du canton de Senneterre. La partie ouest du canton de Senneterre a été érigée en municipalité en 1919. La population actuelle est de près de 674 âmes. On y trouve une église, une école, une banque, etc. Un curé y réside depuis 1918.

Les lots non vendus se trouvent le long du ruisseau Adelphus, sur les confins du canton de Dollard, ainsi que dans l'intérieur du canton de Senneterre.

Villemontel. (Saint-Simon.) — C'est une paroisse nouvelle située dans le canton de Trécesson. Le nom de Villemontel, qui est aussi celui de la station du chemin de fer, lui vient de la rivière de ce nom, qui traverse la partie ouest du canton.

La paroisse est comprise dans la municipalité du canton de Trécesson, érigée en 1918. La paroisse elle-même a été érigée civilement en 1920. Un curé y réside depuis 1919. La population est de près de 700 âmes.

Sur tous les rangs du canton de Villemontel, situé au sud du canton de Trécesson, les lots sont offerts en vente.

Dans le canton de Trécesson, la classification indique comme bons pour la culture, l'extrémité ouest, environ le quart des rangs V, VI, VII et VIII et l'extrémité est des rangs III, IV, V et VI, soit environ 140 lots, dont 81 sont pris à date.

Bureaux de renseignements

Pour toute demande de renseignements concernant l'Abitibi, adressez-vous à M. Hormisdas Magnan, département de la Colonisation, Québec.

A M. J.-E. Robert, bureau de colonisation, No. 82 rue Saint-Antoine, Montréal.

AGENCE DES TERRES DE L'ABITIBI

L'agent des Terres pour la partie Ouest de l'Abitibi est M. Julien Beaudry. Il réside à Amos. L'agence de la partie Est de l'Abitibi est M. Philippe D. Bourque. Il réside à Senneterre. On est prié de s'adresser à eux pour l'achat des terres de la couronne et pour tout ce qui concerne les conditions du billet de location.

Nou conseillons à nos lecteurs de se procurer le "Guide du Colon" ainsi que tous autres renseignements qu'ils désireront en en faisant la demande par lettre à l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, Québec.

ENSILAGE ET RESULTAT LE MEILLEUR

Laissons faner les plantes légumineuses avant de les mettre en silo.

La luzerne.

Lorsque l'on ensile des plantes légumineuses ou des mélanges de légumineuses et de céréales, on fera bien de laisser faner ces récoltes pendant quelques heures avant de les mettre en silo. Il semble que l'ensilage que l'on obtient de cette façon a une bien meilleure qualité. La luzerne est peut-être, de toutes les légumineuses, celle qui gagne le plus à être fanée, si l'on veut en faire un bon ensilage.

Au cours de l'été 1924, nous avons ensilé dans de petits silos de bois, à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, de la luzerne, du mélilot (trèfle d'odeur) et un mélange d'avoine de pois et de vesces. Chaque silo avait 6 pieds de hauteur, 3 pieds de diamètre et contenait approximativement une demi-tonne. Les différents essais sur ces récoltes, qui remplissaient 21 silos, portaient sur la coupe à différentes phases de la maturité, l'ensilage avant et après le fanage, et la conservation pendant des périodes de trois, six et neuf mois. Les silos ont été ouverts pendant l'hiver 1924-25, et l'ensilage était de toutes façons comparable à celui que l'on obtient dans de grands silos.

Les résultats obtenus ne sont pas concluants, car ils ne représentent qu'une année de recherches. Ils indiquent cependant que la phase de maturité et la quantité d'eau que renferment ces récoltes au moment de l'ensilage exercent un effet important sur la qualité de l'ensilage produit et qu'il y a tout avantage à faire faner les récoltes pour leur faire perdre une partie de la quantité d'eau originale.

Il semble également que l'on a plus de chance d'obtenir un bon ensilage lorsque la luzerne est coupée en pleine fleur que lorsqu'elle est coupée plus tôt. En ce qui concerne le trèfle d'odeur ou mélilot, il vaut mieux le couper lorsque les boutons à fleurs sont bien formés, mais avant qu'ils se soient ouverts. On a plus de chances d'obtenir une deuxième coupe si la récolte est fauchée à cette phase que si on la laisse jusqu'à sa pleine floraison; cependant l'ensilage fait avec du mélilot en pleine floraison était tout aussi bon que lorsque la récolte avait été coupée en boutons. Le mélange d'avoine, pois et vesces, ensilé lorsque l'avoine était en lait et à l'état pâteux, a donné un ensilage de bonne qualité; cependant, il semble que la meilleure époque pour faucher cette récolte est dans la dernière phase, juste au moment où l'avoine présente les premières indications de devenir ferme.

La luzerne fauchée lorsqu'un dixième des plantes était en fleurs et fanée au soleil pendant au moins cinq heures, ou pendant une période relativement plus longue lorsque le soleil ne parait pas, a donné un assez bon ensilage, tandis que la luzerne en pleine floraison, fanée de la même façon, a produit un ensilage de meilleure qualité et beaucoup plus succulent. La luzerne ensilée immédiatement après la coupe, quelle que soit la phase de maturité, a donné un ensilage mauvais, peu savoureux. De même, lorsque le trèfle d'odeur et le mélange d'avoine, pois et vesces, étaient fanés pendant plusieurs heures, on en obtenait un ensilage un peu plus savoureux que celui que donnaient ces mêmes plantes, non fanées.

La durée de la période de conservation n'a paru avoir que peu d'effet sur l'ensilage qui a été produit.

W. C. HOPPER,
Agriculteur.

Majorité pour la fusion des églises

TORONTO, 27. (Presse canadienne).—Jusqu'à date 1,625 églises presbytériennes ont voté pour l'union des églises et 658 contre.

Une belle récolte de riz pour cette année

LA HAYE, 27. (Presse associée). —Les nouvelles de Java mandent que la récolte de riz sera des plus considérables, cette année dans les Indes hollandaises. Des milliers de chômeurs ont quitté les villes pour aider à la récolte et on n'a pas encore assez de main-d'oeuvre.

LES RAPPORTS TELEGRAPHIQUES DES MARCHES DOMESTIQUES

Ils concernent les huit marchés principaux de fruits et légumes au Canada.

POMMES DE TERRE

(A moins d'indications contraires, tous les cours mentionnés ci-dessous sont pour mercredi et représentent les prix de gros de produits marchands de bonne qualité.)

HALIFAX: Rhubarbe de N.E. 5c la liv. Pommes de terre, blanches qt. Canada A, $1.00, I. P.-E. Calico, $1.00; laitue, $1 la douz. Navets $1.50 le cent liv. Carottes, qt. $2.50. Epinards, 14 cts la douz. Fruits importés, pommes, caisses, Winesap, très belles, $5. Fraises, chopine, 18 cts. Rhubarbe, caisse d'un boisseau, $2.25. Tomates, cageot 30 liv. $8.50. Choux, cageot, $5. Oignons égyptiens, cageot, $4.50. Céleri, $3.25 la douz. Concombres, $2.50 la doux Arrivages de wagons du 16 au 20 inclusivement, I. P.-E. 2 de pommes de terre, Importé, 3 de bananes, 1 d'oranges, 1 de fruits et de légumes mélangés.

ST-JEAN: Pommes de terre locales, qt. Canada A. 70 cts. "B" 60 cts. Rhubarbe $4 le qt. Laitue, 70 cts la douz. Fruits importés, Fraises, 32 cts la pinte. Tomates, panier mexicain, $5.50, Concombres, la douz. $3.25, panier d'un boisseau, $6.50. Fèves, $6 le boisseau, Choux, cageot, $5.50, Epinards, $1.75 le boisseau, Céleri, cageot $6.50, Laitue Iceberg, la douz. $2. Cerises $5 la caisse, Oignons de Bermudes, cageot de 45 liv. $3.25, Egyptiens, qt. régulier, $5.-50. Carottes caisse $1.75, Pommes Winesap, caisse, très belles, $5 Arrivages de wagons du 13 au 20 inclusivement, Local, 2 de pommes de terre Importé, 3 de fruits et de légumes mélangés, 4 d'oignons et 2 de carottes.

QUEBEC: — Pommes importées, caisses, Winesap, belles et très belles, $4.50 à $4.75, Pommes d'Ontario, barils Spy, No 1, $9 à $10, No 2, $8 à $9. N.-E. Pommes, barils Stark, No 1, $5.50. Oignons d'Ontario Red Globe, qt. régulier, $4. Yellow Globe, beaux, $2.50. Oignons Egyptiens importés, qt. $5 Pommes de terre de Québec, blanches, qt. Canada A, 70 cts. Navets, Ste-Foye, qt. $140, Carottes importées, boisseau, nouvelles, $2.75, betteraves nouvelles, boisseau, $2.75, choux, cageot, $4.50, Céleri, cageot de Floride, $450, Concombres, panier, $4. Fraises, pintes, 65 cts., chopine, 22 cts. Tomates, Floride, cageot de 6 paniers, $6, panier mexicain, $4.50. Asperges, panier de 12 pintes $3.50, Laitue de Montréal, cageot de 3 douz. $2.50. Légumes, vieux stock, presque fini. Température chaude et belle aujourd'hui. Arrivages de wagons du 14 au 20 inclusivement, Importé, 1 de fruits mélangés, 2 de choux, 2 de tomates, 1 de pommes, Québec 1 de pommes de terre.

MONTREAL: Pommes d'Ontario, barils, Ben Davis, No 1, $6 à $7, No 2, $5 à $5.50, Asperges, bottes de 24 demi-livres, $2.50. Navets locaux, vieux stock, sac de 70 liv. $1.25 à $1.-50. Pommes de terre, blanches, Canada A. qt I. P.-E. 90 cts. Québec et N.E. 80 cts. Fruits importés, pommes, caisses Winesap, très belles et belles, $4.25 à $4.50, "C" $4. Fraises, Aroma, pintes, 25 à 30 cts. Tomates, Panier mexicain et Floride, cageot de 6 paniers, $3 à $3.50, Asperges, 12-2 liv. bottes, $9. Céleri, cageot de Floride, $4 à $4.50. Laitue, Iceberg, $5 à $5.50, Betteraves vertes, panier $2, carottes vertes, panier $2 à $2.25. Oignons, 50 liv. cageot, Texas, Yellow Skin, $2.70 à $3 Texas Silver Skin, $4 à $4.50, Egyptien, sac de 112 liv. $5.25, Concombres, panier de Floride $5 à $6. Fèves, panier, vertes et mange tout, $3.25 à $3.75. Pois, verts, panier $6.75. Pommes de terre nouvelles, barils $6 à $8. Prix d'encan: 21 mai, Pommes d'Ontario, barils, Ben Davis, No 1, $340 à $4.55, No 2, $2.40 à $4.770, No 3, $2.85 à $4.-75. Cooper's Market, No 2, $6.25, Dom $4.55, No 3, $4.55 à $4.80. Spy, No 1, $9.80 Fruits importés, pommes, caisses, Winesap, très belles, $3.80 à $4, belles, $2.80 à $3.75. Tomates, cageot de 6 paniers, $2 à $2.10. Céleri, cageot de Floride, $250 à $3.85. Concombres, panier, $3.25. Arrivages de wagons du 13 au 20 inclusivement, I. P.-E. 2 de pommes de terre, N.-B. 20 de pommes de terre, Québec, 22 de pommes de terre, Importé, 2 d'épinards, 4 de pommes de terre, 21 de tomates, 5 de laitue, 4 de légumes mélangés, 2 d'oignons, 7 de céleri, 12 de fraises, 5 de concombres, 11 de choux, 3 de carottes, 2 de pommes.

OTTAWA: Fruits d'Ontario, tomates, de serre, panier de 11 pintes, No 1, 25 cts la liv. Concombres de serre, 11's No 1, $2.75 à $3. Laitue, Grand Rapids, 65 à 75 cts la douz. Rhubarbe locale, fraises, 45 à 50 cts la douz. $1.25. Asperges, bottes d'une douz. $1.25. Radis, bottes d'une douz. 50 à 60 cts. Pommes de terre blanches, sac de 90 liv. Ontario et N.-B. 80 à 90 cts. Fruits importés, Pommes, caisses, Winesap, belles, $4.75 à $5. Fraises, pintes, Aroma 28 à 30 cts. Tomates, panier mexicain, $3.75 à $4.50. Texas 4 paniers plats, roses, $3.25 à $3.50. Carottes, nouvelles, boisseau en panier, $2.25 à $2.50, Betteraves nouvelles, panier d'un boisseau, $2.25 à $2.50. Epinard, panier d'un boisseau $1.50 à $1.75. Choux, Wakefield, régulier, baril, cageot, $3.75 à $4.50. Oignons Bermude, de choix, $2.75 à $3.00. Texas, Silverskin, boisseau en cageot, de choix, $3.50. Pommes de terre nouvelles, baril, Early, Ohio, Canada A $7.50 à $8, Canada C $6.50 à $7.00. Prix d'encan: 20 mai, fruits importés, fraises, pinte, Aroma, Mo. stock frais, 25 à 28 cents. Aroma, Ark. un peu gâtées, 15 à 25 cents. Tomates, panier mexicain, $2.50 à $3.75, dont 5 pour cent étaient verts, $4.20. Oignons de Bermude de choix, $2.50. Choux de Floride, régulier, barils, cageot, $3.15 à $3.75. Céleri, cageot de Floride, $2.65 à $4.35. Carottes nouvelles, panier d'un boisseau $1.25. Tomates d'Ontario, de serre, 11 pintes, en panier, (15 liv.) No 1, 25 cts la liv. Arrivages de wagons du 14 au 20 inclusivement: Ontario, 1 de pommes de terre, N.-B. 4 de pommes de terre, Importé, 3 de fraises, 4 d'ananas, 9 de bananes, 5 d'oranges, 2 de tomates, 2 de légumes mélangés.

TORONTO: Pommes d'Ontario, barils, Ben Davis, No 1, $6 à $6.50; No 2, $5 à $5.50. Dom $4.50 à $5. No 3, $3.50 à $4. caisses, Spy, belles, $3.50 à $3.75, C $3. Fruits importés pommes, caisses, Winesap, très belles, $4.25 à $4.50 belles, $4 à $4.25. Tomates panier mexicain, belles, $4.00 à $4.50, stock gâté $2 à $2.75. Fèves, panier, mange tout et vertes, $4.00 à $4.25. Carottes, nouvelles, panier $2. Betteraves nouvelles, panier $2. Choux nouveaux, caisses, $4.50 à $6. Céleri, Floride cageot $3.75 à $4.00. Laitue Iceberg, cageot, $4.25 à $4.50. Oignons Egyptiens, qt $4.75 à $5.00. Pommes de terre nouvelles, barils, Canada A $7.50. Canada B $5.00. Fraises, pintes, Ky. 30 cents. Fruits d'Ontario et légumes, tomates, de serre, onze, 40 cents, la livre. Epinard, panier d'un boisseau $1.25. Concombres de serre onze, $2 à 2.25. Epinards, vieux stock, sac de 60 livres, 60 cents. Carottes, vieux stock, sac de 75 livres 50 à 65 cents. Navets sac de 60 livres 50 à 60 cents. Betteraves, sas de 50 livres 60 à 85 cents. Laitue en feuille 25 à 30 cents la douz. Canadian Head, caisses de 2 1-2 douz. $1.50 à $1.65. Oignons Yellow Globe, qt. échantillon, suivant les conditions $1.50 à $2.50, verts, 25 cts la douz. Pommes de terre, sac de 90 livres, Canada B, 60 à 65 cts. N.-B. Delaware, Canada A $1. Rhubarbe d'Ontario, 25 à 35 cts la douz. Marché languissant pour les récoltes de l'année dernière. La rhubarbe, la laitue en feuille, les épinards, les oignons verts, les tomates, les concombres produits dans les serres sont en bonne demande. Les légumes importés, les carottes nouvelles, les betteraves nouvelles, les choux nouveaux, les fèves, les pommes de terre, la laitue, le céleri, les tomates du Mexique et de la Floride, les fraises, sont aussi en bonne demande. Arrivages de wagons du 14 au 20 inclusivement. Ontario, 41 de pommes de terre. Importé, 40 d'oranges, 24 d'ananas, 13 de tomates, 2 de concombres, 3 de pamplemousses, 4 d'épinards, 10 de légumes mélangés, 5 de laitue, 18 de choux, 5 de pommes de terre, 7 de céleri, 8 de fraises, 3 d'oignons, 3 de carottes, 1 de pommes, 1 de choux-fleurs.

WINNIPEG: Pommes de C.-B. caisses, Winesap, Yellow Newtown, très belles $4. Oignons, régulier, qt. $6. Pommes importées, Winesap, C $2.50. Fraises 24 pintes, $7.50 à $8. Tomates, panier mexicain $5. Rhubarbe 4 1-2 cts la livre. Choux $5.50 le qt. Oignons, Australiens, Brown, qt. $7. Pommes de terre d'Ontario et du N.-B. Canada A et B qt $1.65. Manitoba, Canada B, qt $1.45. Importées A et B qt. $1.65. Arrivages de wagons du 18 au 20 mai, Manitoba 3 de pommes de terre; Ontario, 1 de pommes de terre, Québec 1 de pommes de terre, N.-B. 2 de pommes de terre. Importé, 4 de tomates, 5 de légumes, 2 de rhubarbe, 3 de choux, 1 de céleri, 1 d'épinard, 1 de fraises et 1 de pommes de terre.

REGINA: Pommes de C.-B., Yellow Newton, très belle, $4. à $4.50, Pommes de terre, qt, Canada A. $2 à $2.-30, "B" $1.80 à $2.20, Importées, Oignons, cageot, $4.50 à $5. Yellow, cageot, $4. à 4.50, Australian Brown, qt. 9. à $10. Ontario, échantillon, qt. $6. Importé, choux, carottes, betteraves, qt, $6.50 à $7. Céleri, 13 à 15 cts la liv. Concombres, $3.50 à $3.75 la douz. Rhubarbe, caisses $2. à $2.50. Tomates, panier mexicain, $6.50 à $7. Laitue pommée, caisses, $7 à $7.25. Pommes de terre, nouvelles, $7. à $8. Fraises, cageot de 24 pintes, $8.50 à $9. ARRIVAGES DE WAGONS du 13 au 20 mai. Importé, 3 de fraises, 1 de choux, 1 d'oignons, 1 de céleri, 2 de légumes mélangés. Québec, 2 de pommes de terre, Ontario, 1 de pommes de terre.

EDMONTON: Pommes importées, caisses Winesap, C $3.90. Winesap de C.-B. Yellow Newton, belles, $3.-25. Tomates de serre, cageot de 4 paniers, $8.50. Panier de Californie $5.50. Pommes australiennes, Jonathan, Beauté de Rome, Cléopâtre, Sturma Pippins, C. $5. Orégons, fraises, cageot de 24 chopines, $6.50, Missouri, cageot de 24 pintes, $10.50. Rhubarbe de C.-B. en vrac (à venir) 6 cts la liv. Oignons australiens, Brown qt. $8. Pommes de terre d'Alberta, Canada B, qt. $1. ARRIVAGES DE WAGONS du 14 au 20 mai. C.-B. 1 de rhubarbe, Alberta, 3 de pommes de terre, Californie, 1 de céleri, 1 de légumes, Mexique, 1 de tomates; Washington, 1 de pommes, Minneapolis, 1 de rhubarbe.

VANCOUVER: Fraises importées, cageot de 20 chopines, $3.25. Pommes de terre nouvelles, 7 1-2 cts. Yakima Genms, $57. la tonne. Canada A. Rhubarbe de C.-B. caisse de 40 liv. $2. Pommes de terre locales, Canada B. tonn. $35. Lillooet, B. $40. Drybelt, A. $57. N.-B. A. $45. Marché tranquille, bien fourni de vieilles pommes de terre. ARRIVAGES DE WAGONS du 14 au 20 mai, Importé, 2 de laitue, 1 de pommes de terre nouvelles, 2 de choix, - de pommes, 1 de légumes mélangées, Mexique, 1 de tomates, I.-P.-E. 2 de pommes de terre, local, 6 de pommes de terre.

EXPORTATIONS DE POMMES DE TERRE

20 mai. St. John SS. Sokandal à la Havane avec 9,000 sacs de (180 liv.) 1,000 sacs (90 liv.) et 2,000 barils de pommes de terre du N.-B.

Total cette saison jusqu'à date, $42,091 sacs et barils.

Total la saison dernière jusqu'au 21 mai 415,407 sacs et barils.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Pour obtenir des renseignements détaillés, s'adresser au Bureau des renseignements commerciaux, Ministère du Commerce, Ottawa.

665. — FRUITS ET LEGUMES EN BOITES. Une maison de Uerdigen N-Rhein, Allemagne, désire entrer en communication directe avec des exportateurs canadiens de fruits et de légumes en boites.

LES LEGUMES FRAIS ONT UNE GRANDE VOGUE

Les prix de la plupart des denrées sont demeurés à peu près stables.

La rhubarbe.

Le marché était actif, aujourd'hui, sur le marché Bonsecours. Les légumes frais avaient de la vogue. Malgré cette activité, les prix sont demeurés stables, et tout indique qu'ils se maintiendront encore au même niveau pour quelque temps. Voici les prix des denrées:

Pommes Ben Davis en barils, $4 00 à $7.00; pommes Winesap en boîtes, $4.25; citrons italiens, $3.-50 la caisse; pamplemousses, $5.-50 la caisse; oranges Sunkist, $8.-00 la caisse; laitue iceberg, $6.00 le cageot; concombres importés, $6 00 la caisse; les épinards, $1.50 le panier; oignons nouveaux, 30 sous la douzaine; rhubarbe, 20 sous la douzaine; bananes de $2.50 à $6.-00; fraises importées de 20 à 25 sous la chopine; Poulets, 35, 38 et 40 sous la livre; poules, de 30 à 32 sous la livre; petites poules 27 sous la livre; canetons du lac Brôme, 38 sous la livre; oies, 25 sous la livre; pigeons, 60 sous le couple; les lapins 22 sous la livre. Les prix des viandes sont demeurés les mêmes.

MARCHE DE SOREL

GRAINS: Blé, le minot 1.45; Pois, le minot 3.00; Avoine, le minot .60; Sarrasin, le minot 1.10.

LEGUMES ET FRUITS: Patates, le minot .60; Betteraves 6 pour 5 c; Carottes 6 pour 5 c; Oignons, la livre .05; Ail, la douzaine .25; Laitue, la douzaine .25; Persil, le paquet .01 c; Radis, le paquet .05; Navets, le minot 6 pour .05.

VOLAILLES ET GIBIER: Poulets 30 c la lb; Poules .25 à .28 c la lb;

VIANDES: Lard, par 100 livres $17. à $18.; Lard, la livre .22 et .23; Lard salé, la livre .22; Boeuf, par 100 livres $9. à $10.; Boeuf, la livre, quartier de devant .05, .10, .15, .18, .20; Boeuf, la livre, quartier de derrière .05, .10, .15, .18, .20; Veau, à la livre .05 à .10; Agneau, la livre .30; Mouton, la livre .15 à .20; Jambon et Bacon, la livre .25 à .30.

LAITERIES ET DIVERS: Beurre de ferme .30; Beurre de fabrique .35; Fromage .28 à .30; Oeufs, en frais .30; Saindoux .20; Sucre, la livre, .14 à .15; Sirop, le gallon $2. à $2.50; Miel en gâteau, la livre .15; Laine en écheveau, la livre $1.10; Savon, la livre .05; Peaux vertes, la livre .10; Peaux salées, la livre .10; Peaux de veau, .10 à .12 c la lb; Peaux d'agneaux, la pièce $1.50 à $2.-00.

MOULEE: Moulée de mais, les 100 livres 2.00; Son de blé 1.50; Gru 1.-80.

FOIN: Foin pressé, la tonne $12.; Foin, non pressé, la tonne $7 à $8.

BOIS: Bois mou, la corde $10. à $12.; Bois franc, la corde $12. à $14.

L'ETAT ACTUEL DES ROUTES DE NOTRE PROVINCE

D'aprés un bulletin revisé chaque jour par M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie.

No 1—ROUTE MONTREAL-SHERBROOKE — 97 milles. Bon jusqu'au village de Rougemont. Passable du village de Rougemont à Sherbrooke.

No 2 — ROUTE MONTREAL-QUEBEC—180 milles. Bon d'un bout à l'autre.

No 3—ROUTE LEVIS-SAINT-LAMBERT — 184.77 milles de la traverse de Lévis au pont Victoria. Bon de Lévis à Sainte-Emilie excepté un mille en construction et mauvais dans Sainte-Croix. Passable dans Sainte-Emilie. Bon de Deschaillons à Sainte-Angèle, excepté 3 milles en construction et mauvais dans Saint-Pierre-les-Becquets, 3-4 mille endommagé par la débâcle dans Bécancour et 1-5 mille passable dans Sainte-Angèle. Pas recommandé de Sainte-Angèle à Sorel. Bon de Sorel à Saint-Lambert.

No 4—ROUTE MONTREAL-MALONE — 67 milles du pont Victoria à la frontière. Suit la route Edouard VII du pont Victoria à Laprairie et la route Montréal-Valleyfield de Laprairie à Caughnawaga. Bon du pont Victoria au pont Simard. Revêtement en amiésite en construction du pont Simard à Laprairie. Sera terminé pour le 15 juin. Bon de Laprairie à Caughnawaga. Bon de Caughnawaga à la frontière.

No 5—ROUTE BEAUCE-JONCTION-SHERBROOKE, VIA COOKSHIRE — 107 milles. Bon d'un bout à l'autre.

No 6—ROUTE LEVIS-RIMOUSKI—188 milles. Bon de Lévis à Berthier. Gravelage en construction dans Berthier. Bon des limites Est de Berthier à Montmagny. Passable de Montmagny à Rimouski.

No 7 — ROUTE BEAUCEVILLE-SHERBROOKE—94.58 milles. Bon.

No 8—ROUTE MONTREAL-OTTAWA via HULL—122.50 milles. Bon de Montréal à Grenville. Passable de Grenville à Thurso. En construction et pas recommandé de Thurso à Templeton Village. Bon de Templeton à Hull.

No 9 — ROUTE EDOUARD VII — 39.60 millse du pont Victoria à la frontière. Bon du pont Victoria au pont Simard. Revêtement en amiésite en construction du pont Simard aux limites nord de Saint-Philippe. Sera terminé pour le 15 juin. Passable des limites nord de Saint-Philippe à la frontière.

No 10—ROUTE LEVIS-SHERBROOKE, via SAINTE-CROIX. Bon de Lévis à Sainte-Croix. Bon de Sainte-Croix à Sherbrooke, excepté 1.87 mille passable à Saint-Flavien, 5.25 milles en construction à Dosquet et 4.50 milles en construction dans Sainte-Anastasie, 155 milles, environ.

No 11—ROUTE MONTREAL-SAINTE-AGATHE — 65 milles. Bon excepté un bout à Sainte-Thérèse, ville, où l'on construit des égouts.

No 12 — ROUTE SAINT-HYACINTHE-ROUGEMONT — 15.90 milles. Bon, excepté la partie sud de Saint-Damase comprise entre l'église et la paroisse de Rougemont.

No 13 — ROUTE SHERBROOKE-DERBY LINE — 33.87 milles. Passable de Sherbrooke à Waterville. Bon de Waterville à la frontière.

No 14—ROUTE LAPRAIRIE-ROUSE'S POINT, VIA SAINT-JEAN — 36 milles. Bon de Laprairie à Saint-Jean. Passable de Saint-Jean à la frontière.

No 15 — ROUTE QUEBEC-SAINT-SIMEON — 110 milles. Bon de Québec à Saint-Joachim. Aqueduc en construction dans Beauport-ville. Ralentissez. Pas ouverte à la circulation de Saint-Joachim à la Baie-Saint-Paul. Passable de la Baie-Saint-Paul à la Malbaie. Mauvais chemins de terre de la Malbaie à Saint-Siméon.

No 16 — ROUTE RICHMOND-YAMASKA — 50.78 milles. Bon de Richmond à Saint-Guillaume. Mauvais chemins de terre de Saint-Guillaume à Yamaska.

No 17 — ROUTE HULL-AYLMER—6.34 milles. Bon.

No 18 — ROUTE RIVIERE-DU-LOUP-EDMUNSTON — Passable 67 milles de la Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick.

No 19—ROUTE TROIS-RIVIERES-GRAND'MERE — 28 milles. Bon de Trois-Rivières à Shawinigan. Passable de Shawinigan à Grand'Mère.

No 20 — ROUTE MONTREAL-VALLEYFIELD—43.77 milles. Suit la route Edouard VII du pont Victoria à Laprairie. Bon du pont Victoria au pont Simard. Revêtement en amiésite en construction du pont Simard à Laprairie. Bon de Laparairie à Valleyfield, excepté aux approches du pont de Châteauguay dans Saint-Jiachim et excepté sur 4 milles en construction dans Lac Saint-Louis et sur 2 milles en construction dans Saint-Timothée. Dtour dans Lac Saint-Louis par la montée Sainte-Marie et le rang Sainte-Marie, 4.50 milles, bon par temps sec seulement. Détour de 4.73 milles dans Saint-Timothée par le rang Sainte-Marie et le chemin de la station. Chemins macadamisés bons en tout temps.

No 21 — ROUTE JOLIETTE-SAINT JACQUES—8.70 milles. Bon excepté 1-4 de mille à Crabtree Mills, qui est passable.

No 22 — ROUTE SHERBROOKE-NORTON MILLS — 30.89 milles. Passable de Sherbrooke à Compton. Bon de Compton à la frontière. Ponceau brisé entre Coaticook et Dixville. Pont temporaire.

No 23 — ROUTE LEVIS-JACKMAN —Bon de Lévis à Saint-Henri village. Passable de Saint-Henri Scott. Bon sur le reste.

No 25 — ROUTE SAINT-VALIER-SAINT-CAMILLE—38.80 milles améliorés et bons. 7 milles de chemins de terre mauvais. Longueur totale: 45.80 milles.

No 26—ROUTE LACOLLE-KNOWLTON—51.66 milles. Bon de Lacolle à Knowlton, excepté 3.50 milles de chemins de terre passables dans Saint-Georges de Clarenceville.

No 27 — ROUTE MONTREAL-TORONTO—55.52 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Bon.

No 28 — ROUTE IBERVILLE-ST-ALBANS—27.98 milles. Bon d'Iberville à Philipsburg. En construction et passable de Philipsburg à la frontière. Ces travaux seront terminés le 15 mai.

No 30 — ROUTE HULL-CHELSEA —5.40 milles. Bon.

No 32 — ROUTE SAINT-HYACINTHE-MELBOURNE—49.44 milles. Bon de Saint-Hyacinthe à Saint-Dominique village. Passable de Saint-Dominique village à Saint-Liboire paroisse. Bon de Saint-Liboire à Durham-Sud. Chemins de terre mauvais de Durham-Sud à Melbourne.

No 33 — ROUTE RAWDON-L'ASSOMPTION—28.42 milles. Passable.

No 34 — ROUTE VICTORIAVILLE-WOBURN—94.63 milles. Bon de Victoriaville à Notre-Dame-de-Lourdes. Chemins de terre pas recommandés de Notre-Dame-de-Lourdes à Lac Weedon. Passable du Lac Weedon à la frontière.

No 35 — ROUTE CHARLEMAGNE-SAINT-EUSTACHE—24.97 milles. Passable dans Lachenaie. Bon dans St-Louis de Terrebonne, dans Sainte-Thérèse et dans Saint-Eustache.

No 36 — ROUTE BEAUHARNOIS-SAINT-JEAN—50.47 milles. Chemins de terre de Beauharnois à Saint-Urbain. Plusieurs sections en construction, mais passable de Saint-Urbain à Saint-Jean.

No 37 — ROUTE DRUMMONDVILLE-ANNAVILLE—27.33 milles. Bon.

No 39—ROUTE WATERLOO-NEWPORT—31 milles de Waterloo à la frontière des Etats-Unis. Bon excepté 3 milles passables dans Knowlton village. Pont dangereux à Foster.

No 40 — ROUTE MARIEVILLE-COWANSVILLE — 28.68 milles. Bon de Marieville au canton Dunham. Chemins de terre passables du canton Dunham à Cowansville. La route sera terminée cette année.

No 32 — ROUTE GRANDE-BAIE-SAINT-BRUNO—45.33 milles. Bon de Saint-Alexis à Jonquière. Passable de Jonquière aux limites de Saint-Bruno à la route du Tour-du-Lac-S.-Jean.

No 43 — TOUR-DU-LAC-S.-JEAN—149.30 milles. Bon de Roberval à Saint-Joseph-d'Alma. Passable de St-Joseph-d'Alma à A'banel. Bon de Albanel à Roberval.

No 44 — ROUTE RIMOUSKI-STE-ANNE-DES-MONTS— Passable.

CHEMIN DU LAC BEAUPORT—10 milles. Bon.

ROUTE VAUDREUIL-POINTE-FORTUNE—Bon.

CHEMIN MONTREAL-TERREBONNE, VIA L ECHEMIN MASSON—17.73 milles. Bon.

CHEMIN MONTREAL - BELOEIL, VIA SAINT-HUBERT ET MONTEE SABOURIN—25.61 milles. Bon.

MARCHÉ aux PROVISIONS

22 mai. — Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, 36 édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour les fruits par Hart and Tuckwell; pour les céréales par Quintal et Lynch; pour le poisson par Hatton et Cie et pour les viandes par Noé Bourassa limitée, 45 Marché Bonsecours; pour les volailles par P. Poulin et Cie; pour les pommes de terre par la maison A. Lalonde, 22-24 Place Jacques-Cartier.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros, excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

Prix vendant aux épiciers
Prix de gros

ELZEBERT, TURGEON, (Board of Trade).

FARINE-TYPE

Au baril, 2 sacs

Première patente, Manitoba.	$10.00
Deuxième patente, Manitoba.	9.50
Forte à boulanger, le baril.	9.30
Seconde, forte à boulanger.	8.90
Farine Mélangée, Ontario-Manitoba, le baril	8.95
Farine à pâtisserie, le baril.	8.20
Farine entière, le baril	9.50
Farine commune	6.00
Farine alimentaire	4.40
Gru blanc, la tonne	36.25
Grue la tonne	30.25
Son, la tonne	28.25
Avoine roulée, 90 lbs	3.45
Avoine roulée, 80 lbs	3.10
Farine de blé-d'Inde blanc, le baril	7.00

CEREALES ET FOURRAGES

La maison Elzébert Turgeon cote, prix vendant à Montréal:

BLE

No 1, Northern	$ 1.99
No 2, Northern	1.95
No 3, Northern	1.90

AVOINE

No 2, Canada ouest	71½
No 3, Canada ouest	.67
No 1, d'alimentation	.61
No 2 d'alimentation	.60
Maïs jaune, No 2	1.31
Maïs jaune, No 3	1.29
Blé à volaille qualité moyenne par 100 livres	$2.60 à 2.85

FOURRAGE

Nous cotons, prix vendant à Montréal:

Mil No 1	$14.00 à $15.00
Mil No 2	13.00 à 14.00
Mil No 3	11.50 à 12.50

Z. LIMOGES & CIE., Ltée., 26 rue William.

OEUFS

Oeufs Chanteclerc	.36
Extra frais	.34
Premiers frais	.32
Seconds	.29

BEURRE

Crêmerie No 1	.34
Crêmerie No 2	.33
En bloc de 1 livre:	
Crêmerie No 1	.35
Crêmerie No 2	.33

FROMAGE

Fromage d'Oka, la livre	.42
Fort, au moreau	.29
A la meule	.28
Doux, au morceau	.21
A la meule	.20

SAINDOUX

En tinette	.18½
En seau	.19
En bloc d'une livre	.21
Saindoux composé:	
En seau	.16½
En tinette	.16
En bloc	.17½

FEVES ET POIS

Fèves blanches, le minot	$2.90
Pois, le minot	2.75

MIEL

Miel coulé:	
Blanc, canistre de 5 lbs, la lb.	.15
Canistre de 2 lbs., la livre	.15

1-2 livre	.16
Brun, seau de 5 lbs, la lb.	.11
Brun, setau de 5 lbs, la lb.	.10

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop, le gal.	$2.35 à $2.75

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre du bas de Québec se vendent 60s le 90 lbs au wagon, livrées à Montréal. Elles se revendent 80s le 80 lbs, celles du Nouveau-Brunswick se vendent 55s., les 90 livres, livrées à Montréal. Le prix de revente est de 80s. par 80 livres à Montréal.

Les pommes de terre de l'Ile du Prince-Edouard se vendent 85 et 90s les 90 livres au wagon et elles se revendent $1.00 et 01.10 les 90 livres au détail.

VOLAILLES

Dindons frais	.40 à .42
Poulets:	
3 à 3 1-2 lbs	.33
4 à 4 1-2 lbs	.38
5 à 6 lbs	.40
Poules:	
3 à 3 1-2 lbs	.27
4 à 4 1-2 lbs	.30
5 livres et plus	.32
Poulets du printemps.	
La paire	$1.50 à $1.75
Oies du printemps	.25
Canards du lac de Brome la lb.	.38
Cochon de lait, la lb	.40
Faisan anglais, chacun $2.50 et	$3.00
Perdrix, Sud-Américain, paire.	$2.50
Canetons	.35
Pigeonneaux	.75
Pigeons, la paire	.60
Lapin, la livre	.22

C e sont là les prix du détail.

La maison Poulin offre des oeufs aux prix suivants; premiers, 35s., extras, 40s. Le sirop d'érable nouveau se vend $1.65 par bidon de 8 livres. Le beurre Régal, en bloc d'une

livre au détail	.37
de crêmerie	.35
Beurre de cuisine	.30
Beurre doux	.39

FRUITS

HART AND TUCKWELL

Oranges Sunkist:	
La caisse	$5.50 à $7.00
Citrons de Messine:	
la caisse	$3.50
Bananes, le régime	$5.50 à $6.00
Dattes nouvelles, lb.	.8
Noix, la livre	17 à 50s
Pamplemousses, la caisse	$5.50
Atocas, la boite	$8.00
Fraises, 24 chopines à la caisse, la caisse	$7.25

POMMES

D'Ontario:	
Ben Davis, No 1	$7.00
Ben Davis, No 2	$6.00
Ben Davis, No 3	$4.50
A la boite:	
Poisson salé:	
Hareng, caque, 100 lbs	$ 6.00
Hareng, caque, 200 lbs	10.50
Saumon du Labrador, baril, 200 livres	21.00
Turbot, baril 200 lbs	17.00
Haddock fumé	.12
Haddock frais	.07
Morue fra che, lb	.08
Filet de haddock frais	.17
Homards, vivants, la lb	.35
Truite des lacs, fraîche	.20
Maquereau	.20
Flétant frais, la lb.	.20
Pile	.10
Brochet frais, la lb.	.12
Crevettes	.50
Hareng	.05
Huitres, gallon	$2.75

DIVERS

Langue, la lb	.33
Filet de boeuf gelé	.70
Poitrine	.10
Filet de boeuf frais	.90

UNE MEILLEURE ECREMEUSE A UN PLUS BAS PRIX

Voilà ce que vous obtiendrez avec L'ÉCRÉMEUSE VIKING

Conditions des plus faciles, Garanti pour 10 ans.
Laissez-vous convaincre. Ecrivez à la Swedish Separator Co. Ltd., Montréal, Canada.
Nous avons besoin d'agents recommandables là où nous ne sommes pas représentés.
ESSAI DE 30 JOURS GRATUIT

FEMMES DEMANLEES

ON DEMANDE trois institutrices diplomées. Pour renseignements adressez-vous à Armand Legault, secrétaire. Lac des Ecorces.

AGENTS DEMANDES

AGENTS:—Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier? Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser Luke Frères, Limitée, Montréal.

DIVERS

COMMENCEZ maintenant. Gagnez plus de $25 par semaine, en cultivant des champignons pour nous, dans des serres ou caves. Brochure illustrée et renseignements sur réception d'un timbre. La Cie de Champignons du Canada, 118 Avenue Roncesvalles, Toronto.

GRAMOPHONE réparé. Si votre gramophone ou votre bras de son est brisé envoyez-nous les, par malle ou express. Nous garantissons notre ouvrage et faisons le retour promptement. Aussi nous échangeons les records. Sur demande nous vous donnerons les détails. Le plus gros échange du Canada, Echange Mont-Royal Limitée, 713 Mont-Royal Est Montréal.

TERRE A VENDRE

ALLEZ CULTIVER DANS L'OUEST, pour de plus abondantes récoltes, pour améliorer votre sort. Fixez-vous sur une terre du Pacifique-Canadien cette année. Terres en prairie ou légèrement boisées. Des fermes bâties dans certains districts, à proximité des chars, routes et téléphones, au milieu de bons voisins, près de la ville, de l'école, de l'église. Depuis des années ces terres fertiles ont remporté les premiers prix aux expositions internationales, faisant honneur au Canada et apportant renommée et gain financier aux fermiers de l'Ouest. Faites le premier pas immédiatement écrivez pour notre plaquette "Les Fermes de l'Ouest Canadien". C.-L. Norwood, agent des Terres, Pacifique-Canadien. Casier 5, Gare Windsor, Montréal.

Le Meilleur de Tous

Il y a beaucoup de placements sûrs et profitables, mais aucun "ne peut rivaliser" avec l'assurance-vie pour la protection et le service.

Great-West Life

ON VOIT RAREMENT

un genou gros comme celui-ci, mais votre cheval peut avoir une protubérance ou une meurtrissure à la cheville, au jarret, au grasset, au genou ou à la gorge.

ABSORBINE TRADE MARK REG.U.S.PAT.OFF.

les fera disparaître sans obliger le cheval au repos. Pas d'ampoules, pas de perte de poils. Concentrée — seulement quelques gouttes requises pour une application. $2.50 la bouteille livrée. Décrivez votre cas pour instructions spéciales et pour le livre 8R gratis.

ABSORBINE JR., liniment antiseptique pour les personnes. Réduit enflures douloureuses, glandes dilatées, loupes, contusions, veines variqueuses. Soulage la douleur et l'inflammation. Prix $1.25 la bouteille chez les pharmaciens ou livrée. Bonne bouteille d'essai franco pour 10c.

W. F. YOUNG, Inc., 190, Edifice Lymans, Montréal, Can.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION 364 rue Université, Montréal.

Pourquoi Est-ce

que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal; l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

ROALD AMUNDSEN POURRA-T-IL REVENIR A PIED DU POLE NORD?

Le capitaine Bernier et d'autres célèbres explorateurs prétendent qu'il ne faut pas s'alarmer du sort de Roald Amundsen et de ses compagnons, capables qu'ils sont d'atteindre à pied la terre d'Ellesmere où se trouve un dépôt de vivres.

ON EST PRET A SE PORTER A LEUR SECOURS

OSLO, 26 (Presse associée) — La Gazette maritime a reçu une dépêche du Spitzberg disant que l'explorateur norvégien Roald Amundsen n'était pas encore revenu de son expédition polaire. Les conditions atmosphériques sont moins favorables, annonce-t-on.

• • •

QUEBEC, 26 (Du correspondant de la Patrie) — Dans l'opinion du capitaine J.-E. Bernier, le fameux explorateur canadien des régions arctiques, il n'y a pas lieu de s'inquiéter du sort de Amundsen et le grand explorateur parti à la découverte du pôle Nord en avion reviendra sûrement sain et sauf. Même s'il devait revenir à pied Amundsen connaît la route et pourra atteindre le poste le plus rapproché de la police montée. Si Amundsen a atterri, dit le capitaine Bernier il doit s'occuper en ce moment de faire des observations et de grouper des preuves qui pourront établir qu'il a réellement atteint le pôle. De plus, il était parti avec l'intention de prendre possession des terres nouvelles qu'il découvrirait et il ne pressera pas son retour inutilement. Enfin, il est fort possible que la température ne soit pas favorable et qu'il attende le moment propice pour reprendre son vol et gagner l'Alaska où il atterrirait à Nome ou à Herdhell Island. Si ce projet lui paraît réalisable il préfèrera tout probablement le mettre à exécution que de revenir par le chemin qui l'aura conduit au pôle.

Comme l'atterrissage sur les vastes champs de glace des régions polaires est une aventure assez risquée une panne est toujours à redouter.

"Dans ce cas, déclare le capitaine Bernier, Amundsen pourrait très bien revenir à pied. Je lui ai moi-même tracé un itinéraire dans une lettre que je lui ai envoyée avant son départ. Je lui ai indiqué tous les endroits où des provisions avaient été placées et où il pourrait compter sur l'hospitalité canadienne. Il a lui-même des provisions pour 30 jours. Pour revenir, il faudra qu'Amundsen gagne à pied le poste de ravitaillement le plus voisin, Columbia Cape, à 413 milles du pôle ou le Dr Nansen a fait une cache de provisions à son intention.

"De là, toujours à pied, il gagnera Ellesmere Land, Sabine Cape où j'ai fait moi-même un dépôt de provisions et où le Dr Greely a passé un hiver. De là il gagnera Fort Conger, Dundas Harbour, Craig-Harbour, Ponds Inlet, Port Burdwell, à l'entrée de la Baie d'Hudson où est situé un poste de la police montée.

"J'ai toute confiance dans l'expédition d'Amundsen, a conclu le capitaine Bernier, et je ne désespère pas de voir triompher cet explorateur des obstacles quasi insurmontables qu'il aura à rencontrer."

• • •

LONDRES, 26, (Presse associée.) —Grettir Algarsson, ce jeune britannique qui doit se rendre au pôle nord en dirigeable a déclaré au 'Daily Express" que l'absence prolongée d'Amundsen apporte un nouvel élément à l'aventure. Il ne s'agit plus maintenant de savoir qui atteindra le pôle le premier, mais bien qui portera secours à Amundsen le premier. Et les sauveteurs probables sont au nombre de deux: l'explorateurs américain MacMillan et lui-même.

Son navire "Iceland" quittera Liverpool pour le Spitzberg prochainement, sans attendre la complétion du dirigeable, afin de se porter au secours d'Amundsen. Lorsque l'aéronef sera prêt, Algarsson s'envolera de Liverpool et rejoindra son navire au Spitzberg. S'il devient évident que l'explorateur norvégien est en panne, il se rendra directement au pôle et de là au cap Columbia. Il ne croit pas pouvoir recueillir l'expédition même s'il la rencontrait, vu que son dirigeable aurait perdu une grande quantité de gaz après une aussi longue envolée, mais il pourra les approvisionner.

CONFIANCE!

New-York, 26. (Presse associée.) —Les explorateurs espèrent encore que l'expédition Amundsen reutrera saine et sauve de son aventure. On se tient prêt néanmoins à lui porter secours au cas où il le faudrait.

Amundsen a quitté la baie Royale jeudi soir à cinq heures et quart, soit onze heures et quart de notre heure. Comme il n'a pas de sans-fil à bord de ses hydroplanes, il lui est impossible de communiquer avec le monde civilisé.

Personne en Norvège n'entretient de craintes sur le sort d'Amundsen, a déclaré Fridtjof Nansen, célèbre explorateur. Il est capable de se tirer des plus grandes difficultés et il n'y a pas de raison de s'inquiéter.

Au dire du capitaine Gib Ellis, de l'expédition de l'université d'Oxford, Amundsen n'a jamais songé à revenir en avion. Il a dû atteindre le pôle où il a laissé ses deux machines et il s'en revient maintenant à pied.

Le colonel Koch, explorateur danois, est d'avis que l'on devra attendre une huitaine de jours avant d'avoir des nouvelles d'Amundsen car il passera quelques jours au pôle pour vérifier ses observations.

Les dernières dépêches d'Oslo mandent qu'une tempête de neige s'annonce dans les régions arctiques, ce qui forcera Amundsen à revenir s'il en est capable. On annonce de la neige et du brouillard pour demain.

DANS UN MOIS?

Portland, Me., 26. (Presse associée.) — Il n'y a pas de raison de s'inquiéter du sort d'Amundsen, a déclaré Donald MacMillan, l'explorateurs arctique. Il peut revenir dans quelques semaines ou même dans un mois. Amundsen s'attarde sans doute au pôle pour faire des observations que le brouillard ne lui a pas permis de faire tout de suite, dit MacMillan.

• • •

Calo, 26. (Presse associée.)—Le Dr Adolf Hoel, professeur de géologie à l'université d'Oslo, a déclaré, discutant l'absence d'Amundsen, que l'atterrissage au pôle était une chose extrêmement difficile. Il suggère que la flotte de pêche qui se trouve entre le Groenland et Nova Zembla se mette à la recherche de l'expéditeur.

AU POLE?

Londres, 26.—Depuis 1912, alors que le monde attendait haletant des nouvelles de la malheureuse expédition de Robert-F. Scott au pôle sud, jamais le sort d'un explorateur n'a éveillé autant de sollicitude du public que l'expédition Amundsen-Ellsworth.

LA PLUPART PREFERENT ENCORE LE MARIAGE

LOS ANGELES, 25 (Presse associée). — L'instruction supérieure éloigne-t-elle les femmes du mariage? Non, répond l'Université de la Californie après avoir interrogé 992 diplômées de 1920 à 1924.

Un tiers des femmes qui ont répondu au questionnaire de l'université se sont mariées. Sur 610 réponses, 262 venaient de maitresses de maisons; neuf de jeunes filles employées dans le commerce; 52 d'artistes; 12 d'avocates; 3 de médecins; 28 de journalistes, de fermières et de gardes-malades; 139 d'institutrices.

L'AUSTRALIE NE VEUT PAS D'UN PARLEMENT IMPERIAL

Le premier-ministre Bruce fait une importante déclaration.

AMBASSADEUR

MELBOURNE, 26. — Parlant à un banquet hier soir, le premier ministre Stanley Bruce, a prédit la nomination éventuelle d'un ambassadeur australien à Londres ou d'un représentant muni de pouvoir mi-diplomatiques lequel pourrait surveiller les événements sur les lieux et conseiller le gouvernement australien.

"Des relations plus étroites avec la mère-patrie sont généralement désirables, déclara l'honorable M. Bruce, mais jamais un parlement impérial".

New-York, 26. — Le premier ministre Bruce, du Commonwealth australien, a déclaré à un banquet de la fête de l'empire, hier, à Melbourne, que le peuple australien croyait dans l'empire mais que tout en étant parfaitement loyal, il ne tolèrerait jamais l'idée d'un parlement impérial siégeant à Londres pour contrôler les destinées des Dominions.

La nouvelle est arrivée dans un câblogramme de Melbourne à M. J.-A. Elder, commissaire australien aux Etats-Unis.

L'Australie est capable, dit le premier ministre, de contrôler ses propres destinées.

Ce que l'Australie désire, ajouta le premier ministre, c'est de rendre plus étroites les consultations et la coopération dans les relations impériales.

Eventuellement, la nomination d'un ambassadeur australien à Londres, pourrait résoudre le problème de consultations plus étroites entre les deux gouvernements.

Il y a beaucoup à faire, ajouta le premier ministre, si l'on veut faire comprendre au peuple anglais les problèmes de l'Australie et des autres Dominions.

Les journaux ont eu gain de cause

WASHINGTON, 26 (Presse associée)—Les journaux ont le droit de publier les noms des citoyens qui s'acquittent de l'impôt sur leur revenu et le chiffre qu'ils ont payé. Ainsi en a décidé la Cour Suprême en disant que la liste de ces noms était à la disposition du public aux bureaux du revenu de l'Intérieur.

LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

LA PATRIE HEBDOMADAIRE (Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par La Cie de Publication de la Patrie Limitée

Angle de la rue Ste-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal, Canada.

Abonnement — Pour le Canada. Un an, $1.50; six mois, 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions qu'elle aborde qu'au stricte point de vue de l'actualité et des besoins réels de la classe rurale.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, mais avec toute la réserve qui lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" HEBDOMADAIRE en la faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

La Cie de Publication de "La Patrie," Limitée, MONTREAL, Canada

La récolte en aurait souffert

BINGHAMPTON, N.Y., 26.—Les côteaux entourant la ville, un vaste panorama de pommiers, de poiriers et de pêchers en fleurs étaient couverts hier matin d'une épaisse couche de neige. On craint que les dégâts à la moisson ne soient considérables.

L'ARRIVEE A QUEBEC DU 'JEANNE D'ARC'

Ce navire appartient à la Société des Oeuvres de Mer.

FOULE A BORD

QUEBEC, 25. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le navire-hôpital français, "Sainte Jeanne-d'Arc" est arrivé dans le port de Québec vendredi soir et a été l'objet d'un accueil des plus sympathiques de la part du public. Ouvert au public, hier après-midi, des foules considérables s'y sont succédées sans cesse, et les marins qui le montent se sont multipliés pour faire visiter le navire aux visiteurs.

La Sainte Jeanne-d'Arc est un navire appartenant à la Société des Oeuvres de Mer, qui voit aux secours nécessaires aux nombreux pêcheurs français qui font la pêche sur les côtes de Terreneuve. Cette oeuvre commencée par les Assomptionnistes est maintenant poursuivie par une association laïque et le navire a à son bord un Assomptionniste comme aumônier. Les chiffres suivants donnés par le capitaine Lucien Beaugé, donneront une idée de l'importance du service de secours qu'il est appelé à donner aux pêcheurs.

Le navire fait des croisières mensuelles sur les bancs de Terreneuve. Les vaisseaux de pêche font la pêche en trois endroits différents distancés de 200 milles environ l'un de l'autre. A chaque point les voiliers se tiennent à deux ou trois milles les uns des autres. Il y a environ 120 voiliers comprenant chacun 35 hommes, sans compter une trentaine de chalutiers du gouvernement français. Il se trouve dans cette flotte de pêche quelques bateaux canadiens. Au cours de sa dernière croisière, le Sainte Jeanne-d'Arc a donné 68 consultations et hospitalisé douze malades qui ont été débarqués à Saint-Pierre Miquelon. Le navire porte aussi le courrier postal. Il a distribué à son dernier voyage 4,516 lettres et en a reçu 4,127. Il a reçu en outre 263 télégrammes et 26 communications par sans-fil.

Le navire-hôpital mesure environ 150 pieds de longueur et est monté par 38 hommes d'équipage. L'aumônier du bord est le R. P. Courtois.

Le navire est sous le commandement de M. Henri de Penfentenyo de Kervéréguin, qui est allé au cours de la journée de samedi faire plusieurs visites officielles en ville. Hier matin, une messe solennelle a été célébrée à bord. Tous les personnages officiels de la ville y avaient été invités. On remarquait, le cardinal Bégin, l'hon. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur, la plupart des membres du cabinet de Québec et du Conseil de Ville, et une foule d'autres invités.

Le navire passera quelques jours à Québec.

Le supérieur général des Clercs de Saint-Viateur à Joliette

JOLIETTE, 26. — Le Révérend Père S.-M. Roberge, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur fut l'objet d'une belle réception lorsqu'il arriva au Séminaire à quatre heures hier après-midi. Les élèves lui firent une magnifique ovation et lui lurent une adresse. Le supérieur général y répondit en termes éloquents et recommanda particulièrement aux élèves de s'efforcer de devenir des hommes de caractère énergique, ce dont le monde moderne a le plus besoin. Le Révérend Père Roberge est arrivé de Belgique, dimanche.

Ste-Monique de Nicolet

Ste-Monique de Nicolet, 26, (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous avons un autobus qui fera le service tous les jours de St-Léonard à Ste-Angèle en passant par Ste-Perpétue, Ste-Monique et Nicolet et St-Grégoire.

—Mlle Blanche Proulx, petite-fille de M. Ernest Proulx, est décédée à l'âge de 6 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu mardi le 19 courant.

MESSIER ET DUFAULT SERONT PENDUS

Leur appel est rejeté à l'unanimité ce matin. — Pas d'autres recours.

LE JUGE GREENSHIELDS

Henri Messier et Hermenégilde Dufault seront pendus le 19 juin prochain. La Cour d'appel, division de cinq juges a renvoyé à l'unanimité ce matin l'appel des deux condamnés à mort pour le meurtre d'Emile Pelletier, le 22 novembre 1924, et a ainsi confirmé le verdict des jurés rendu le 12 mars 1925, après un procès de plusieurs jours à Sorel, présidé par l'honorable juge Joseph Demers, de Montréal. On ne peut en appeler en cour suprême de la décision de la Cour d'appel car il n'y a pas eu divergence des juges sur les faits. Il ne reste plus que le recours en grâce auprès du ministre de la justice.

L'appel était basé sur cinq points de loi: Le verdict rendu n'était pas en conformité avec les exigences de la loi; le juge a illégalement admis le témoignage du chef de police Guay au sujet de la confession des condamnés à mort, confession qui était elle-même illégale; le juge a aillégalement permis au greffier en chef de la cour du coroner de Montréal, M. P.-A. Boisclair, de témoigner sur les déclarations faites à l'enquête du coroner par les appelants; le juge n'aurait pas dû admettre la division des admissions des appelants; le juge n'a pas donné toute la direction voulue aux jurés.

L'honorable juge Greenshields, qui a lu le jugement, a déclaré que le verdict rendu était en conformité avec les exigences de la loi et que l'acte d'accusation avait été légal. Au sujet du deuxième motif d'appel, il a déclaré qu'il n'était pas en faveur de torturer les prisonniers pour leur arracher des déclarations malgré eux. La Couronne cependant doit prouver la légalité de la confession qui doit avoir été faite volontairement à une personne en autorité après que celle-ci a mis le prisonnier sur ses gardes. La confession de Dufault et de Messier avait été faite légalement. Quant au témoignage du greffier Boisclair, le juge a bien fait de l'admettre. Il était légal. Les accusés avaient mis sur leur garde par le coroner et ils avaient témoigné quand même. Le greffier Boisclair pouvait rapporter le résumé de leurs paroles, tel qu'il l'avait fait en cour du coroner. Il n'y a pas eu de division d'admission tel qu'allégué comme motif d'appel. Quant à l'adresse du juge, elle a été bien faite. Il est du devoir du juge de donner son assistance aux jurés et c'est que ce que le juge a fait.

Pour toutes ces raisons, l'appel est renvoyé et le verdict est maintenu.

LA SECOUSSE SISMIQUE

MANILLE, 26 (Presse associée) La terre a tremblé légèrement hier midi. La secousse se serait produite à deux cent milles d'ici.

Les automobilistes imprudents

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de la Patrie). — En face des nombreuses infractions aux lois du trafic des automobiles commises dans la province depuis quelques jours, le gouvernement est à étudier l'adoption de mesures plus énergiques pour faire observer la loi. On se plaint surtout du fait que les automobiles enfreignent les dispositions de la loi au sujet de la vitesse sur les routes de la province. Si les choses ne changent pas, l'honorable M. Perron, ministre de la voirie, a annoncé que c'est son intention d'instituer un système spécial de surveillance pour que toutes les infractions à la loi soient punies avec la plus grande sévérité.

LES ROMAINS VIVENT DANS L'INQUIETUDE

Plusieurs effondrements se sont produits dans la capitale.

DES SECOUSSES ?

ROME, 26. (Presse associée). — En dépit des explications fournies par les autorités municipales, les nombreux effondrements de la chaussée qui se sont produits dans la capitale commencent à inquiéter les Romains.

Le premier est survenu sur la voie Ripetta, en plein jour, à quelques pieds seulement d'un tramway bondé de voyageurs. Le sol s'est écrasé sur une profondeur de six pieds. Tout de suite les ingénieurs ont attribué l'accident à la crue du Tibre causée par les pluies récentes. Comme la rue se trouve à proximité du fleuve, ils ont dit que les eaux avaient miné la rue.

Mais voilà que quinze jours, cinq autres accidents du même genre se sont produits en différents endroits de la ville, et les uns dans des rues très éloignées du fleuve. Alors les Romains de se demander s'ils allaient, comme les habitants de l'Italie méridionale et de la Sicile, vivre, chaque jour, dans l'angoisse d'un tremblement de terre possible.

Les autorités se sont empressées de les rassurer, expliquant chaque effondrement en particulier et disant qu'il n'y avait rien à craindre. Les uns auraient été causés par des constructions trop lourdes pour le sol; les autres par les inondations récentes; quelques-uns, enfin, par l'écroulement d'anciens égouts sur lesquels s'élèvent certaines bâtisses. L'opinion est néanmoins très montée et, dans bien des quartiers, l'on s'imagine que tous ces accidents sont dus à des secousses sismiques susceptibles de se répéter.

MUNICH, 26 (Presse associée). —La ville de Munich organise pour le 30 mai une exposition des transports qui comprendra tout ce qui sert à transporter les voyageurs et les marchandises.

ON ECLAIRE LES CHUTES DU NIAGARA

La foule assiste émerveillée aux jeux de lumière très variés.

QUELQUES EFFETS

CHUTES NIAGARA, 26 ((Presse associée). — Jugeant incomplète la grandiose majesté des chutes Niagara, les Américains ont pris sur eux de corriger la nature. Et, hier soir, pour la première fois, de puissants phares à feux multicolores furent projetés sur les sombres cataractes les transformant quasi en un décor de théâtre.

Vingt-quatre projecteurs de trente-six pouces ont été montés sur un parapet sur la rive canadienne de la rivière Niagara par la General Electric. Dès que les feux furent allumés, la foule se précipita sur les lieux pour jouir du spectacle nouveau.

En se servant d'écrans vert-olive, on lui représenta d'abord les chutes telles qu'elles apparurent durant la dernière éclipse de soleil, en janvier dernier. Du vert, la lumière passa à une teinte plus sombre. Puis, tour à tour, les chutes se firent violettes, jaunes, roses, blanches.

D'autres effets suivirent qui arrachèrent des cris d'admiration à la foule. L'un d'eux donnait l'illusion d'une coulée de métal fondu; l'autre de rayons blancs étagés dans le firmament.

Deux canonisations à Saint-Pierre

ROME, 26 (Presse associée) — Le pape a canonisé dimanche à S.-Pierre, Marie-Madeleine Postel, fondatrice et première supérieure générale des Soeurs des Ecoles Chrétiennes, et Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Coeur. Un très grand nombre de Français assistaient à la cérémonie.

ELLES ETRANGLENT LEUR GARDIENNE ET SE SAUVENT

Le crime commis par trois jeunes prisonnières de Toronto.

ARRESTATION

TORONTO, 26.—Mme Mick, 55 ans, gardienne à la ferme pénitentiaire municipale à Langstaff, près de Toronto, a été assassinée dans la nuit de dimanche. Le corps fut trouvé à 6 heures 30 hier matin. Trois jeunes prisonnières, Isabel Prouse, 21 ans, Bessie Carroll, 16 ans et Jennie McMinn, 16 ans, toutes de Toronto et condamnées à la réclusion pour de légères infractions aux règlements municipaux, sont disparues.

La victime fut attirée par ruse dans une des salles par les trois fugitives puis elle fut attachée à des tuyaux et étranglée.

Trois des quatre cellules de la salle étaient vides lorsque les gardiennes de jour se présentèrent. Les portes étaient grandes ouvertes et les portes de dehors étaient déverrouillées.

Dans la quatrième cellule on trouva une nommée Gladys Palmer, terrifiée, la tête cachée dans ses couvertures de lit, qui raconta en sanglotant les terribles événements de la nuit précédente. Elle affirma que les assaillantes lui avaient imposé le silence.

Mme Mick vivait encore lorsque les trois assaillantes l'abandonnèrent, déclara la jeune fille.

La jeune fille ne pouvait voir ce qui se passait dans le corridor. On croit que ces paroles ont été échangées pendant que les trois détenues attachaient les bras de la gardienne aux tuyaux. La salle dans laquelle la tragédie s'est passée contient quatre cellules, deux de chaque côté du corridor. Les quatre détenues subissaient un traitement médical spécial. C'est pourquoi elles étaient isolées des autres.

Vers 8 heures dimanche soir, au dire de Gladys Palmer, la fille McMinn déclara: "Je vais obtenir ma liberté ce soir."

"Je suis des vôtres", répondit la fille Carroll.

Isabel Prouse ajouta : "J'en serais bien aussi si je n'avais peur de rater mon coup".

A la suite de la conversation relatée plus haut, Jennie McMinn rampa par une conduite de la grandeur d'un livre de téléphone et servant à passer des assiettes et alla quérir un couteau et une fourchette au moyen de laquelle elle ouvrit la cellule d'Isabel Prouse. Elles allèrent alors parler à la fille Carroll.

Immédiatement après, une des trois jeunes filles se mit à crier afin d'appeler la gardienne. Lorsque Mme Mick arriva, on lui dit d'ouvrir la cellule de la demoiselle Carroll parce que l'eau coulait et menaçait d'inonder la cellule. Les deux autres jeunes filles étaient cachées dans leurs cellules.

Lorsque la porte fut ouverte, la jeune fille Carroll s'élança au dehors pendant que Jennie McMinn et Isabel Prouse attaquaient la gardienne par en arrière. Il semble qu'un drap ait été jeté sur la tête de la gardienne et qu'elle fut traînée jusqu'aux tuyaux du corridor où elle fut attachée. Des médecins jurèrent que la gardienne fut étouffée avec les mains et que la pression exercée sur la gorge fut si forte qu'une hémorragie s'ensuivit.

Lorsque la gardienne eut été attachée, on lui enleva ses clefs et les trois détenues s'enfuirent.

• • •

Jennie McMinn, 16 ans, la supposée auteur du complot qui a coûté la vie à la gardienne Mick, de la ferme pénitentiaire municipale a été arrêtée par la police de Toronto.

POUR LE PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

Des mesures énergiques prises en vue de sa protection.

GARE AUX CHIENS

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—Le gouvernement vient de prendre de nouvelles mesures énergiques pour protéger le parc national des Laurentides. Outre les restrictions sévères pour l'émission des permis de circulation dans le parc des Laurentides, un arrêté-en-conseil adopté hier rend passible d'une amende de $200 et les frais, toute personne n'ayant pas de permis et trouvée dans le parc en possession d'une arme à feu ou d'un chien. La même amende sera aussi imposée à toute personne trouvée en possession de viande l'animal censée provenir du parc. Les compagnies de bois seront tenues responsables de toutes les infractions à la loi commises par leurs employés. Les gardes-chasse sont autorisés à détruire tous les chiens trouvés dans le parc qu'ils soient accompagnés ou non. Ces nouvelles dispositions seront mises en vigueur par proclamation dans la "Gazette Officielle".

Le docteur Klock meurt subitement

OTTAWA, 26 (Du correspondant de la Patrie) — Le docteur R. H. Klock, autrefois d'Aylmer, vient de mourir à Shawville, Qué. Dimanche il se leva en parfaite santé et passa plusieurs heures à son bureau. Après le dîner il se retira dans sa chambre pour dormir. Vers quatre heures un ami vint le voir et Madame Klock allant en informer son mari le trouva mort, foudroyé par une syncope du coeur. Il était âgé de 65 ans et laisse trois fils.

UNE CHASSE QUI N'EST PAS FACILE

DUBLIN, 26. — (Presse Associée). — Un bon tireur à Bisley ne veut pas nécessairement dire un bon chasseur de phoques. Le ministre des pêcheries de l'état libre d'Irlande vient de s'en rendre compte. Il avait retenu les services d'un des meilleurs tireurs de Bisley pour tuer les phoques dans l'estuaire de la Suir, pendant trois mois. Or, après avoir employé mille livres de munitions, le tireur a été obligé de reconnaitre qu'il ne savait pas s'il avait tué une seule bête jusqu'ici.

Il a neigé hier à Halifax

HALIFAX, 26. — (Presse canadienne). — Il est tombé de un à deux pouces de neige, hier, dans le comté de Pictou. Il en fut de même à Halifax. Vers midi, cela se changea en une pluie qui dura presque toute l'après-midi et la soirée.

DECES

AUDETTE—A Montréal, le 22 courant à l'âge de 20 ans est décédé Gaston Audette.

ARCHAMBAULT — A Laprairie, le 21 mai 1925, décédée à 81 ans, Mme Vve Edmond Archambault.

BROUILLARD — A Montréal, le 20 mai 1925, à 7 6ans, 2 mois, est décédée Joséphine Grégoire, épouse de feu Joseph Brouillard.

BISSONNETTE — A Montréal, le 20 mai 1925, à l'âge de 72 ans, 3 mois et 10 jours, est décédé Narcisse Bissonnette, époux d'Emélie Séguin.

BOUGIE — A Montréal, le 20 mai à l'âge de 18 ans et 8 mois est décédé Alfred Bougie, fils bien-aimé de M. et Mme Dosithée Bougie.

BARRETTE — A Montréal, le 21 mai 1925, à l'âge de 7 0ans, 8 mois, est décédée Henriette Carpentier, épouse de feu François-Calixte Barrette.

BEDARD — A Montréal, le 21 courant à l'âge de 2 ans 9 mois, est décédée Françoise Bédard.

BOUVRETTE — A l'Hospice Auclair, le dix-sept mai courant est décédée Dame Oscar Bouvrette, née Marie-Louise Godmer. Les funérailles ont eu lieu.

BRISSETTE— A Longueuil, le 18 courant, à l'âge de 79 ans, est décédée Dame Veuve Damase Brissette, née Denise Page.

BLUTEAU—A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 28 ans, 10 mois, est décédée Rosanna Peltier, épouse d'Omer Bluteau.

BERGERON. — A Montréal, le 21 courant, est décédée Madame Bergeron, 2231 Adam.

BARBEAU —A Montréal, le 24 courant est décédée Mlle A. Barbeau, 121 St-Paul Est.

CORBEIL—A Montréal, le 23 courant, à l'âge de 31 ans, est décédée Délia Leblond, épouse de Willie Corbeil.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 23 courant est décédée madame Charbonneau, 2001 St-Hubert.

CHARRON— A Montréal, le 24 courant est décédé Albert Charron, 1901 rue Clarke.

COTE—A Montréal, le 24 courant est décédée Mme veuve E. Côté, 7A Parker.

CHAMPAGNE— A Montréal, le 24 courant, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Chs. Champagne.

CORBEIL. — A Montréal, le 24 courant, est décédé Monsieur O. Corbeil, 158, rue Cadillac.

CHAMPOUX — A Montréal, le 21 courant, est décédée Madame Champoux, 58 Bourbonnière.

CADIEUX—A Montréal, le 23 courant à l'âge de 53 ans, est décédé Magloire Cadieux.

COUILLARD — A Montréal, le 20 courant est décédée madame Joseph Couillard, 67 rue Champlain.

CHAMPAGNE—A Montréal, le 24 courant, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Chs Champagne.

CORBEIL — A Montréal, le 21 mai 1925, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédé Osite Corbeil, époux de feu Marie Sicar, et en secondes noces, Marie-Louise Racette.

CARDINAL-MAROTTE—A Montréal, le 20 courant, est décédée Ida Cardinal, épouse de J. Marotte.

CAMIRAND — A Montréal, le 20 courant à l'âge de 71 ans est décédé Mme Jos. Camirand.

CARPENTIER — A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 62 ans, est décédé A. Carpentier.

CHAREST — A Verdun, le 18 mai 1925, à 19 ans 8 mois, est décédée Germaine Charest, fille de M. et Mme Raoul Charest.

CADOTTE — A Tétreaultville, le 18 mai 1925, à 24 ans et 11 mois, est décédé Jean-Baptiste Cadotte, fils de J. T. Cadotte, ancien marchand.

CARIGNAN — A Montréal, le 18 courant est décédée Eveline Carignan.

CHARLEBOIS—A Montréal, le 18 courant, est décédée Dame Arthur Charlebois.

CHRETIEN—A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 20 ans, est décédé Louis Chrétien, fils d'Amable Chrétien.

COAILLIER — A Montréal, le 21 courant à l'âge de 38 ans 5 mois, est décédé Léopold Coaillier, époux de Brigitte Sansfaçon.

CAMARAIRE — A Montréal, le 21 mai 1925 à l'âge de 71 ans, est décédée Cordélia Dansereau, épouse de Joseph Camaraire.

DOYON—A Montréal, le 25 courant est décédée Mme Joseph Doyon, 1907 Ste-Catherine Est.

DAOUST. — A Ville Lasalle, le 23 courant à l'âge de 60 ans, est décédé Télesphore Daoust, époux d'Odile Leduc.

DESJARDINS — A Ste-Rose, le 23 mai à l'âge de 77 ans et 7 mois est décédé Camille Desjardins, employé civil, époux de Azélie Ouimet.

DENIS — A Montréal, le 21 mai 1925, décédé à 53 ans, Donat Denis, époux de Marie-Louise Aubuchon.

DELAGE — A Montréal, le 21 mai 1925, décédé à 4 7ans, Mme Fabien Delage, née Angéline Jeneau.

DESPAROIS — A Châteauguay, le 2 1mai 1925, décédée à 21 mois, Suzanne, fille jumelle de Félisa Desparois et d'Hélène Delisle.

DION — A Montréal le 21 courant à l'âge de 31 ans est décédée Alma Roy, épouse de Léopold Dion.

DESPATIS — A Montréal, le 19 mai 1925, à 79 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Despatis, née Marguerite Vallières.

FITZPATRICK—Le 22 du courant, à Ste-Agathe, est décédée madame Héloïse Hébert-Fitzpatrick.

FAILLE—A Montréal, le 22 courant à l'âge de 52 ans est décédé Emile Faille.

GRANGER—A Montréal, le 23 courant à l'âge de 53 ans est décédée Mlle Blanche Granger.

GREGOIRE— A Montréal, le 21 courant, est décédée Mme A. Grégoire, Q. Florians.

DECES

GAUTHIER—A Montréal, le 21 courant à l'âge de 22 mois est décédé Georges Etienne Gauthier, enfant bien-aimé de Cyriaque Gauthier et de Georgiana Delorme.

GOUDRON. — A l'hôpital Alexandra, le 24 courant, à l'âge de 20 mois, est décédée Hél. Goudron, fille bien-aimée de Léo Goudron et de feu Mme Léo Goudron, née Bélisle.

GENDRON — A Montréal le 21 courant à l'âge de 46 ans est décédé Oscar Gendron.

GUAY—A Montréal, le 20 courant à l'âge de 64 ans, est décédée Caroline poiré, veuve de J. M. Guay, 2264 avenue Papineau.

GAUDET — A St-Jacques l'Achigan, le 18 mai 1925, décédé à 51 ans, Léon Gaudet, époux d'Anna Dugas.

GAUTHIER — A Montréal, le 21 courant, à l'âge de 49 ans 6 mois, est décédée Marie Rose Charron, épouse de feu Victor Gauthier.

HEBERT — A Montréal, le 25 courant à l'âge de 63 ans, est décédé J. H. Hébert.

HERVIEUX — A Montréal, le 25 courant à l'âge de 80 ans est décédée Marie-Louise Fontaine, épouse de feu Jean-Baptiste Hervieux.

HENEAULT — A Montréal, le 20 courant à l'âge de 2 ans 6 mois est décédée Gertrude Héneault, enfant de O. Héneault.

HUGHES—A Montréal, le 22 courant à l'âge de 85 ans, est décédée Mme N. Hughes.

JARRY—A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 12 mois, est décédée Laurette Jarry, enfant de Ernest Jarry.

KLEIN — Le 17 mai 1925, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Katherina Klein, née Enz.

LAFORTUNE — A S.-Roch L'Achigan le 18 mai 1925, décédée à 30 ans et 3 mois Evelina Duval, épouse de Roch Lafortune.

LETANG—A Montréal, le 26 courant à l'âge de 69 ans, est décédé Napoléon Letang.

LAVOIE— A S.-Hubert, le 17 mai 1925, à 17 ans, est décédé Damien Lavoie, fils de feu Moïse Lavoie.

LORTIE—A Montréal, le 25 courant, est décédée Mme D. Lortie, 311 Resther.

LATTINVILLE—A Montréal, le 25 courant à l'âge de 66 ans, est décédé Eugène Lattinville, chef-pressier au Montreal Herald.

LAFONTAINE. — A Montréal le 23 courant, à l'âge de 28 ans 10 mois, est décédée Marie-Ange Dansereau, épouse de Wilfrid Lafontaine.

LEBRUN — A Montréal, le 23 courant à l'âge 75 ans est décédée Mme veuve Théophile Lebrun.

McDUFF — Subitement à sa résidence, 696 rue Mullin est décédée le 18 mai 1925 (Helen Deegan) épouse bien-aimée d'Arthur McDuff.

MAISONET—A Montréal, le 22 courant à l'âge de 8 ans, est décédé Georges Maisonet.

MAGNAN—A Montréal, le 20 mai décédé à 73 ans, 7 mois, Odilon Magnan, époux de Zénaïde Trépanier.

MARROTTE—A Saint-Henri, le 20 mai, décédée à 39 ans, 6 mois, Ida Cardinal, épouse de Joseph Marrotte, 66 rue Bourget.

MITHOT—A Coteau Landing, le 21 courant, à l'âge de 64 ans, est décédé Alexandre Méthot, maire, époux de Sara Ladouceur.

MAGNAN — A Montréal le 20 courant à l'âge de 73 ans est décédé Odilon Magnan.

MAISONET—A Montréal, le 22 courant à l'âge de 8 ans, est décédé Georges Maisonet.

MATTE — A Montréal, le 10 mai 1925, décédé à 73 ans, Charles Matte, époux de Malvina Joly.

MARTIN — A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme P. Martin.

MILETTE — Lundi, 18 mai est décédée Ellen Agnès Dohan, épouse bien-aimée de Philip-Z. Milette.

MANSEAU — A Montréal, le 20 courant à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Ernestine Manseau.

MARTIN—A Montréal, le 25 courant à l'âge de 72 ans, est décédée Mme O. Martin.

NORMANDEAU — A Montréal, le 26 courant à l'âge de 67 ans est décédé Mme P. E. Normandeau.

PIGEON. — A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 75 ans, est décédé B Pigeon.

PAGE—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Vve. H. Pagé.

PARISEAU — En cette ville le 18 mai courant est décédée Mlle Philomène Pariseau à l'âge de 87.

PILON—A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 78 ans, est décédé Félix Pilon, 490 Clarke.

PAGE—A Montréal, le 22 courant, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve H. Pagé.

RUEST — A Montréal, le 21 mai 1925, décédée à 52 ans Joséphine Roy, épouse de Paul Ruest.

RIOPEL—Jeudi, le 21 mai, à l'hôpital Hôtel-Dieu, Cécile Asselin, âgée de 23 ans et 6 mois, épouse bien-aimée d'Almanzor Riopel.

RAINVILLE — A Montréal, le 20 mai 1925, décédée Vitaline Benjamin, épouse d'Elzéar Rainville.

RENAUD — A Saint-Jérôme, le 21 mai, décédée à 78 ans, Emma Léveillé, épouse de feu Joseph Renaud.

ROY-RUET. — A Montréal, le 21 courant, à l'âge de 51 ans, 8 mois, est décédée Joséphine Roy, épouse de Paul Ruet.

ROLLAND-BEERY—A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 26 ans, est décédée Evangeline Rolland, épouse d'Edouard Beery.

ROLLIN — A Montréal, le 20 courant est décédé Georges Rollin, 1725 rue Ste-Catherine Est.

SAUVE — A Verdun, le 17 mai 1925, à 72 ans 11 mois, est décédé Charles Sauvé, bourgeois, époux bien-aimé d'Alexina Lauzon, il était membre attitré de la Congrégation de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

SEGUIN—A Montréal, le 23 courant à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Yvonne Séguin.

SEGUIN — A Montréal, le 18 mai 1925, à l'âge de 28 ans 3 mois, décédée Mme Raymond Séguin, née Lorette Lévesque.

TALLIGNON—A Montréal, le 13 courant, est décédée Dame Veuve Antoine Tallignon.

TRUDEAU — Le 21 mai 1925, est décédé Arthur Trudeau, à l'âge de 33 ans.

TRUDEAU—A Montréal, le 21 courant, à l'âge de 70 ans, est décédée Eugénie Roch, veuve de Théophile Trudeau et mère de M. l'abbé J. T. Trudeau, vicaire à Maisonneuve.

TREMBLAY — A Montréal, le 21 mai 1925, à l'âge de 23 ans, est décédée Clémence Tremblay, fille de feu J.-Modeste Tremblay, et Pacifique Longtin.

TREMBLAY. — A Montréal, le 21 courant, à l'âge de 33 ans, est décédée Clémence Tremblay.

TOWERS—A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 65 ans est décédé Hugh Towers.

VALOIS. — A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 71 ans, est décédé Achille Valois, époux de Marie-Louise Racicot.

VERMETTE — A Montréal, le 21 courant à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Joseph Vermette.

La Patrie

Le Journal du Peuple

—Publié par—

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.

L.-J. Tarte .... Président

Eugène Tarte .. .. Vice-Président

J.-N. Perrault .. Secrétaire-trésorier

MONTREAL

Téléphone: Est 5800. Les dimanches et jours de fête et le soir: Est 6071 pour l'administration, les annonces et la circulation; pour la rédaction: Est 6147.

—Siège social.—

Immeuble de la "Patrie", 129 Est, rue Sainte-Catherine.